

Legislative Assembly
Province of New Brunswick



Assemblée législative
Province du Nouveau-Brunswick

JOURNAL OF DEBATES · JOURNAL DES DÉBATS (HANSARD)

Daily Sitting 30
Wednesday, May 29, 2019

Second Session
59th legislature

Honourable Daniel Guitard
Speaker

Jour de séance 30
le mercredi 29 mai 2019

Deuxième session
59^e législature

Présidence de
l'honorable Daniel Guitard

CONTENTS

Wednesday, May 29, 2019

Statements of Condolence and Congratulation.....	1
Statements by Members	4
Oral Questions	
Floods	10
Appointments.....	16
Tourism.....	18
Crown Corporations.....	20
Health Care	21
Electoral Reform.....	23
Paramedics	25
Statements by Ministers	25
Notices of Motion.....	32
Notice of Opposition Members' Business.....	33
Government Motions for the Ordering of the Business of the House.....	33
Bills—Third Reading	
No. 20, <i>Statute Law Amendment Act 2019</i>	
Third Reading.....	34
Committee of the Whole	
Bill 27	34
Proposed Amendment Adopted.....	36
Debate on Amended Bill 27	36
Proposed Amendment	69
Debate on Proposed Amendment	69
Proposed Amendment Defeated	71
Recorded Vote—Proposed Amendment to Amended Bill 27	72
Debate on Amended Bill 27	72
Bill 22	79
Committee Reports	92

TABLE DES MATIÈRES

le mercredi 29 mai 2019

Déclarations de condoléances et de félicitations	1
Déclarations de députés.....	4
Questions orales	
Inondations	10
Nominations.....	16
Tourisme	18
Sociétés de la Couronne.....	20
Soins de santé.....	21
Réforme électorale	23
Travailleurs paramédicaux.....	25
Déclarations de ministres	25
Avis de motion	32
Avis d'affaires émanant de l'opposition.....	33
Motions ministérielles relatives aux travaux de la Chambre	33
Projets de loi — Troisième lecture	
N° 20, <i>Loi de 2019 portant correction de lois</i>	
Troisième lecture.....	34
Comité plénier	
Projet de loi 27	34
Adoption de l'amendement proposé.....	36
Débat sur le projet de loi 27 amendé	36
Amendement proposé.....	69
Débat sur l'amendement proposé	69
Rejet de l'amendement proposé	71
Vote nominal sur l'amendement proposé du projet de loi 27 amendé	72
Débat sur le projet de loi 27 amendé	72
Projet de loi 22.....	79
Rapports de comités	92

LIST OF MEMBERS BY CONSTITUENCY

Second Session of the 59th Legislative Assembly, 2018-19

Speaker: Hon. Daniel Guitard

Deputy Speakers: Monique LeBlanc and Chuck Chiasson

Constituencies	Party	Members
Albert	(PC)	Hon. Mike Holland
Bathurst East—Nepisiquit—Saint-Isidore	(L)	Denis Landry
Bathurst West-Beresford	(L)	Brian Kenny
Campbellton-Dalhousie	(L)	Guy Arseneault
Caraquet	(L)	Isabelle Thériault
Carleton	(PC)	Stewart Fairgrieve
Carleton-Victoria	(L)	Andrew Harvey
Carleton-York	(PC)	Hon. Carl Urquhart
Dieppe	(L)	Roger Melanson
Edmundston-Madawaska Centre	(L)	Jean-Claude D'Amours
Fredericton-Grand Lake	(PA)	Kris Austin
Fredericton North	(L)	Stephen Horsman
Fredericton South	(G)	David Coon
Fredericton West-Hanwell	(PC)	Hon. Dominic Cardy
Fredericton-York	(PA)	Rick DeSaulniers
Fundy-The Isles-Saint John West	(PC)	Hon. Andrea Anderson-Mason, Q.C.
Gagetown-Petitcodiac	(PC)	Hon. Ross Wetmore
Hampton	(PC)	Gary Crossman
Kent North	(G)	Kevin Arseneau
Kent South	(L)	Benoît Bourque
Kings Centre	(PC)	Hon. Bill Oliver
Madawaska Les Lacs-Edmundston	(L)	Francine Landry
Memramcook-Tantramar	(G)	Megan Mitton
Miramichi	(PA)	Michelle Conroy
Miramichi Bay-Neguac	(L)	Lisa Harris
Moncton Centre	(L)	Robert McKee
Moncton East	(L)	Monique LeBlanc
Moncton Northwest	(PC)	Hon. Ernie Steeves
Moncton South	(L)	Cathy Rogers
Moncton Southwest	(PC)	Hon. Sherry Wilson
New Maryland-Sunbury	(PC)	Hon. Jeff Carr
Oromocto-Lincoln-Fredericton	(PC)	Hon. Mary E. Wilson
Portland-Simonds	(PC)	Hon. Trevor A. Holder
Quispamsis	(PC)	Hon. Blaine Higgs
Restigouche-Chaleur	(L)	Hon. Daniel Guitard
Restigouche West	(L)	Gilles LePage
Riverview	(PC)	R. Bruce Fitch
Rothsay	(PC)	Hon. Hugh J. Flemming, Q.C.
Saint Croix	(PC)	Hon. Gregory Thompson, P.C.
Saint John East	(PC)	Glen Savoie
Saint John Harbour	(L)	Gerry Lowe
Saint John Lancaster	(PC)	Hon. Dorothy Shephard
Shediac Bay-Dieppe	(L)	Brian Gallant, Q.C.
Shediac—Beaubassin—Cap-Pelé	(L)	Jacques LeBlanc
Shippagan-Lamèque-Miscou	(PC)	Hon. Robert Gauvin
Southwest Miramichi-Bay du Vin	(PC)	Hon. Jake Stewart
Sussex-Fundy-St. Martins	(PC)	Bruce Northrup
Tracadie-Sheila	(L)	Keith Chiasson
Victoria-La Vallée	(L)	Chuck Chiasson

(G) Green Party of New Brunswick

(L) Liberal Party of New Brunswick

(PA) People's Alliance of New Brunswick

(PC) Progressive Conservative Party of New Brunswick

CIRCONSCRIPTIONS

Deuxième session de la 59^e législature, 2018-2019
Président : L'hon. Daniel Guitard
Vice-présidents : Monique LeBlanc et Chuck Chiasson

Circonscription	Parti	Parlementaires
Albert	(PC)	L'hon. Mike Holland
Baie-de-Miramichi—Neguac	(L)	Lisa Harris
Baie-de-Shediac—Dieppe	(L)	Brian Gallant, c.r.
Bathurst-Est—Nepisiquit—Saint-Isidore	(L)	Denis Landry
Bathurst-Ouest—Beresford	(L)	Brian Kenny
Campbellton-Dalhousie	(L)	Guy Arseneault
Caraget	(L)	Isabelle Thériault
Carleton	(PC)	Stewart Fairgrieve
Carleton-Victoria	(L)	Andrew Harvey
Carleton-York	(PC)	L'hon. Carl Urquhart
Dieppe	(L)	Roger Melanson
Edmundston—Madawaska-Centre	(L)	Jean-Claude D'Amours
Fredericton-Grand Lake	(AG)	Kris Austin
Fredericton-Nord	(L)	Stephen Horsman
Fredericton-Sud	(PV)	David Coon
Fredericton-Ouest—Hanwell	(PC)	L'hon. Dominic Cardy
Fredericton-York	(AG)	Rick DeSaulniers
Fundy—Les-Îles—Saint John-Ouest	(PC)	L'hon. Andrea Anderson-Mason, c.r.
Gagetown-Petitcodiac	(PC)	L'hon. Ross Wetmore
Hampton	(PC)	Gary Crossman
Kent-Nord	(PV)	Kevin Arseneau
Kent-Sud	(L)	Benoît Bourque
Kings-Centre	(PC)	L'hon. Bill Oliver
Madawaska—Les-Lacs—Edmundston	(L)	Francine Landry
Memramcook-Tantramar	(PV)	Megan Mitton
Miramichi	(AG)	Michelle Conroy
Miramichi-Sud-Ouest—Baie-du-Vin	(PC)	L'hon. Jake Stewart
Moncton-Centre	(L)	Robert McKee
Moncton-Est	(L)	Monique LeBlanc
Moncton-Nord-Ouest	(PC)	L'hon. Ernie Steeves
Moncton-Sud	(L)	Cathy Rogers
Moncton-Sud-Ouest	(PC)	L'hon. Sherry Wilson
New Maryland-Sunbury	(PC)	L'hon. Jeff Carr
Oromocto-Lincoln-Fredericton	(PC)	L'hon. Mary E. Wilson
Portland-Simonds	(PC)	L'hon. Trevor A. Holder
Quispamsis	(PC)	L'hon. Blaine Higgs
Restigouche-Chaleur	(L)	L'hon. Daniel Guitard
Restigouche-Ouest	(L)	Gilles LePage
Riverview	(PC)	R. Bruce Fitch
Rothsay	(PC)	L'hon. Hugh J. Flemming, c.r.
Saint John-Est	(PC)	Glen Savoie
Saint John Harbour	(L)	Gerry Lowe
Saint John Lancaster	(PC)	L'hon. Dorothy Shephard
Sainte-Croix	(PC)	L'hon. Gregory Thompson, C.P.
Shediac—Beaubassin—Cap-Pelé	(L)	Jacques LeBlanc
Shippagan-Lamèque-Miscou	(PC)	L'hon. Robert Gauvin
Sussex-Fundy-St. Martins	(PC)	Bruce Northrup
Tracadie-Sheila	(L)	Keith Chiasson
Victoria-La-Vallée	(L)	Chuck Chiasson

(AG) L'Alliance des gens du Nouveau-Brunswick

(L) Parti libéral du Nouveau-Brunswick

(PC) Parti progressiste-conservateur du Nouveau-Brunswick

(PV) Parti vert du Nouveau-Brunswick

CABINET MINISTERS / LE CABINET

Hon. / l'hon. Blaine Higgs	Premier, President of the Executive Council / premier ministre, président du Conseil exécutif
Hon. / l'hon. Robert Gauvin	Deputy Premier, Minister of Tourism, Heritage and Culture, Minister responsible for La Francophonie / vice-premier ministre, ministre du Tourisme, du Patrimoine et de la Culture, ministre responsable de la Francophonie
Hon. / l'hon. Trevor Holder	Minister of Post-Secondary Education, Training and Labour / ministre de l'Éducation postsecondaire, de la Formation et du Travail.
Hon. / l'hon. Carl Urquhart	Minister of Public Safety, Solicitor General / ministre de la Sécurité publique, solliciteur général
Hon. / l'hon. Dorothy Shephard	Minister of Social Development, Minister responsible for the Economic and Social Inclusion Corporation / ministre du Développement social, ministre responsable de la Société de l'inclusion économique et sociale.
Hon. / l'hon. Jake Stewart	Minister of Aboriginal Affairs / ministre des Affaires autochtones
Hon. / l'hon. Ross Wetmore	Minister of Agriculture, Aquaculture and Fisheries / ministre de l'Agriculture, de l'Aquaculture et des Pêches
Hon. / l'hon. Sherry Wilson	Minister of Service New Brunswick, Minister responsible for Women's Equality / ministre de Services Nouveau-Brunswick, ministre responsable de l'Égalité des femmes
Hon. / l'hon. Hugh J. Flemming, Q.C. / c.r.	Minister of Health / ministre de la Santé
Hon. / l'hon. Jeff Carr	Minister of Environment and Local Government / ministre de l'Environnement et des Gouvernements locaux
Hon. / l'hon. Bill Oliver	Minister of Transportation and Infrastructure / ministre des Transports et de l'Infrastructure
Hon. / l'hon. Ernie Steeves	Minister of Finance and Treasury Board / ministre des Finances et du Conseil du Trésor
Hon. / l'hon. Andrea Anderson-Mason, Q.C. / c.r.	Minister of Justice, Attorney General, Minister responsible for the Regional Development Corporation / ministre de la Justice, procureure générale, ministre responsable de la Société de développement régional
Hon. / l'hon. Dominic Cardy	Minister of Education and Early Childhood Development / ministre de l'Éducation et du Développement de la petite enfance
Hon. / l'hon. Mike Holland	Minister of Energy and Resource Development / ministre du Développement de l'énergie et des ressources

Hon. / l'hon. Gregory Thompson, P.C. / C.P.

Minister of Intergovernmental Affairs / ministre des
Affaires intergouvernementales

Hon. / l'hon. Mary Wilson

Minister of Economic Development and Small Business,
Minister responsible for Opportunities NB / ministre du
Développement économique et des Petites Entreprises,
ministre responsable d'Opportunités NB

[Translation / Traduction]

Daily Sitting 30

Assembly Chamber,
Wednesday, May 29, 2019.

Jour de séance 30

Chambre de l'Assemblée législative
le mercredi 29 mai 2019

10:06

(The House met at 10:06 a.m., with
Hon. Mr. Guitard, the Speaker, in the chair.

(La séance est ouverte à 10 h 6 sous la présidence de
l'hon. M. Guitard.

Prayers.)

Prière.)

Mr. Speaker: Good morning. Please be seated.

Le président : Bonjour. Veuillez vous asseoir.

Statements of Condolence and Congratulation**Déclarations de condoléances et de félicitations**

Mr. Horsman: I rise in the House today to pass on my deepest sympathy to the family of the late Keith “Jamie” Paul who passed away on May 21. Jamie was the son of the late Roger and Rita Paul of St. Mary’s First Nation. He was 61 years of age.

M. Horsman : Je prends la parole aujourd’hui à la Chambre pour adresser mes sincères condoléances à la famille de feu Keith « Jamie » Paul, décédé le 21 mai. Jamie était le fils de feu Roger et Rita Paul, de la Première Nation de St. Mary’s. Il était âgé de 61 ans.

Jamie was a self-employed carpenter who built many homes for the people of St. Mary’s. He was very proud of his accomplishments, as you could hear members of the community talk about their homes being built by Jamie. He was the happiest with a hammer or an iPad in hand or a knife by his side. He loved to cook and found special delight in his grandchildren and great-grandchildren.

Jamie était un menuisier indépendant qui a construit de nombreuses maisons pour les gens de St. Mary’s. Il était très fier de ses réalisations, comme en témoigne la façon dont les membres de la communauté parlaient de leurs maisons construites par Jamie. C’est avec un marteau ou un iPad à la main ou un couteau à sa ceinture qu’il était le plus heureux. Il adorait cuisiner et trouvait un plaisir tout particulier auprès de ses petits-enfants et arrière-petits-enfants.

He is survived by his loving wife Gizelle, children Maxine, Jamieson, Ricky, and David, 11 grandchildren, and 3 great-grandchildren.

Il laisse dans le deuil son épouse bien-aimée Gizelle, ses enfants Maxine, Jamieson, Ricky et David, 11 petits-enfants et 3 arrière-petits-enfants.

I ask all members to join me in offering sympathy to the family of the late Keith “Jamie” Paul.

Je demande à tous les parlementaires de se joindre à moi pour présenter nos condoléances à la famille de feu Keith « Jamie » Paul.

M^{me} Thériault : Le 25 mai 2019, à l’âge de 80 ans, est décédé Denis Sonier, mari, depuis 55 ans, d’Amanda Breau. Il était le fils de feu Albert Sonier et de feu Emma Savoie.

Ms. Thériault: On May 25, 2019, Denis Sonier, husband of Amanda Breau for 55 years, passed away at the age of 80. He was the son of the late Albert Sonier and the late Emma Savoie.

Originaire de Saint-Irénée, mais ayant passé une bonne partie de sa vie au Québec, M. Sonier a œuvré dans le domaine de l’éducation pendant 35 ans et il s’est impliqué au sein de plusieurs organismes communautaires et sportifs, car il était un grand athlète.

Originally from Saint-Irénée, but having spent a good part of his life in Quebec, Mr. Sonier worked in education for 35 years and was involved in several community and athletic organizations, since he was a great athlete.

M. Sonier a fondé les Éditions de la Francophonie, qui ont publié des centaines d'auteurs et qui ont été acquises par l'*Acadie Nouvelle*, notre seul quotidien francophone indépendant. M. Sonier était un homme inspirant et passionné. Il a été un grand bâtisseur de l'Acadie.

10:10

Outre sa femme, M. Sonier laisse dans le deuil ses enfants, Gisèle et Francis ; ses petits-enfants, Catherine et Ariane ; ses frères et sœurs, et plusieurs autres membres de sa famille.

J'invite tous les parlementaires à se joindre à moi pour offrir nos plus sincères condoléances à toute la famille de Denis Sonier.

Mr. Crossman: Mr. Speaker, I have very exciting news about the Hampton High School welding program. After only one year of the program being in operation, Hampton High has produced eight ticketed welders. Sam Kelter, Jack Kelly, Sam Cummings, Will Patterson, Ben Mailman, Colton Lammers, Devyn Watmore, and Austin Gouthro are now CWB certified 1GF welders. This certification recognizes the students as certified welders in the flat position for fillet and groove welds.

Sam Kelter, Jack Kelly, and Sam Cummings also passed their 2GF welding certification and are recognized as certified welders in the horizontal position for fillet and groove welds. Thank you to Ready Arc Training and Testing and leader Mr. Kelemen for the opportunities provided for these students.

Mrs. Harris: Mr. Speaker, congratulations to the Miramichi Valley High School Growth, Goals and Grit class and its teachers, Ann MacDonnell and Adam Hayward, on receiving the Lieutenant-Governor's Dialogue NB Award for fostering and promoting social cohesion, specifically for their work volunteering with the winter Special Olympic Games this past February. It was one of only four awards given out across the province.

I had the chance to witness their dedication and passion before, during, and after the games, and it was truly inspiring. It is amazing to see the beautiful lifelong friendships that have developed through this learning initiative. Thanks for helping to transform the

Mr. Sonier founded Éditions de la Francophonie, which has published hundreds of authors and was acquired by *Acadie Nouvelle*, our only independent Francophone daily newspaper. Mr. Sonier was an inspiring and passionate man. He was a great builder of Acadia.

Other than his wife, Mr. Sonier is mourned by his children, Gisèle and Francis, his grandchildren, Catherine and Ariane, his brothers and sisters, and several other family members.

I invite all members to join me in offering our sincerest condolences to Denis Sonier's entire family.

M. Crossman : Monsieur le président, j'ai une nouvelle très réjouissante concernant le programme de soudure de la Hampton High School. Après seulement une année d'existence du programme, Hampton High a formé huit soudeurs certifiés. Sam Kelter, Jack Kelly, Sam Cummings, Will Patterson, Ben Mailman, Colton Lammers, Devyn Watmore et Austin Gouthro sont désormais des soudeurs certifiés CWB 1GF. Cette certification reconnaît les élèves comme soudeurs certifiés en position à plat pour les soudures d'angle et les soudures sur rainure.

Sam Kelter, Jack Kelly et Sam Cummings ont également obtenu leur certification de soudage 2GF et sont reconnus comme soudeurs certifiés en position horizontale pour les soudures d'angle et les soudures sur rainure. Merci à Ready Arc Training and Testing et à son responsable, M. Kelemen, pour les opportunités offertes à ces élèves.

M^{me} Harris : Monsieur le président, félicitations à la classe Objectif, croissance et détermination de la Miramichi Valley High School et à ses enseignants, Ann MacDonnell et Adam Hayward, pour avoir reçu le Prix Dialogue NB du lieutenant-gouverneur pour avoir favorisé et promu la cohésion sociale, en particulier pour leur travail bénévole lors des Jeux olympiques spéciaux d'hiver en février dernier. C'était l'un des quatre seuls prix décernés dans toute la province.

J'ai eu la chance d'être témoin du dévouement et de la passion de la classe en question et de ses enseignants avant, pendant et après les Jeux, et cela a été une véritable source d'inspiration. Il est incroyable de voir les belles amitiés qui se sont nouées pour la vie dans

lives of our athletes through sports and, as well, teaching the students how important it is to help others. Congratulations to Mrs. Mac, Mr. Hayward, and this class at Miramichi Valley High School.

M. Coon : Monsieur le président, j'ai le plaisir de prendre la parole et de féliciter les finissants de 2019 de l'Université de Moncton. Samedi dernier, j'ai eu le plaisir d'assister à la cérémonie de remise des diplômes.

Douze étudiants de Fredericton figuraient parmi les diplômés. Sylvain Lavoie a reçu une maîtrise en administration publique et Ian Arseneault, une maîtrise en éducation. Andréa Lévesque, Julia Roy et Matthieu Roy ont tous obtenu un baccalauréat en administration des affaires. Timothy Otete a obtenu un baccalauréat en travail social. Nadia Violette, Marie-Christine Basque et Dominique Lebreton ont obtenu un baccalauréat en arts. Sarah Richard a reçu un baccalauréat en sciences, alors que Vivian Ni et Erika Robichaud ont reçu un diplôme en sciences de la santé.

J'aimerais également souligner qu'Omer Chouinard a été nommé professeur émérite en environnement et Jean-Guy Ouellette professeur émérite en orientation.

J'invite tous les parlementaires à se joindre à moi pour féliciter les diplômés 2019 de l'Université de Moncton.

M. K. Arseneau : Merci, Monsieur le président. Cette semaine, des centaines de jeunes du comté de Kent participent aux Jeux régionaux, où ils auront la chance de se qualifier pour les Jeux de l'Acadie qui auront lieu à Grand-Sault, à Drummond, à Saint-André et à Saint-Léonard, du 26 au 30 juin.

J'aimerais souligner la détermination, la persévérance et les exploits de ces jeunes. Peu importe les résultats, cette expérience développera leur caractère, leur leadership et leur fierté francophone. Ce soir, un match de disque volant suprême, entre l'école Étoile de l'Acadie, à Rogersville, et l'École Clément-Cormier, à Bouctouche — match entre une école de ma circonscription et une équipe de la circonscription de mon collègue de Kent-Sud —, pourrait marquer l'histoire. La dernière équipe de Rogersville à avoir atteint la finale des Jeux de l'Acadie est une équipe dont faisait partie ma femme en 2002. Monsieur le

le cadre d'une telle initiative pédagogique. Merci d'avoir contribué à transformer la vie de nos athlètes par le sport et d'avoir en outre enseigné aux élèves à quel point il est important d'aider les autres. Félicitations à M^{me} Mac, à M. Hayward et à cette classe de la Miramichi Valley High School.

Mr. Coon: Mr. Speaker, I am pleased to rise and congratulate the 2019 Université de Moncton graduates. I had the pleasure of attending the graduation ceremony on Saturday.

Twelve students from Fredericton were among the graduates. Sylvain Lavoie received a master's degree in public administration, and Ian Arseneault received a master's degree in education. Andréa Lévesque, Julia Roy, and Matthieu Roy all earned a bachelor's degree in business administration. Timothy Otete earned a bachelor's degree in social work. Nadia Violette, Marie-Christine Basque, and Dominique Lebreton earned a bachelor's degree in arts. Sarah Richard received a bachelor's degree in science, while Vivian Ni and Erika Robichaud received a degree in health sciences.

I would also like to note that Omer Chouinard was appointed professor emeritus in environment and Jean-Guy Ouellette was appointed professor emeritus in counselling.

I invite all members to join me in congratulating the 2019 Université de Moncton graduates.

Mr. K. Arseneau: Thank you, Mr. Speaker. This week, hundreds of young people in Kent County are participating in regional games, where they will have the chance to qualify for the Jeux de l'Acadie, which will take place in Grand Falls, Drummond, Saint-André, and Saint-Léonard from June 26 to 30.

I would like to point out the determination, perseverance, and achievements of these young people. No matter what the results are, this experience will develop their character, leadership, and Francophone pride. This evening, an ultimate frisbee match between Étoile de l'Acadie school in Rogersville and École Clément-Cormier in Bouctouche—a match between a school in my riding and a team from my Kent South colleague's riding—could make history. The last team from Rogersville that made it to the Jeux de l'Acadie finals was a team that my wife was on in 2002. Mr. Speaker, with your

président, si vous le permettez, et en toute amitié : Go Étoile de l'Acadie Go.

J'invite tous les parlementaires à se joindre à moi pour féliciter toutes les équipes et pour souhaiter bonne chance aux athlètes, aux entraîneurs et aux bénévoles qui contribuent à l'épanouissement de la jeunesse francophone du comté de Kent par l'entremise de compétitions sportives et d'activités culturelles.

Statements by Members

Mr. Horsman: Lyme disease, also known as Lyme borreliosis, is an infectious disease that many New Brunswickers are dealing with each and every day, and they are not finding any comfort from medical doctors here in our province. When people of all ages go to their doctors with symptoms they believe to be Lyme disease, doctors are told by the Medical Society to disclaim that it is possibly Lyme disease. They use excuses such as "It is all in your head" until it is too late to help these people.

10:15

People have spent thousands of out-of-pocket dollars to travel outside Canada to get treatment to help with the suffering they deal with on a daily basis. Just last week, all parties, in public, met to listen to experts from New Brunswick and Alberta who disagree that we are misdiagnosing Lyme disease. They also heard from those who are affected by this terrible infection. All were unhappy about what doctors in this province are doing to help them and others who have Lyme disease. We all agreed that it was up to both the medical personnel and legislators to work together to help those affected. When can this government start helping New Brunswickers with medication so that they can stay in this province to get the help they need?

Mr. Coon: Mr. Speaker, the costs of coping with the consequences of the breakdown in our climate are mounting. The costs of protecting our families, communities, and infrastructure from flooding, storm surges, and sea-level rise will become enormous. The

permission and in the spirit of friendship: Go, Étoile de l'Acadie, go.

I invite all members to join me in congratulating all the teams and in wishing good luck to the athletes, coaches, and volunteers who are helping young Francophones succeed in Kent County through athletic competitions and cultural events.

Déclarations de députés

M. Horsman : La maladie de Lyme, également connue sous le nom de borréliose de Lyme, est une maladie infectieuse à laquelle bien des gens du Nouveau-Brunswick sont confrontés chaque jour, et ils ne trouvent aucun réconfort auprès des médecins de notre province. Lorsque des personnes de tous âges consultent leur médecin pour des symptômes qu'elles pensent être ceux de la maladie de Lyme, la Société médicale dicte à celui-ci de nier qu'il s'agit potentiellement de cette maladie. Il utilise des excuses telles que « tout cela est dans votre tête » jusqu'à ce qu'il soit trop tard pour aider ces personnes.

Des gens ont dépensé des milliers de dollars de leur poche pour se rendre à l'extérieur du Canada afin de recevoir un traitement qui les soulagerait des souffrances auxquelles ils sont confrontés au quotidien. La semaine dernière encore, tous les partis se sont réunis publiquement pour écouter des experts du Nouveau-Brunswick et de l'Alberta qui contestent l'idée selon laquelle nous posons des diagnostics erronés concernant la maladie de Lyme. Ils ont également entendu le témoignage de personnes touchées par cette terrible infection. Toutes étaient mécontentes de la manière dont les médecins de la province les aident, elles et les autres personnes atteintes de la maladie de Lyme. Nous avons tous convenu qu'il incombait tant au personnel médical qu'aux législateurs de travailler ensemble pour aider les personnes touchées. Quand le gouvernement actuel pourra-t-il commencer à aider les gens du Nouveau-Brunswick en leur fournissant des médicaments afin qu'ils puissent rester dans la province pour obtenir l'aide dont ils ont besoin?

M. Coon : Monsieur le président, les coûts liés à la gestion des conséquences du dérèglement climatique ne cessent d'augmenter. Les coûts liés à la protection de nos familles, de nos collectivités et de nos infrastructures contre les inondations, les ondes de

expense of paying for the damage caused by the climate crisis continues to climb. Assisting New Brunswickers to withdraw from flood plains and coastal zones will be costly. One only has to look at Perth-Andover, where this effort has stalled out for lack of money. How are we going to pay for this?

The Premier's crusade against the carbon tax is misdirected. He could turn the carbon tax into a more effective policy if we were to insist that the revenue be dedicated to floodproofing infrastructure, protecting our neighbourhoods, preventing coastal erosion, and helping New Brunswickers shrink their carbon footprint. This is an emergency, Mr. Speaker, and we need to treat it as such.

Mr. Austin: Mr. Speaker, too many municipalities across this province are facing significant challenges relating to their fiscal situation. As a result, many regional service commissions, which are made up of mayors and LSD Chairs, are struggling to co-operate on best practices for their areas. There is no doubt in anyone's mind that the current model in New Brunswick just is not working. New Brunswick has an outdated system that is no longer feasible and keeps us at a serious disadvantage with the rest of the country.

I want to take this opportunity, once again, to urge this government to move forward on municipal reform, including an overhaul of our taxation system in this province.

Mr. Northrup: Thank you, Mr. Speaker. For the past six months, we have been making the right decisions to move our province forward. In March 2018, the federal Liberal government brought in a new tax on business people. Federal Finance Minister Bill Morneau pretty well called our business people tax cheats. Our PC team stood up and spoke out against the new federal Liberal tax grab, unlike the previous New Brunswick Liberal government, which failed to protect our business people.

In our budget this year, we announced that we will not adopt the federal passive income measures. This is the right decision to support our small businesses that do

tempête et l'élévation du niveau de la mer deviendront colossaux. Les dépenses liées aux dommages causés par la crise climatique ne cessent d'augmenter. Aider les gens du Nouveau-Brunswick à quitter les plaines inondables et les zones côtières coûtera cher. Il suffit de regarder du côté de Perth-Andover, où un tel effort a été interrompu faute de fonds. Comment allons-nous financer tout cela?

La croisade du premier ministre contre la taxe sur le carbone est mal orientée. Il pourrait transformer cette taxe en une politique plus efficace si nous insistions pour que les recettes soient consacrées à la protection des infrastructures contre les inondations, à la protection de nos voisinages, à la prévention de l'érosion côtière et à l'aide à apporter aux gens du Nouveau-Brunswick pour réduire leur empreinte carbone. Il s'agit d'une situation d'urgence, Monsieur le président, et nous devons la traiter comme telle.

M. Austin : Monsieur le président, trop de municipalités de la province sont confrontées à des défis importants liés à leur situation financière. En conséquence, de nombreuses commissions de services régionaux, composées de maires et de présidents de DSL, ont du mal à coopérer sur les meilleures pratiques pour leurs régions. Personne ne doute que le modèle actuel au Nouveau-Brunswick ne fonctionne tout simplement pas. Le Nouveau-Brunswick dispose d'un système obsolète qui n'est plus viable et qui nous place dans une situation de grave désavantage par rapport au reste du pays.

Je veux profiter de l'occasion, une fois de plus, pour exhorter le gouvernement actuel à aller de l'avant avec la réforme municipale, y compris une refonte de notre système fiscal dans la province.

M. Northrup : Merci, Monsieur le président. Au cours des six derniers mois, nous avons pris les bonnes décisions pour faire avancer notre province. En mars 2018, le gouvernement libéral fédéral a instauré une nouvelle taxe visant les entrepreneurs. Le ministre fédéral des Finances, Bill Morneau, a pratiquement traité nos entrepreneurs de fraudeurs fiscaux. Notre équipe du Parti conservateur s'est élevée contre une telle nouvelle ponction fiscale des Libéraux fédéraux, contrairement au précédent gouvernement libéral du Nouveau-Brunswick, qui n'a pas su protéger nos entrepreneurs.

Dans notre budget de cette année, nous avons annoncé que nous n'adopterions pas les mesures fédérales relatives au revenu passif. C'est la bonne décision à

energize our private sector. It is one more right decision in a growing list of right decisions from our PC government. Thank you, Mr. Speaker.

M^{me} Thériault : Monsieur le président, l'industrie des pêches au Nouveau-Brunswick rapporte des millions de dollars en retombées économiques. Cette année, malgré des records en termes de contingents de crabe et un prix très élevé au débarquement, nos travailleurs d'usine sont, encore une fois, les grands perdants de notre industrie : Quand il y a trop de poisson, on les fait travailler à la planche, puis, quand il n'y en a pas assez, ils ne peuvent pas faire assez d'heures pour être admissibles à l'assurance-emploi. C'est insensé.

Aussi, je remets sérieusement en question les conditions de travail dans lesquelles évoluent nos travailleurs d'usine. Je parle d'hommes et de femmes — mais surtout de femmes —, qui font des semaines et des semaines en ligne, 7 jours sur 7, et qui, 15 heures par jour, sont debout, les mains dans l'eau froide, dans des bâtiments qui, parfois, ne sont même pas chauffés. Personne ne devrait avoir à travailler dans ces conditions pitoyables.

Je demande au gouvernement de définir, de concert avec les autres provinces, des normes d'emploi acceptables pour nos travailleurs d'usine. J'exhorte aussi le gouvernement à étudier, avec le gouvernement fédéral, la possibilité de contrôler les débarquements. Merci.

Ms. Mitton: Mr. Speaker, Statistics Canada estimates that over \$8 billion in tax revenue is foregone annually in Canada due to companies shielding their money in offshore tax havens. A New Brunswicker pioneered using tax havens to avoid paying taxes when K.C. Irving placed control of his conglomerate in and subsequently moved to Bermuda in 1972 to avoid paying Canadian corporate and personal income taxes. Today, over 100 Irving companies, worth over \$10 million, are owned by 8 offshore holding companies based in Bermuda, according to Statistics Canada. Those holding companies are, in turn, controlled by a Bermuda-based trust.

prendre pour soutenir nos petites entreprises, qui dynamisent notre secteur privé. C'est une décision de plus qui s'ajoute à la liste croissante des bonnes décisions prises par notre gouvernement conservateur. Merci, Monsieur le président.

Ms. Thériault: Mr. Speaker, the fishing industry in New Brunswick brings in millions of dollars in economic spinoffs. This year, despite record crab quotas and a very high landed price, our plant workers are again the ones who lose the most in our industry: When there are too many fish, they work hard, then, when there are not enough, they cannot get enough hours to qualify for employment insurance. That makes no sense.

Also, I seriously question the conditions our plant workers have to work in. I am talking about men and women—but mostly women—who work weeks and weeks in a row, 7 days a week, and stand for 15 hours a day with their hands in cold water in buildings that are sometimes not even heated. No one should have to work in these deplorable conditions.

I call on the government to work with other provinces to set acceptable employment standards for our plant workers. I also urge the government to consider working with the federal government to monitor landings. Thank you.

M^{me} Mitton : Monsieur le président, Statistique Canada estime que plus de 8 milliards de recettes fiscales sont perdus chaque année au Canada parce que des entreprises placent leur argent dans des paradis fiscaux à l'étranger. Une personne du Nouveau-Brunswick, K.C. Irving, a été l'une des premières à utiliser les paradis fiscaux pour éviter de payer des impôts lorsqu'elle a transféré le contrôle de son conglomerat aux Bermudes en 1972, puis s'y est installée pour échapper à l'impôt sur les sociétés et à l'impôt sur le revenu des particuliers au Canada. Aujourd'hui, selon Statistique Canada, plus de 100 sociétés Irving, d'une valeur de plus de 10 millions, sont détenues par 8 sociétés de portefeuille offshore basées aux Bermudes. Ces sociétés de portefeuille sont, à leur tour, contrôlées par une fiducie basée aux Bermudes.

10:20

Since the Panama Papers were published over three years ago, the Canadian government has recovered only \$15 million in tax revenue and penalties, which pales in comparison to the \$180 million in France and the \$210 million in Spain. This is money that could be used by the provincial government to provide public services, health care, education, and road maintenance. We must put an end to this legalized theft. Thank you, Mr. Speaker.

Mrs. Conroy: Mr. Speaker, with nine confirmed measles cases in Saint John and a whooping cough outbreak in Fredericton, it is clear that more must be done to educate people about the critical need for immunization. It is of concern that currently, there is no clear knowledge of vaccination rates among students in the province. Vaccination should not be optional. Unless parents can prove that their children have underlying health conditions that prevent them from being immunized, children should not be allowed to go to school without proof of immunization for vaccine-preventable diseases. New Brunswick needs to be educated. Not vaccinating your children leaves them vulnerable to disease for their whole lives. Thank you, Mr. Speaker.

Mr. Savoie: Thank you, Mr. Speaker. In the speech from the throne, our government recognized how rising WorkSafeNB premiums are hurting our small businesses and discouraging them from adding jobs. The previous government failed to protect New Brunswick workers and New Brunswick businesses through its inaction on skyrocketing WorkSafeNB premiums. As soon as we became government, we went right to work on this issue and brought forward legislation to curb huge increases in premiums.

Our Auditor General made 29 recommendations to WorkSafeNB to balance needs with the long-term sustainability of the workers' compensation system. Our government listens to the Auditor General, and we share her concern about our injured workers and the sustainability of our WorkSafeNB system. We are implementing the recommendations of our Auditor General because it is the right decision to move our province forward. Thank you, Mr. Speaker.

Depuis la publication des Panama Papers il y a plus de trois ans, le gouvernement canadien n'a récupéré que 15 millions en recettes fiscales et en pénalités, ce qui est dérisoire comparé aux 180 millions en France et aux 210 millions en Espagne. Il s'agit là d'argent que le gouvernement provincial pourrait utiliser pour financer les services publics, les soins de santé, l'éducation et l'entretien des routes. Nous devons mettre un terme à un tel vol légalisé. Merci, Monsieur le président.

M^{me} Conroy : Monsieur le président, avec neuf cas confirmés de rougeole à Saint John et une épidémie de coqueluche à Fredericton, il est clair qu'il faut faire davantage pour sensibiliser la population à la nécessité cruciale de la vaccination. Il est préoccupant de constater qu'à l'heure actuelle, on ne dispose d'aucune donnée claire sur les taux de vaccination chez les élèves de la province. La vaccination ne devrait pas être facultative. À moins que les parents ne puissent prouver que leurs enfants souffrent de problèmes de santé sous-jacents les empêchant d'être vaccinés, les enfants ne devraient pas être autorisés à aller à l'école sans preuve de vaccination contre les maladies évitables par la vaccination. Le Nouveau-Brunswick a besoin d'être sensibilisé. Ne pas vacciner ses enfants les rend vulnérables aux maladies pour toute leur vie. Merci, Monsieur le président.

M. Savoie : Merci, Monsieur le président. Dans le discours du trône, notre gouvernement a reconnu que la hausse des cotisations à Travail sécuritaire NB nuit à nos petites entreprises et les dissuade de créer des emplois. Le gouvernement précédent n'a pas su protéger les travailleurs et les entreprises du Nouveau-Brunswick en restant inactif face à la flambée des cotisations à Travail sécuritaire NB. Dès notre arrivée au pouvoir, nous nous sommes immédiatement attaqués à cette question et avons présenté un projet de loi visant à freiner les hausses considérables des cotisations.

Notre vérificatrice générale a formulé 29 recommandations à l'intention de Travail sécuritaire NB afin de concilier les besoins avec la viabilité à long terme du régime d'indemnisation des accidentés du travail. Notre gouvernement est à l'écoute de la vérificatrice générale, et nous partageons ses préoccupations concernant nos travailleurs blessés et la viabilité de notre système Travail sécuritaire NB. Nous mettons en oeuvre les recommandations de notre vérificatrice générale, car

Mr. C. Chiasson: Mr. Speaker, beach weather must be coming, as the flip-flops continue on that side of the House. On one single file, the Premier, the pseudo-Premier from Fredericton-Grand Lake, the Deputy Premier, and the Minister of Health are not on the same page at all. What is interesting is that former Conservative Premier Bernard Lord has shown facts that prove they just do not understand the situation. No paramedics have lost their jobs because of language. No ambulances are being parked because of language. We have a paramedic shortage in New Brunswick, and it is not caused by language. When will this Premier and the co-Premier to his left understand that language is not the issue and that the real problem here is that paramedics are just not being valued for the work they are doing? They need better working conditions and wages. Thank you, Mr. Speaker.

M. K. Arseneau : Nos écrivains excellent, ils se démarquent et ils rayonnent. Ils affirment notre existence et ils inscrivent au patrimoine des lettres la richesse des identités d'ici. Moncton, Caraquet, Edmundston, Rogersville : Nous existons dans leurs livres.

S'ils peuvent le faire, c'est notamment parce qu'ils peuvent écrire sans avoir à se soucier de la vente de leurs livres. Ceci, grâce à la chaîne du livre qui relie l'auteur aux lecteurs en passant par les éditeurs et par les libraires. Nos libraires indépendants sont essentiels à cet écosystème. Plus que des commerçants, ils sont des passeurs, au fait de notre littérature, et ils se consacrent à son rayonnement. Toutefois, leur pérennité est fragile, car ils doivent faire face à la concurrence des organismes de vente en ligne et des grandes surfaces, qui n'ont pas les mêmes engagements envers notre littérature.

Plus que jamais, nous devons bonifier notre politique du livre du Nouveau-Brunswick de 2008 par l'entremise d'une politique d'achat du livre obligeant nos institutions publiques à les acheter dans les librairies d'ici. Nous soutiendrions alors un marché viable pour nos libraires, de sorte que nos auteurs

c'est la bonne décision pour faire avancer notre province. Merci, Monsieur le président.

M. C. Chiasson : Monsieur le président, la saison des plages doit approcher, car les flip-flops se poursuivent de ce côté-là de la Chambre. Sur un seul et même dossier, le premier ministre, le pseudo-premier ministre de Fredericton-Grand Lake, le vice-premier ministre et le ministre de la Santé ne sont absolument pas sur la même longueur d'onde. Ce qui est intéressant, c'est que l'ancien premier ministre conservateur Bernard Lord a présenté des faits qui prouvent qu'ils ne comprennent tout simplement pas la situation. Aucun travailleur paramédical n'a perdu son emploi à cause de la langue. Aucune ambulance n'est immobilisée à cause de la langue. Nous avons une pénurie de travailleurs paramédicaux au Nouveau-Brunswick, et elle n'est pas causée par la langue. Quand l'actuel premier ministre et le co-premier ministre à sa gauche comprendront-ils que la langue n'est pas le problème et que le véritable problème ici est que les travailleurs paramédicaux ne sont tout simplement pas valorisés pour le travail qu'ils accomplissent? Ils ont besoin de meilleures conditions de travail et de meilleurs salaires. Merci, Monsieur le président.

Mr. K. Arseneau: Our writers excel, stand out, and shine. They affirm our existence and add the richness of identities here to literary heritage. Moncton, Caraquet, Edmundston, Rogersville: We exist in their books.

If our writers can do that, it is because they can write without having to worry about selling their books. This is thanks to the book supply chain that connects the author to readers through publishers and bookstores. Our independent bookstores are essential to this ecosystem. They are more than retailers—they transmit our literature and dedicate themselves to showcasing it. However, their sustainability is fragile because they have to deal with competition from online sales and big-box stores, which do not have the same commitment to our literature.

More than ever, we must improve our 2008 New Brunswick Book Policy by requiring our public institutions to buy books from bookstores here. Then we would be supporting a viable market for our bookstores so that our authors did not have to become

n'aient pas à se faire vendeurs de livres — des livres qu'ils n'auraient plus le temps d'écrire. Merci, Monsieur le président.

Mr. DeSaulniers: Thank you, Mr. Speaker. The answer to medical professional shortages in the province could be found in career loans available to newcomers to this province whose professional credentials are not recognized in Canada. The Atlantic Immigration Career Loan Fund will provide up to \$15 000 to immigrants seeking Canadian credentials for their profession or trade. It is my understanding that up to 200 loans are expected in New Brunswick over four years to help immigrants with things such as the cost of living, training, and licensing.

10:25

There is an urgent need for nurses and other medical professionals in this province. It is my hope that, with these loans, the newcomers in the province who are currently unable to find work in their fields due to costs and barriers to having their credentials recognized will be able to move forward with their careers and fill gaps that currently exist in this province. Thank you.

Mr. Fairgrieve: Mr. Speaker, a recent report from the Atlantic Provinces Economic Council says that the population of the three Maritime Provinces is growing at the fastest rate in decades. Our New Brunswick population growth is thanks in large part to economic immigration. Nowhere is this more evident than in my riding of Carleton, where we are welcoming people from around the world to participate in our vital transportation sector. Carleton is home to more than 50 transportation companies, including some of the province's largest: Day & Ross, Ayr Motor Express, and McConnell Transport. I am proud that our government is working to keep New Brunswick companies strong and competitive through immigration, by fighting our carbon tax, by addressing WorkSafeNB premiums, and by refusing to adopt the federal tax on passive income. Thank you, Mr. Speaker.

book sellers—sellers of books they would no longer have time to write. Thank you, Mr. Speaker.

M. DeSaulniers : Merci, Monsieur le président. La solution à la pénurie de professionnels de la santé dans la province pourrait résider dans les prêts à la formation offerts aux nouveaux arrivants dont les titres de compétences ne sont pas reconnus au Canada. Le Fonds de prêt de carrière aux immigrants de l'Atlantique accordera jusqu'à 15 000 \$ aux immigrants qui souhaitent obtenir des titres de compétences canadiens pour leur profession ou leur métier. Je crois comprendre que jusqu'à 200 prêts devraient être accordés au Nouveau-Brunswick sur une période de quatre ans pour aider les immigrants à faire face à des dépenses telles que celles associées au coût de la vie, à la formation et à l'obtention d'une licence.

Il y a un besoin urgent d'infirmières et infirmiers et d'autres professionnels de la santé dans la province. J'espère que, grâce à de tels prêts, les nouveaux arrivants dans la province qui sont actuellement incapables de trouver du travail dans leur domaine en raison des coûts et des obstacles associés à la reconnaissance de leurs titres de compétences pourront aller de l'avant dans leur carrière et combler les lacunes qui existent actuellement dans la province. Merci.

M. Fairgrieve : Monsieur le président, un rapport récent du Conseil économique des provinces de l'Atlantique indique que la population des trois provinces Maritimes connaît la croissance la plus rapide depuis des décennies. La croissance démographique du Nouveau-Brunswick est en grande partie due à l'immigration économique. Cela n'est nulle part plus évident que dans ma circonscription de Carleton, où nous accueillons des personnes du monde entier pour qu'elles participent à notre secteur vital des transports. Carleton abrite plus de 50 entreprises de transport, dont certaines des plus importantes de la province, à savoir Day & Ross, Ayr Motor Express et McConnell Transport. Je suis fier que notre gouvernement s'efforce de maintenir la solidité et la compétitivité des entreprises du Nouveau-Brunswick en favorisant l'immigration, en luttant contre notre taxe sur le carbone, en s'attaquant aux cotisations à Travail sécuritaire NB et en refusant d'adopter la taxe

fédérale sur les revenus passifs. Merci, Monsieur le président.

Questions orales

Inondations

M. D. Landry : Merci, Monsieur le président. Ce matin, ma question s'adresse au premier ministre. Plus tôt cette semaine, le *Telegraph-Journal* a exhorté le premier ministre à ne pas laisser la politique retarder les projets d'infrastructure cette année, particulièrement en ce qui concerne les mesures d'atténuation des inondations et l'argent disponible à Ottawa.

Perth-Andover a évité le pire cette année, mais a subi plusieurs inondations catastrophiques au cours des dernières années. Nous avons déjà un projet prêt à démarrer pour lutter contre les inondations, élaboré par des ingénieurs — pas par des politiciens. Quelles raisons aurait le premier ministre, autres que de faire de la petite politique, pour ne pas mettre en œuvre ce projet?

Hon. Mr. Higgs : Mr. Speaker, thank you for the question. In relation to mitigation efforts, we are now going through an assessment of everything that happened this past year and comparing it to last year. We actually have a . . . We are down. I think that we had about 500 and some applications this year versus about 1 200 last year, so that . . . The flood conditions in the south were similar or the same, and I appreciate that those in Perth-Andover region escaped it this year.

I said in that same interview that we would put that on the list with all the other projects that are certainly there and that we would go after the highest risks first. We know that we have to deal with mitigation efforts and we have to do that across the province. The idea is to have a plan and not simply to go out and spend money. They may have had a shovel-ready project there; but, mind you, Mr. Speaker, there were a lot of shovel-ready projects last year at election time, so picking and choosing them is a tough act. Right now, we want to focus on looking across our province and at where we would get the biggest bang for the buck. We have been working with our federal partners because they have been partners in this issue, Mr. Speaker, and I am proud to say that. Thank you.

Oral Questions

Floods

Mr. D. Landry: Thank you, Mr. Speaker. This morning, my question is for the Premier. Earlier this week, the *Telegraph-Journal* urged the Premier not to let politics delay infrastructure projects this year, particularly with regard to flood mitigation measures and money available in Ottawa.

Perth-Andover avoided the worst this year, but has experienced disastrous floods over the past few years. To combat flooding, we already had a shovel-ready project, and it had been developed by engineers—not politicians. What reasons would the Premier have, other than playing petty politics, not to implement this project?

L'hon. M. Higgs : Monsieur le président, je vous remercie de la question. En ce qui concerne les efforts d'atténuation des effets, nous procédons maintenant à une évaluation de tout ce qui s'est produit au cours de la dernière année et nous le comparons à ce qui s'est produit l'année précédente. Nous avons en fait une... Nous constatons une diminution. Je pense qu'un peu plus de 500 demandes nous ont été présentées cette année, comparativement à environ 1 200 l'année dernière ; donc... Les inondations dans le sud étaient semblables ou les mêmes, et je sais que les gens de la région de Perth-Andover y ont échappé cette année.

Lors de la même entrevue, j'ai dit que nous ajouterions le projet à la liste de tous les autres projets qui sont certainement envisagés et que nous nous pencherions d'abord sur les risques les plus élevés. Nous savons que nous devons nous occuper des efforts d'atténuation des effets et que nous devons le faire à l'échelle provinciale. L'idée, c'est d'avoir un plan et de ne pas simplement aller dépenser de l'argent. Les gens de l'ancien gouvernement avaient peut-être un projet prêt à être démarré à l'endroit en question, mais, remarquez bien, Monsieur le président, que de nombreux projets étaient prêts à être démarrés l'année dernière au moment des élections ; il est donc difficile de les trier et de les choisir soigneusement. À l'heure actuelle, nous voulons nous concentrer sur un examen à l'échelle provinciale et sur les aspects qui nous

M. D. Landry : Monsieur le président, maintenant que les inondations sont terminées, j'étudie le rapport du premier ministre. Il déclare qu'il va mettre en œuvre des projets qui sont peut-être plus prioritaires. Toutefois, il ne faut pas attendre que cela arrive de nouveau. En ce qui concerne Perth-Andover, le projet était décidé et prêt à être mis en œuvre.

Une des recommandations faites était d'élever la route. Le premier ministre a déjà dit lui-même que, dans certains endroits de la province, il faudrait probablement élever des routes. Toutefois, le projet de Perth-Andover est prêt à être mis en œuvre. Faut-il attendre qu'il y ait une autre inondation pour prouver que cela peut arriver? C'est déjà arrivé. Pourquoi le premier ministre ne met-il pas de l'argent là où il devrait être mis afin de régler ce problème une fois pour toutes?

Hon. Mr. Higgs: Well, Mr. Speaker, as I said, there were a lot of shovel-ready projects last year in every sector, and I know that Perth-Andover certainly was no exception. We would like to be able to do as many projects as we can before the next flood season. I know that we will not be able to do them all, so we are going to have to look at where the greatest risks lie. That one is on the books, as I said, to look at as well. We will continue to evaluate all of them as they come in and do that over the next few weeks. It is not as though we are going to wait until next spring and then think about it.

But I think the reality is that we certainly will not be doing all the projects everywhere in the province and every low road will not get raised. We saw even this last time around that roads that were recently repaired were still low. They were flooded in last year's flood, so you kind of wonder, Here we were fixing the road anyway but doing it at the same low level. Those have been identified, and they will happen over time, many of them, as we repair them. But we will still continue to focus on the priorities. We will have a work plan that we will generate over the coming months and weeks.

permettraient d'obtenir les meilleurs résultats. Nous travaillons avec nos partenaires fédéraux à cet égard, car ils sont des partenaires dans le dossier en question, Monsieur le président, et je suis fier de le dire. Merci.

Mr. D. Landry: Mr. Speaker, now that the flooding is over, I am reviewing the Premier's report. He states that he will be implementing projects which may be of higher priority. However, we must not wait for this to happen again. As for Perth-Andover, the project had been decided on and was shovel ready.

One of the recommendations was to raise the road. The Premier himself has already said that, in certain parts of the province, roads would probably have to be raised. However, the Perth-Andover project is ready to be implemented. Is it necessary to wait for another flood to prove that it can happen? It has already happened. Why does the Premier not put money where it should be put in order to solve this problem once and for all?

L'hon. M. Higgs : Eh bien, Monsieur le président, comme je l'ai mentionné, de nombreux projets étaient prêts à être démarrés dans tous les secteurs l'année dernière, et je sais que Perth-Andover ne faisait pas exception. Nous aimerions être en mesure de réaliser le plus de projets possible avant la prochaine saison des inondations. Je sais que nous ne pourrions pas tous les réaliser ; nous devons donc déterminer où les plus gros risques se situent. Le projet en question, comme je l'ai dit, est ajouté à la liste des projets à examiner. Nous continuerons à évaluer tous les projets au fur et à mesure qu'ils seront présentés et nous le ferons au cours des prochaines semaines. Ce n'est pas comme si nous attendrions au printemps prochain et que nous y penserons à ce moment-là.

Je pense toutefois que, en réalité, nous ne pourrions certainement pas réaliser tous les projets dans l'ensemble de la province et que toutes les routes basses ne pourront pas être surélevées. Nous avons même vu lors des dernières inondations que les routes qui avaient été réparées récemment étaient toujours trop basses. Elles ont été inondées pendant les inondations de l'année dernière ; on se demande donc pourquoi, puisque nous devions les réparer de toute façon, nous avons gardé les routes au même niveau, qui est trop bas. Ces routes ont été repérées, et des changements seront apportés à beaucoup d'entre elles au fur et à mesure qu'elles seront réparées. Nous continuerons quand même à nous concentrer sur les

priorités. Nous aurons un plan de travail que nous dresserons au cours des semaines et des mois à venir.

10:30

M. D. Landry : Nous avons aussi entendu dire de la part de certains entrepreneurs que les appels d'offres seraient retardés dans la province et qu'ils ne savent pas exactement comment ajuster leur équipe pour l'été qui vient. Il y a la possibilité que 1 000 emplois soient perdus dans le domaine de la construction au ministère des Transports et de l'Infrastructure cet été. Étant donné que le premier ministre aime mesurer les choses, comment va-t-il s'y prendre pour pallier au manque d'emploi? J'ai entendu le premier ministre dire qu'il voulait rapatrier les gens de l'Alberta et des autres provinces, mais s'il y a un manque à gagner de 1 000 emplois au ministère des Transports et de l'Infrastructure cette année, comment pense-t-il que ces familles feront pour gagner leur vie? S'en aller dans l'Ouest pour ces personnes est tout le contraire de ce que le premier ministre a indiqué.

Alors, le premier ministre peut-il nous dire ce qui va arriver à ces familles et pourquoi il y a tant de réductions et de retards dans les programmes d'infrastructures au Nouveau-Brunswick?

Hon. Mr. Higgs: Mr. Speaker, here is where the rubber meets the road. There is a fundamental belief difference here. There is one belief across the aisle that says we will spend as many tax dollars as we possibly can to buy jobs. We will buy them here. We will buy them there. We will buy them anywhere in the province, but we will buy jobs because there is good value in buying jobs.

There is another philosophy that says we want the private sector to invest in the province and create employment. We want to invest in roads and infrastructure where it will drive the best behaviour, and that means having tourism routes through our province or having tourism activities in our province that people will want to stop and see. It is not a matter of saying: How many jobs can I buy with your dollars? We are dollarated out for taxes, and the only way we are going to change that is to have private sector investment and start to grow the economy in real terms—real jobs that make a difference for real people, Mr. Speaker.

M. D. Landry : Les propos du premier ministre m'enragent ; je vous le dis vraiment. Plusieurs

Mr. D. Landry: We also heard from certain contractors that tendering would be delayed in the province and that they did not know exactly how to adjust their teams for this coming summer. It is possible that 1 000 construction jobs will be lost at the Department of Transportation and Infrastructure this summer. Since the Premier likes to measure things, how will he go about compensating for the lack of employment? I heard the Premier say he wanted to repatriate people from Alberta and the other provinces, but, with a shortfall of 1 000 jobs at the Department of Transportation and Infrastructure this year, how does he think these families will make a living? For these people, going out west is the very opposite of what the Premier said.

So, can the Premier tell us what will happen to these families, and why there are so many cuts and delays in infrastructure programs in New Brunswick?

L'hon. M. Higgs : Monsieur le président, c'est là où le bât blesse. Ici se manifeste une différence fondamentale de principe. De l'autre côté, on dit de dépenser le plus de recettes fiscales possible pour acheter des emplois. On achètera des emplois ici. On en achètera là. On en achètera partout dans la province, car il est avantageux d'acheter des emplois.

Selon un autre principe, nous croyons que le secteur privé doit investir dans la province et créer des emplois. Nous voulons investir dans les routes et les infrastructures qui favorisent les pratiques exemplaires, et pour ce faire, il faut créer des itinéraires et activités touristiques dans notre province où les gens voudront s'arrêter et participer. Il n'est pas question de dire : Combien d'emplois puis-je acheter avec votre argent? Nous avons atteint une limite en matière d'imposition, et la seule façon de changer la situation, c'est d'avoir des investissements dans le secteur privé et de commencer à faire croître l'économie en valeur réelle grâce à de vrais emplois qui aident les vraies gens, Monsieur le président.

Mr. D. Landry: The Premier's comments make me mad, they really do. Several people from the private

personnes du secteur privé ont investi dans l'achat d'équipement ; quelque chose qu'elles font tous les ans. Vous savez qu'on a un budget fixe, et, au cours des années, ces gens s'étaient préparés à recevoir un certain montant d'argent pour construire les routes, et là je parle des routes seulement.

Monsieur le premier ministre, vous dites que vous ne voulez pas acheter des emplois, mais il ne s'agit pas d'acheter des emplois. En effet, chaque fois qu'un gouvernement conservateur prend le pouvoir, et que, par la suite, un gouvernement libéral prend sa place, les routes ont tellement été négligées, que nous sommes obligés de prendre les bouchées doubles. Si nous n'investissons pas aujourd'hui dans nos infrastructures, cela en coûtera le double dans les années à venir. Le premier ministre a-t-il quelque chose à dire là-dessus?

Hon. Mr. Higgs: We have seen investment, Mr. Speaker. We have seen investments from local companies such as MRDC and Dexter—companies that are growing outside the province but building roads inside the province. Our goal is to have projects that are right for companies in this province so that they can own them and run them. That is our goal, Mr. Speaker.

At the end of the day, we have people working. Do you know what? I agree that we cannot have this cyclical nature of high spending for election purposes and then average spending for maintenance purposes. That is what we see. We see one party that is dedicated to throwing money at literally everything, everything that is on the books, to try to invent jobs and invent projects through taxpayer spending. We see a federal government that is doing the same thing.

Yes, we can get lots of money to spend, Mr. Speaker, and 50-cent dollars. I am willing to do that for our mitigation efforts as we make changes to deal with the next issue concerning floods. But I am not willing to do that to create a job that is there for only one purpose—to buy it. The cost of jobs is much greater than the cost of the actual project. It has to be done for the long haul, with investment that works for the long haul.

sector have invested in equipment purchases, as they do every year. You know we have a fixed budget, and, over the years, these people have expected to get a certain amount for road construction—and I am just talking about roads here.

Mr. Premier, you say you do not want to buy jobs, but it is not about buying jobs. In fact, every time a Conservative government comes into office and is then replaced by a Liberal government, the roads have been so neglected that we have to work twice as hard. If we do not invest in our infrastructure today, the cost will be doubled in years to come. Does the Premier have anything to say about this?

L'hon. M. Higgs : Les investissements progressent, Monsieur le président. Des investissements ont été réalisés par des compagnies locales, comme MRDC et Dexter, qui sont en pleine expansion à l'extérieur de la province, mais qui construisent des routes dans la province. Notre objectif est de proposer des projets qui conviennent aux compagnies de la province pour qu'elles puissent les piloter et les mener à bien. Voilà notre but, Monsieur le président.

Au bout du compte, nous donnons du travail aux gens. Savez-vous quoi? Je conviens que nous ne pouvons pas accepter le cycle de dépenses élevées à des fins électorales, suivies de dépenses moyennes à des fins d'entretien. Voilà ce que nous constatons. Nous constatons qu'un parti est déterminé à injecter de l'argent dans absolument tout ce qui est inscrit aux comptes, à essayer d'inventer des emplois et des projets en dépensant l'argent des contribuables. Nous constatons que le gouvernement fédéral agit de la même façon.

Oui, nous pouvons obtenir beaucoup d'argent à dépenser et un partage à parts égales des coûts, Monsieur le président. Je suis disposé à obtenir le tout aux fins de nos efforts d'atténuation, dans le cadre des changements que nous apporterons pour faire face au problème des prochaines inondations. Je ne suis toutefois pas disposé à le faire pour créer un emploi qui ne sert qu'à être acheté. Le coût des emplois est beaucoup plus élevé que celui du projet en tant que tel. Il faut agir de façon durable en misant sur des investissements qui seront efficaces à long terme.

M. D. Landry : Monsieur le président, j'aimerais que le premier ministre aille dire cela aux gens de Perth-Andover et à ceux des régions de Kent et de Shippagan pour ce qui est de la construction du pont. Oui, j'aimerais que le premier ministre fasse le tour de la province et qu'il dise à ces gens : Cette année, vos projets ne seront pas réalisés. Comme je l'ai dit tout à l'heure, il y a environ 1 000 personnes qui vont perdre leur emploi cette année. Où iront ces 1 000 personnes? Dans l'Ouest.

Je n'essaie pas de faire peur aux gens, je leur dis simplement la vérité. Faire peur aux gens et leur dire la vérité, ce n'est pas la même chose. Je peux vous dire ceci : Il y a des gens qui ont peur de ne pouvoir garder leur maison et leur véhicule, acheter de la nourriture et envoyer leurs enfants à l'école. C'est cela la réalité qui s'en vient : Au-delà de 1 000 personnes perdront leur emploi, suite à l'inactivité du présent gouvernement. Ce n'est rien de nouveau.

Monsieur le premier ministre, je vous dirai qu'il ne s'agit pas d'acheter des emplois, mais d'assurer à des familles qu'elles pourront gagner leur vie ici, au Nouveau-Brunswick.

10:35

Hon. Mr. Higgs: Mr. Speaker, there are no other words for it than buying jobs. Why do you think we wanted to balance the budget, Mr. Speaker?

(Interjections.)

Mr. Speaker: Order.

Hon. Mr. Higgs: We wanted to balance the budget because we wanted the credit agencies to save us \$25 million or \$50 million in interest payments, Mr. Speaker. And who does that help? It does not help us. Why do you think they looked at us and said that we were finally on a stable footing, a stable path forward? It is because they saw, Mr. Speaker, that we were not inventing an economy. We were not taxing people, because we had no more tax room. The Liberals saw to that in the last government.

We are in a situation where we can pay more interest or where we can try to get stabilized so that we can

Mr. D. Landry: Mr. Speaker, I would like the Premier to go and say that to people in Perth-Andover and the Kent and Shippagan areas about building the bridge. Yes, I would like the Premier to go around the province and tell these people: This year, your projects will not be carried out. As I said earlier, about 1 000 people will lose their jobs this year. Where will these 1 000 people go? Out West.

I am not fearmongering, I am simply telling people the truth. Fearmongering and telling people the truth are not the same things. I can tell you this: There are people who are afraid they will not be able to keep their homes and their vehicles, buy food, and send their children to school. This is an imminent reality: More than 1 000 people will lose their jobs as a result of this government's inactivity. This is nothing new.

I will tell you, Mr. Premier, this is not about buying jobs, it is about making sure families will be able to make a living here in New Brunswick.

L'hon. M. Higgs : Monsieur le président, on ne saurait qualifier une telle approche que d'achat d'emplois. Selon vous, pourquoi voulions-nous équilibrer le budget, Monsieur le président?

(Exclamations.)

Le président : À l'ordre.

L'hon. M. Higgs : Nous voulions équilibrer le budget parce que nous voulions que les agences de notation nous fassent économiser 25 ou 50 millions de dollars en paiement d'intérêts, Monsieur le président. D'ailleurs, la mesure nous aide-t-elle? Elle ne nous aide pas. Selon vous, pourquoi les agences de notation nous ont-elles dit que nous étions enfin sur la bonne voie, une voie stable pour l'avenir? C'est parce que les agences ont constaté que nous n'inventons pas une économie, Monsieur le président. Nous n'avons pas imposé les gens, puisque nous n'avions plus de marge fiscale. Les Libéraux se sont arrangés pour cela sous le gouvernement précédent.

Nous nous trouvons dans une situation où nous pouvons soit payer plus d'intérêts, soit tenter de

create long-term employment that results in fixing roads and infrastructure in a meaningful way. Yes, we are analyzing that bridge in Shippagan right now to understand when it needs to be replaced, Mr. Speaker, because we will fix things based on the requirement to fix them, not based on a political statement.

M. D. Landry : Monsieur le président, je suis content d'entendre cela. C'est simplement que la philosophie des parlementaires du côté du gouvernement et la nôtre sont complètement différentes. En matière de gestion des actifs, nous avons un système qui nous disait où investir de l'argent. En ce qui le concerne ce gouvernement, selon l'expérience que j'en ai, il n'a pas regardé à ce système qui fonctionnait très bien. Ici, on ne joue pas seulement avec des chiffres.

Ce qui importe au gouvernement actuel, ce sont les chiffres. Chez nous, lorsque nous parlons d'équilibrer le budget, nous comprenons cela. La cote attribuée par Moody's et autres compagnies semblables, c'est ce qui importe à ce gouvernement. Pour nous, de ce côté-ci de la Chambre, ce sont les gens de la province dont nous nous soucions. Ce sont ces gens que nous voulons garder ici. Ce sont ces gens auxquels nous voulons porter attention.

Il ne s'agit pas de créer des emplois artificiels, comme le dit le premier ministre ; ce ne sont pas des emplois artificiels. Si je regarde à St. Isidore Asphalte, cette année il y aura peut-être 50 ou 75 personnes qui n'auront pas d'emploi. Cela, ce passe directement chez moi. Comment répondre à ces gens?

Hon. Mr. Higgs: Mr. Speaker, asset management? The new bridge to Riverview, the causeway—asset management? The twinning of the four-lane highway—asset management? The courthouse—asset management? The twinning of Route 1 a few years ago—asset management? That is not asset management. That is buying jobs, Mr. Speaker. That is saying that the members opposite cannot resist the federal government's 50-cent dollars. They just have this obsession.

With regard to the interest in Moody's, yes, you want Moody's or Standard & Poor's or DBRS, Mr. Speaker. Do you know why that is important? It saved us \$25 million or \$50 million in interest. We are paying \$700 million now, \$660 million or \$670 million, but it does not matter, does it? That \$50 million in interest

rétablir la stabilité afin de pouvoir créer des emplois à long terme qui contribueront de façon réelle à la remise en état des routes et des infrastructures. Oui, nous évaluons en ce moment même l'état du pont de Shippagan pour déterminer quand celui-ci devra être remplacé, Monsieur le président, car nous effectuerons des travaux de rénovation selon leur nécessité, et non en fonction d'une déclaration politique.

Mr. D. Landry: Mr. Speaker, I am pleased to hear that. It is simply that the philosophy of the government members is completely different from ours. In terms of asset management, we had a system that told us where to invest money. This government, from what I have seen, has not looked at this system that was working very well. Here, we are not just playing with numbers.

What matters to this government are the numbers. With us, when we talk about balancing the budget, we understand that. What matters to this government is the rating given by Moody's and other similar companies. For us, on this side of the House, it is the people of the province that we care about. These are the people we want to keep here. These are the people we want to focus on.

This is not about creating the make-work jobs the Premier is referring to; these are not make-work jobs. If I look at St. Isidore Asphalte, 50 to 75 people might not have jobs this year. This is happening directly in my community. What does one answer to these people?

L'hon. M. Higgs : Monsieur le président, s'agit-il de gestion des actifs? Est-ce le cas du nouveau pont vers Riverview, le pont-jetée? Est-ce le cas de l'élargissement à quatre voies de tronçons de route? Est-ce le cas du palais de justice? Est-ce le cas de l'élargissement à quatre voies de la route 1 il y a quelques années? Il ne s'agit pas de gestion des actifs. Il s'agit d'acheter des emplois, Monsieur le président. En fait, les gens d'en face ne peuvent s'empêcher de recourir au partage à parts égales des coûts proposé par le gouvernement fédéral. Ils n'ont que cette obsession.

En ce qui concerne l'intérêt porté à Moody's, oui, il faut l'appui de Moody's, de Standard & Poor's ou de DBRS, Monsieur le président. Savez-vous pourquoi cet appui est important? Il nous a fait économiser 25 ou 50 millions de dollars en intérêts. Nous payons maintenant 700 millions, sinon 660 ou 670 millions,

payments that we are not making matters to me, Mr. Speaker, because it is less tax that we have to charge. It is more services we can provide rather than spending on interest. That is the difference. Build what we need. Tax in appropriate ways so that people want to live and work here in New Brunswick.

Nominations

M. LePage : Merci, Monsieur le président. Comme nous le voyons, le premier ministre comprend ce que veut dire Moody's. Toutefois, le premier ministre, qui est responsable de l'administration de la *Loi sur les langues officielles*, comprend-il que la loi prévaut mais ne s'applique pas à la *Loi sur l'éducation*? Le premier ministre doit reconnaître et respecter l'indépendance du comité de sélection et du commissaire.

Hier, nous avons appris que le premier ministre comptait parmi les nouvelles exigences du poste de commissaire, le fait de comprendre pourquoi chaque enfant sortant de nos écoles ne parlait pas les deux langues officielles. Je croyais que c'était le rôle du ministre de l'Éducation et du Développement de la petite enfance de le faire.

Monsieur le président, étant donné qu'il ne semble pas comprendre la portée de la *Loi sur les langues officielles* et qu'il se donne le droit de relancer le processus de sélection, le premier ministre va-t-il nommer le ministre de l'Éducation et du Développement de la petite enfance commissaire aux langues officielles? Ou bien, le ministre de l'Éducation et du Développement de la petite enfance est-il un des candidats qu'il veut prendre en considération?

Hon. Mr. Higgs : Mr. Speaker, do you know what I understand? I understand that our school system is failing our kids. I understand that here, after 50 years, we are still debating the merits of a bilingual province. I think that is sad. I think it is unconscionable that it is even a discussion at this point. Do you know what the difference is, Mr. Speaker? I am not prepared to stay here and avoid the real issues. I want to get to the bottom of why our kids—anywhere in this province—cannot graduate and be able to speak conversationally in both languages. I do not understand that.

mais cela n'a pas d'importance, n'est-ce pas? Les 50 millions de dollars que nous n'avons pas à payer en intérêts sont, à mes yeux, importants, Monsieur le président, car nous avons moins d'impôts et de taxes à prélever. Nous pouvons fournir plus de services au lieu de payer des intérêts. Voilà la différence. Construisons ce dont nous avons besoin. Imposons de façon appropriée pour que les gens veuillent vivre et travailler au Nouveau-Brunswick.

Appointments

Mr. LePage: Thank you, Mr. Speaker. As we see, the Premier understands what Moody's means. However, does the Premier, who is responsible for the administration of the *Official Languages Act*, understand that, while this act prevails, it does not apply to the *Education Act*? The Premier must acknowledge and respect the independence of the selection committee and of the commissioner.

Yesterday, we learned that, according to the Premier, the task of figuring out why every kid coming out of our schools is not speaking both official languages would be part of the commissioner's new responsibilities. I thought it was the role of the Minister of Education and Early Childhood Development to do so.

Mr. Speaker, the Premier does not seem to understand the scope of the *Official Languages Act*, and he is giving himself the authority to restart the selection process: So, will the Premier appoint the Minister of Education and Early Childhood Development as Commissioner of Official Languages, or, is the Minister of Education and Early Childhood Development one of the candidates he wants to consider?

L'hon. M. Higgs : Monsieur le président, savez-vous ce que je comprends? Je comprends que notre système scolaire laisse tomber nos jeunes. Je comprends que, ici, 50 ans plus tard, nous débattons toujours de la valeur d'avoir une province bilingue. Je pense que c'est triste. Je pense qu'il est inconcevable que la question demeure même un sujet de discussion. Savez-vous quelle est la différence, Monsieur le président? Je ne suis pas prêt à rester ici et à éviter les vraies questions. Je veux aller au fond des choses et déterminer pourquoi nos jeunes — n'importe où dans la province — ne sont pas capables de tenir une

conversation dans les deux langues au moment où ils obtiennent leur diplôme. Je ne comprends pas cela.

(Interjections.)

(Exclamations.)

Mr. Speaker: Order.

Le président : À l'ordre.

10:40

Hon. Mr. Higgs: When people in European countries can learn three, four, and five languages, what is the problem in New Brunswick? I think that it is the responsibility of everybody. I think that it is the responsibility of the educators. I think that it is the responsibility of the Commissioner of Official Languages. I think that it is our responsibility right here in this House, and I will not walk away from it.

L'hon. M. Higgs : Les gens dans les pays européens peuvent apprendre trois, quatre ou cinq langues ; quel est donc le problème au Nouveau-Brunswick? Je pense que c'est la responsabilité de tout le monde. Je pense que c'est la responsabilité du personnel enseignant. Je pense que c'est la responsabilité du commissaire aux langues officielles. Je pense que c'est notre responsabilité, ici même à la Chambre, et je ne m'en laverai pas les mains.

M. LePage : Encore là, je pense que le premier ministre n'a vraiment pas compris la question : Nous parlons de langues officielles. Je le réfère à la page 6 de la *Loi sur les langues officielles* et je lui demande de lire les articles 2, 3 et 4 ; ainsi, il va comprendre que l'éducation ne fait pas partie des langues officielles. Non, ce gouvernement conservateur-allianciste dit qu'il veut économiser de l'argent et éliminer le double emploi. Je présume que cela ne s'applique pas lorsque leurs amis ou leurs candidats défaits ne sont pas qualifiés pour des emplois du gouvernement.

Mr. LePage: Once again, I think the Premier did not really understand the question: We are talking about official languages. I am asking him to refer to page 6 of the *Official Languages Act*, and I am asking him to read sections 2, 3, and 4 so he understands that education is not part of the official languages issue. No, this Conservative-Alliance government says it wants to save money and eliminate duplication. I assume this does not apply when their friends or defeated candidates are not qualified for government jobs.

Le paragraphe 43(5.5) de la *Loi sur les langues officielles* stipule que le lieutenant-gouverneur en conseil peut nommer un commissaire intérimaire pour un mandat maximal d'un an. Le mandat se termine le 28 juillet 2019, dans à peine un mois et demi, Monsieur le président. Le premier ministre a fait savoir à la Chambre hier que le processus ne serait pas terminé en juillet 2019. A-t-il conscience, oui ou non, qu'il enfreint la loi? Sous quelle autorité se base-t-il?

Subsection 43(5.5) of the *Official Languages Act* states that the Lieutenant-Governor in Council may appoint an acting commissioner for a term of up to one year. This term ends on July 28, 2019, which is in about a month and a half, Mr. Speaker. The Premier informed the House yesterday that the process would not be completed in July 2019. Is he aware, yes or no, that he is breaking the law? What authority does he have to act?

Hon. Mr. Higgs: Mr. Speaker, what the member opposite does not understand is the problem. The problem is that we have not been successful with our future generations. We have not been successful in educating them so that they are first in the country rather than eighth. We have not been successful in teaching both languages in a province that has been bilingual for 50 years. We have not been successful in managing our finances so that we can provide the best services in the country. We have not been successful in improving our health care services so that they rank number one in the country, not last place. We have not been successful in having a long-term strategy for

L'hon. M. Higgs : Monsieur le président, le problème, c'est ce que le député d'en face ne comprend pas. Le problème, c'est que nos efforts auprès des générations futures n'ont pas porté leurs fruits. Nous n'avons pas réussi à éduquer ces générations pour qu'elles soient au premier rang au pays, plutôt qu'au huitième. Nous n'avons pas réussi à enseigner les deux langues dans une province qui est bilingue depuis 50 ans. Nous n'avons pas réussi à gérer nos finances afin de pouvoir fournir les meilleurs services du pays. Nous n'avons pas réussi à améliorer nos services de soins de santé pour que ceux-ci se classent au premier rang au pays, et non au dernier

nursing homes and nursing care. We have challenges in employment, on which we are focused head-on.

Mr. Speaker, the one thing that we are going to be successful on in every category, over and over again, is that we are going to talk, we are going to deal, and we are going to act on the real problems that exist in this province. We are not walking away, Mr. Speaker.

Tourism

Mr. J. LeBlanc: Thank you, Mr. Speaker. I guess there is a lot of talk and heavy smoke in here this morning.

Many people, thousands of people, are concerned with the tourism cuts. Can the minister confirm to this House with a yes or no that the *Explore NB* tourism guide has been canceled, and if so, which stakeholders in the tourism industry were consulted before making this decision?

L'hon. M. Gauvin : Merci pour la question. Par respect pour mon collègue, qui me l'a posée en anglais, pour la première fois, je vais essayer de répondre en anglais. Si je fais des erreurs, je m'en excuse.

First of all, let me stand here and tell you that I was against this cut. It is because for many years my picture was in that book.

But now, I myself called a tourist place, which is right in the average. It received 1 000 books last year, and at the end of the year, it had 876 books left. So, if I pass a bucket and collect \$600 000, I will revisit this. Until then, let's be serious.

M. J. LeBlanc : Merci, Monsieur le président. Évidemment, le ministre n'a pas répondu à ma question. J'ai demandé si les différents intervenants avaient été consultés, et la réponse a été un écran de fumée. Nous sommes au début de la saison touristique, l'annulation de ce guide envoie un très mauvais message à l'industrie touristique, tant au Nouveau-Brunswick qu'à l'extérieur de la province. L'Association de l'industrie touristique du Nouveau-

rang. Nous n'avons pas réussi à élaborer une stratégie à long terme concernant les foyers de soins et les soins infirmiers. Des défis se posent à nous au chapitre de l'emploi, et nous nous y attaquons de front.

Monsieur le président, quoi qu'il en soit, nous réussirons à tous les égards, et ce, de façon continue, en misant sur la discussion, la négociation et l'action face aux problèmes réels qui existent dans la province. Nous ne resterons pas les bras croisés, Monsieur le président.

Tourisme

M. J. LeBlanc : Merci, Monsieur le président. Je crois qu'il y a ici ce matin beaucoup de paroles et de la fumée épaisse.

De nombreuses personnes, soit des milliers, sont préoccupées par les compressions au chapitre du tourisme. Le ministre peut-il confirmer à la Chambre, par oui ou par non, si le guide touristique *Explore NB* a été éliminé et indiquer, le cas échéant, quelles parties prenantes de l'industrie touristique ont été consultées avant la prise de la décision?

Hon. Mr. Gauvin: Thank you for the question. Out of respect for my colleague, who asked me the question in English, I will try for the first time to reply in English. I apologize if I make any mistakes.

D'abord, permettez-moi de vous dire que je me suis opposé à une telle compression. C'est parce que, pendant de nombreuses années, mon portrait figurait dans le guide.

Néanmoins, j'ai moi-même appelé un site touristique, qui se situe dans la moyenne. Le site a reçu 1 000 guides l'année dernière et en comptait 876 en fin d'année. Donc, si je faisais circuler un seau et que je recueillais 600 000 \$, je réexaminerais la décision. D'ici là, nous devons faire preuve de sérieux.

Mr. J. LeBlanc: Thank you, Mr. Speaker. Obviously, the minister did not answer my question. I asked if the various stakeholders were consulted, and the answer was a smoke screen. We are at the beginning of the tourist season; cancelling this guide sends a very bad message to the tourism industry, both within New Brunswick and outside the province. The Tourism Industry Association of New Brunswick clearly said that small operators from rural areas need this guide to

Brunswick a clairement dit que les petits exploitants des régions rurales ont besoin de ce guide pour promouvoir leur destination touristique. Le ministre est en train de mettre la hache dans l'industrie touristique ; une industrie qui, je le rappelle, rapporte 3 \$ pour chaque 1 \$ investi.

Comme le ministre n'a pas voulu répondre aux journalistes, sa porte-parole a expliqué que le ministre « travaille à l'élaboration de méthodes de rechange ». Le ministre peut-il nous dire quelles sont ces méthodes de rechange et quelles mesures peut-il garantir vont fonctionner?

10:45

L'hon. M. Gauvin : Merci beaucoup, Monsieur le président. Oui, nous travaillons à élaborer des méthodes de rechange. Cela coûtait 650 000 \$ afin de produire ce guide-là. Avec tous les guides qui sont restés sur les tablettes, un montant de 450 000 \$ est resté dans le fond des boîtes. Nous sommes en train de travailler à élaborer une méthode de rechange. Elle s'appelle 2019. Les gens sont en train de visiter de plus en plus à partir de leur téléphone. Les gens de l'industrie commandent de moins en moins de ces guides touristiques. Au cours des cinq dernières années, la demande a diminué incroyablement, Monsieur le président. Donc, tous les gens de l'industrie touristique le savaient. Même la personne qui a parlé aux journalistes a dit ceci : Nous savions que cela s'en venait. À partir de 2020, cela s'en vient. Aussi, un problème qu'on ne veut pas mentionner, c'est celui de l'environnement. Encore une fois, soyons sérieux et soyons responsables de la province du Nouveau-Brunswick. Merci, Monsieur le président.

M. J. LeBlanc : Merci, Monsieur le président. Bien sûr, les mieux nantis, les grands exploitants d'entreprises et les régions urbaines auront les moyens et ne perdront pas leur promotion. Que vont faire les petits exploitants des régions rurales qui comptent sur cet outil?

L'hon. M. Gauvin : Je ne savais pas que l'applaudissement serait tardif.

Merci beaucoup, Monsieur le président. Merci pour la question. Il y a déjà des gens du secteur privé qui s'occupent de parler de chaque région à partir de différents guides touristiques. Nous travaillerons avec eux et sommes ouverts à trouver de nouvelles idées. Nous avons déjà d'excellentes idées afin de promouvoir chaque région du Nouveau-Brunswick.

promote their tourist destinations. The minister is taking an axe to the tourism industry—an industry which, may I remind you, generates \$3 for every \$1 invested.

Since the minister would not answer journalists, his spokesperson explained that the minister is working on developing alternative methods. Can the minister tell us what these alternative methods are and what measures he can guarantee will work?

Hon. Mr. Gauvin: Thank you very much, Mr. Speaker. Yes, we are working on developing alternative methods. It cost \$650 000 to produce this guide. All the guides that were left on the shelves meant that \$450 000 remained at the bottom of the boxes. We are working on developing an alternative method. It is called 2019. People are visiting more and more by using their phones. People in the industry are ordering fewer and fewer of these tourism guides. Over the last five years, demand has gone down significantly, Mr. Speaker. So, everyone in the tourism industry was aware. Even the person who talked to journalists said: We knew this was coming. Starting in 2020, this is coming up. Also, an issue nobody wants to mention is the environment. Again, let us be serious and take responsibility for the province of New Brunswick. Thank you, Mr. Speaker.

Mr. J. LeBlanc: Thank you, Mr. Speaker. Of course, wealthy people, big business operators, and urban areas will have the wherewithal and will not lose their promotion. What are small operators in rural areas who rely on this tool going to do?

Hon. Mr. Gauvin: I did not know the applause would be delayed.

Thank you very much, Mr. Speaker. Thank you for the question. There are already people in the private sector who deal with talking about each region in various tourism guides. We will work with them, and we are open to finding new ideas. We already have excellent ideas for promoting each region in New Brunswick. I met with the deputy minister yesterday, and he talked

J'ai rencontré le sous-ministre hier, et il a plutôt parlé de cibler certains objectifs. Encore une fois, pour chaque dollar qui va à l'industrie touristique, nous devons savoir où va cet argent, afin que cet argent nous rapporte. Merci, Monsieur le président.

Crown Corporations

Mr. Austin: Thank you, Mr. Speaker. Cannabis NB is a money-loser that has gone nearly \$12 million in the hole since it opened its doors last fall. There are supply problems, store shelves are empty, and employees face layoffs, and the price of cannabis available at Cannabis NB is much higher than what is available in the black market. NB Liquor has also proven to have serious accounting issues where senior executives and board members lost track of their fiscal year, which resulted, coincidentally, in over \$400 000 in bonuses to their employees. With all of this in mind, will the Premier admit that these Crown corporations have serious management issues that are not in the best interests of the province? What does he plan to do about it?

Hon. Mr. Steeves: Thank you, Mr. Speaker, to the member and leader of his party. Yes, there are concerns. There are concerns with all Crown corporations. When we see irregularities, we act on them. The irregularities that we have seen have resulted in my asking for an internal audit from the Office of the Comptroller. It is not a financial audit. It is an internal audit, which means that it is going through the checks and balances to find out exactly what is going on in the situation and how this mistake was made. It is also making sure that it does not happen again—absolutely. The Office of the Comptroller will answer a number of questions for us through this investigation, which will be done, certainly, by the end of August, and I will be reporting back to the House at that time.

Mr. Austin: Mr. Speaker, I think we are missing the fact that many jurisdictions across North America have left the sale of cannabis and liquor to the free market, letting business do what business does best rather than government screwing it up through the retail sector. A privatization model in other areas has evidence of increased employment, increased revenue, better variety and distribution, and, just all the way

instead about targeting certain objectives. Again, for every dollar that goes to the tourism industry, we have to know where that money is going to ensure that it is profitable for us. Thank you, Mr. Speaker.

Sociétés de la Couronne

M. Austin : Merci, Monsieur le président. Cannabis NB perd de l'argent et accuse un déficit de près de 12 millions de dollars depuis son ouverture, l'automne dernier. Des problèmes d'approvisionnement se posent, les étagères sont vides, les employés risquent d'être mis à pied et le prix du cannabis offert chez Cannabis NB est bien plus élevé que celui offert sur le marché noir. Alcool NB s'est aussi avéré avoir de sérieux problèmes de comptabilité étant donné que des cadres supérieurs et des membres du conseil ont perdu le fil de leur exercice financier, ce qui, par hasard, s'est traduit par plus de 400 000 \$ en primes versées à leurs employés. Compte tenu de tout cela, le premier ministre admettra-t-il que ces sociétés de la Couronne ont de graves problèmes de gestion qui ne sont pas dans l'intérêt supérieur de la province? Qu'envisage-t-il de faire à cet égard?

L'hon. M. Steeves : Monsieur le président, je remercie le député et chef de son parti. Oui, il y a des préoccupations. Toutes les sociétés de la Couronne soulèvent des préoccupations. Lorsque nous constatons des irrégularités, nous agissons en conséquence. En raison des irrégularités dont nous avons été témoins, j'ai demandé au Bureau du contrôleur de procéder à un audit interne. Il ne s'agit pas d'un audit financier. Il s'agit d'un audit interne, ce qui veut dire qu'il faut procéder à des mesures de vérification pour trouver exactement ce qui se passe dans le cas présent et comment l'erreur a été commise. Il est aussi question de faire en sorte qu'une telle situation ne se reproduise plus — absolument. Le Bureau du contrôleur répondra à un certain nombre de questions pour nous grâce à l'enquête, laquelle sera certainement terminée d'ici à la fin d'août ; je présenterai un compte rendu à la Chambre à ce moment-là.

M. Austin : Monsieur le président, selon moi, nous oublions le fait qu'un grand nombre d'autorités législatives en Amérique du Nord ont laissé la vente de cannabis et d'alcool à la libre entreprise, permettant ainsi aux entreprises de faire ce qu'elles font le mieux, plutôt que de voir le gouvernement tout gâcher par l'entremise du secteur de la vente au détail. Un modèle de privatisation utilisé dans d'autres régions montre

around, a better system. This province has better things to worry about than selling weed and booze, and I am asking this government: Will it commit to getting out of the business of being in business?

Hon. Mr. Steeves: Thank you, Mr. Speaker, to the member. Yes, I agree, and I have said those exact words: Government should not be in the business of business. On the other hand, we have got a business that we have got to try to manage and improve. We have a business that was scheduled to have 15 stores, and the former government raised that to 20 stores for no reason other than political gain, apparently trying to buy some votes.

We have got situations where leases are \$60 per square foot. I have a brother in Vancouver who has office space downtown for a large engineering firm. He pays less than \$30 per square foot—in downtown Vancouver. But in Miramichi and Sussex and Sackville, we are paying \$60 per square foot on a 15-year lease.

It is an unbelievably strange, to say the least, business model. We have had supply issues, and we have had any number of hurdles from Health Canada that we have had to overcome. It is a bad business model. We are working to improve it. That is what we will do, Mr. Speaker.

10:50

Health Care

Mr. Coon: Thank you, Mr. Speaker. I do not know what was brewed in the coffee this morning, but I am not going near it. I will tell you that.

The Finance Minister has said that the only reasonable solution to our health care crisis is to seek a onetime demographically weighted health care agreement from the government of Canada. I agree. The Premier has said that having the federal government fund health care for our aging population is a priority of his. I am glad it is. It is an important priority.

une augmentation de l'emploi, une amélioration des revenus et de la distribution, une plus grande variété de produits et, à tous les points de vue, un meilleur système. La province a mieux à faire que de s'occuper de vendre du cannabis et de l'alcool, c'est pourquoi je pose au gouvernement actuel la question suivante : S'engagera-t-il à se retirer de la gestion qui est nécessaire pour faire des affaires?

L'hon. M. Steeves : Monsieur le président, je remercie le député. Oui, je suis d'accord, et j'ai tenu exactement les propos suivants : Le gouvernement ne devrait pas s'occuper de faire des affaires. Néanmoins, nous avons une entreprise qu'il nous faut essayer de gérer et d'améliorer. Nous avons une entreprise qui était censée avoir 15 magasins, mais l'ancien gouvernement a augmenté le nombre à 20 magasins uniquement par calcul politique et pour essayer, semble-t-il, d'acheter des votes.

Dans certains cas, le loyer s'élève à 60 \$ le pied carré. J'ai un frère à Vancouver qui loue des locaux à bureaux au centre-ville pour une importante firme d'ingénierie. Il paie moins de 30 \$ le pied carré, dans le centre-ville de Vancouver. Toutefois, à Miramichi, à Sussex et à Sackville, nous payons 60 \$ le pied carré pour un bail de 15 ans.

Il s'agit d'un modèle d'affaires incroyablement étrange, c'est le moins qu'on puisse dire. Nous avons rencontré des problèmes d'approvisionnement et de nombreux obstacles dressés par Santé Canada que nous avons dû surmonter. Il s'agit d'un mauvais modèle d'affaires. Nous nous employons toutefois à l'améliorer. Voilà ce que nous ferons, Monsieur le président.

Soins de santé

M. Coon : Merci, Monsieur le président. Je ne sais pas ce qui a été infusé dans le café ce matin, mais je ne m'en approche pas. Je vous le dis.

Le ministre des Finances a dit que la seule solution raisonnable à notre crise en soins de santé est de chercher à conclure avec le gouvernement du Canada un accord ponctuel en matière de soins de santé qui prévoit un financement pondéré selon les données démographiques. Je suis d'accord. Le premier ministre a dit que l'une de ses priorités était que le gouvernement fédéral finance les soins de santé de

Our history tells us, however, that the only way we get a fair shake in Confederation is when New Brunswick Premiers corral the other Atlantic Premiers to present a common front to Ottawa. Mr. Speaker, has the Premier traveled to Charlottetown to meet with Premier Dennis King to begin to build the Atlantic coalition we desperately need to get access to our fair share of the Canadian health care transfers from Ottawa?

Hon. Mr. Higgs: Thank you, Mr. Speaker. I have not traveled to Charlottetown. I have spoken to Dennis King. We also had a conference call yesterday with all the Premiers across the country to get ready for a meeting of all the Premiers in Saskatchewan in July. One of the general items, obviously, is health care. It is one of the main areas of focus for all of us across the country.

I realize that, as Minister Morneau said, we are the canary in the coal mine in many areas. I know that health care is certainly one of them. It is a main topic, it is getting national interest, and it is getting provincial interest. It will be a topic on the national scene with all Premiers in July. Thank you, Mr. Speaker.

Mr. Coon: Mr. Speaker, the interests of other Premiers in other parts of this country are not the same as those in this region. In fact, some of the Premiers will fight this priority that the Premier has said he has set out, to get an improvement in our Canada Health Transfer because of our demographics. They will fight it, Mr. Speaker.

I do not understand why the Premier spent time traveling to Saskatchewan and Ontario to meet with the Premiers in those provinces when they do not face the challenges that we have. It seems as though the Premier has been distracted by a political crusade while our ER physicians are ringing the alarm that wait times are dangerously slow and threatening patient safety right here in New Brunswick. He knows that our

notre population vieillissante. Je suis content que ce le soit. C'est une priorité importante.

Toutefois, l'histoire nous dit que la seule façon d'obtenir notre juste part au sein de la Confédération, c'est que le premier ministre du Nouveau-Brunswick rallie les autres premiers ministres de l'Atlantique pour présenter un front commun face à Ottawa. Monsieur le président, le premier ministre s'est-il rendu à Charlottetown pour rencontrer le premier ministre Dennis King et commencer à mettre sur pied la coalition atlantique dont nous avons tant besoin pour obtenir d'Ottawa notre juste part des Transferts canadiens en matière de soins de santé?

L'hon. M. Higgs : Merci, Monsieur le président. Je ne me suis pas rendu à Charlottetown. J'ai parlé à Dennis King. Nous avons aussi participé hier à une conférence téléphonique réunissant tous les premiers ministres du pays pour nous préparer en vue d'une rencontre des premiers ministres en juillet, en Saskatchewan. Évidemment, les soins de santé font partie des points généraux. C'est l'un des principaux domaines d'intérêt pour nous tous au pays.

Je me rends compte que, comme le ministre Morneau l'a dit, nous sommes en quelque sorte les premiers touchés dans de nombreux domaines. Je sais que les soins de santé sont certainement l'un d'entre eux. Il s'agit d'un sujet important, qui suscite de l'intérêt à l'échelle nationale et provinciale. En juillet, le sujet sera abordé sur la scène nationale par tous les premiers ministres. Merci, Monsieur le président.

M. Coon : Monsieur le président, les intérêts des premiers ministres des autres régions du pays ne sont pas les mêmes que ceux de notre région. En fait, certains des premiers ministres s'opposeront à la priorité que le premier ministre dit avoir définie, à savoir celle d'obtenir, en raison de notre démographie, des améliorations en ce qui a trait à notre Transfert canadien en matière de santé. Ils s'y opposeront, Monsieur le président.

Je ne comprends pas pourquoi le premier ministre a passé du temps à se rendre en Saskatchewan et en Ontario pour rencontrer les premiers ministres de ces provinces, étant donné que ces derniers ne se heurtent pas aux défis qui se posent à nous. Le premier ministre semble être distrait par une croisade politique pendant que nos urgentologues tirent la sonnette d'alarme à propos des temps d'attente qui atteignent un niveau alarmant et menacent la sécurité des patients ici même, au Nouveau-Brunswick. Il sait que notre système de

health system is not adequately funded to contend with the demands of an aging population.

In the fifties, it was a sustained and cooperative campaign by Atlantic politicians, led by Hugh John Flemming, that successfully ended the chronic underfunding of our region. We find ourselves in that position once more. Will the Premier show leadership and bring the Atlantic colleagues together for a health care summit to address this problem?

Hon. Mr. Higgs: Well, Mr. Speaker, it is not the 1950s. It is 2019.

In regard to that, the reason I am spending time talking with the Premiers across this country is in relation to getting bigger issues on the table that will help to finance the future of our health care, our education systems, and our social systems.

We can work here in isolation, Mr. Speaker, and we can talk about being all connected jointly in the Atlantic Provinces. That is right. We want to be. But that has happened in unprecedented terms in the last four years with the federal government, and what has it done for this province? What has it done for Atlantic Canada? It has not done much.

Do you know what? I have decided that I want to align myself with every other province. We have a province in the middle that provides a blockade to us on many issues, and that is Quebec. That is why a discussion about a utility corridor is important. We want to connect with the rest of the country. We have trade issues between provinces that are worth about \$60 billion, which we do not take advantage of. One of the barriers to those trade issues is the border in Quebec. That same issue exists in Ontario, and it exists in New Brunswick. We get allegiances to get the job done. That is the reason.

Electoral Reform

Mr. McKee: Mr. Speaker, in 2017, the New Brunswick Commission on Electoral Reform recommended lowering the voter age to 16 in New Brunswick. The previous government committed to

santé ne dispose pas d'un financement suffisant pour répondre aux besoins d'une population vieillissante.

Dans les années 50, la campagne soutenue et collaborative menée par des responsables politiques de l'Atlantique et dirigée par Hugh John Flemming a permis de mettre fin au sous-financement chronique de notre région. Nous nous retrouvons encore dans la même situation. Le premier ministre fera-t-il preuve d'initiative et réunira-t-il les collègues de l'Atlantique à un sommet sur les soins de santé pour régler le problème?

L'hon. M. Higgs : Eh bien, Monsieur le président, nous ne sommes pas dans les années 50. Nous sommes en 2019.

Pour ce qui est de la situation, je consacre du temps à parler aux premiers ministres du pays pour que soient abordés des enjeux plus importants qui contribueront à financer l'avenir de nos soins de santé, de nos systèmes d'éducation et de nos systèmes sociaux.

Nous pouvons fonctionner en vase clos, Monsieur le président, et nous pouvons parler du fait que les provinces de l'Atlantique sont toutes interreliées. C'est exact. Nous voulons que ce soit le cas. Toutefois, bien qu'un lien sans précédent se soit établi avec le gouvernement fédéral au cours des quatre dernières années, qu'a-t-il fait de concret pour la province? Qu'a-t-il fait de concret pour le Canada atlantique? Le tout n'a pas fait grand-chose.

Savez-vous quoi? J'ai décidé de me rallier à toutes les autres provinces. Nous avons une province au milieu, soit le Québec, qui nous met des bâtons dans les roues sur de nombreuses questions. C'est pourquoi il est important de discuter d'un corridor de services publics. Nous voulons être reliés au reste du pays. Nous connaissons des difficultés en matière de commerce interprovincial, qui se chiffre à environ 60 milliards de dollars et dont nous ne tirons pas profit. L'un des obstacles à l'origine de ces difficultés commerciales est la frontière avec le Québec. Le même problème se pose en Ontario et au Nouveau-Brunswick. Nous rallions des partisans pour pouvoir obtenir des résultats. Voilà la raison.

Réforme électorale

M. McKee : Monsieur le président, en 2017, la Commission du Nouveau-Brunswick sur la réforme électorale a recommandé d'abaisser l'âge de voter au Nouveau-Brunswick pour le fixer à 16 ans. Le

putting this question to New Brunswickers by way of a referendum in the 2020 municipal elections. Will the current government keep this commitment to put the question on lowering the voter age for New Brunswickers in a referendum next year?

Hon. Mr. Higgs: Mr. Speaker, at this point in time, we have a lot of priorities in this province, and this would not be one of them.

Mr. McKee: Mr. Speaker, the commission also recommended that we move to a preferential ballot. Again, the government of the day—our former government—committed to putting this question to New Brunswickers in 2020 in the form of a referendum. We are asking this again: Will the current government keep this commitment to put preferential balloting as well as the voting age of 16 to a referendum next year? If not, what is the government scared of, Mr. Speaker?

10:55

Hon. Mr. Higgs: Mr. Speaker, if I recall correctly, the federal government had something similar that it was talking about too. I know that it seems to be a tradition in the Liberal Party to throw out a lot of stuff, see what sticks, and forget about it as time goes on. People seem to forget or not to care, or they expect that it will not be followed through on.

Mr. Speaker, the difference with us right now is that we are going to deal with what we need to deal with. And we are not going to say things that we think we might deal with or that we might deal with or that we are not going to talk about or that are coming soon. We are going to say that this is not a priority for us at this point. We are going to be focusing on other issues, of which we have a long list. I am willing to work with people on both sides of the House to get those done, but these things that are being mentioned as priorities by the member opposite are not ones that we in this government are going to pursue at this time.

gouvernement précédent s'est engagé à poser la question aux gens du Nouveau-Brunswick par voie référendaire lors des élections municipales de 2020. Le gouvernement actuel respectera-t-il l'engagement de poser l'année prochaine par voie référendaire la question sur le fait d'abaisser l'âge de voter pour les gens du Nouveau-Brunswick?

L'hon. M. Higgs : Monsieur le président, en ce moment, nous avons beaucoup de priorités dans la province, et le sujet en question n'en fait pas partie.

M. McKee : Monsieur le président, la commission a aussi recommandé que nous adoptions un mode de scrutin préférentiel. Encore une fois, le gouvernement de l'époque — notre ancien gouvernement — s'est engagé à soumettre en 2020 la question aux gens du Nouveau-Brunswick par voie référendaire. Nous posons encore une fois la question suivante : Le gouvernement actuel respectera-t-il l'engagement de tenir l'année prochaine un référendum sur la question du mode de scrutin préférentiel et l'âge de voter fixé à 16 ans? Sinon, de quoi le gouvernement a-t-il peur, Monsieur le président?

L'hon. M. Higgs : Monsieur le président, si je me souviens bien, le gouvernement fédéral a aussi parlé de prendre des mesures semblables. Il me semble que le Parti libéral a l'habitude de lancer de nombreuses idées, de voir ce qui fait effet et d'oublier le tout au fil du temps. Les gens semblent oublier ou ne pas s'en soucier, ou ils s'attendent à ce que les engagements ne soient pas respectés.

Monsieur le président, ce qui nous distingue à l'heure actuelle, c'est que nous réglerons les questions qui doivent être réglées. Nous ne mentionnerons pas les sujets que nous pensons peut-être aborder, que nous aborderons peut-être, dont nous ne parlerons pas ou qui seront bientôt d'actualité. Nous disons que la question n'est pas une priorité pour nous en ce moment. Nous mettrons l'accent sur d'autres questions, et nous en avons une longue liste. Je suis disposé à travailler avec les gens des deux côtés de la Chambre pour régler ces questions, mais les éléments que le député d'en face présente comme des priorités ne sont pas des mesures auxquelles, du côté du gouvernement, nous consacrerons des efforts à ce moment-ci.

Paramedics

Mr. D'Amours: Mr. Speaker, yesterday, the leader of the fourth party said in this House that paramedics are being denied jobs because they are unilingual and that, as a result, ambulances are going unstaffed. Have the Premier or the minister, who had two different answers yesterday, had a chance to find out if this is in fact the case? Which one should we believe: the Premier, the acting Health Minister, or the leader of the fourth party?

Hon. Mr. Higgs: I will answer the question. I am not sure what the differences were. I think what I said yesterday was in relation to going back to Medavie and saying that if we are getting criticism that things are not working and that we are not keeping ambulances on the roads . . . That was a commitment that Medavie made to us, and that is a commitment that we expect it to uphold. We expect to look at more than just its facts. We listen to people and paramedics around the province. If Medavie is telling us one thing and we are hearing another, we have to get to the bottom of it.

My goal—and my goal is to work with anyone in this House—is to take that position with Medavie. We expect results. We expect ambulances on the roads. We expect services to be provided to the utmost of the contract. No excuses. That is what we are going to hold it to. Whether it is me saying it, whether it is the representative for the Health Department saying it, whether it is the Leader of the People's Alliance saying it, or whether it is anyone else saying it, the point is that Medavie has a job to do and we are going to hold it accountable to get it done.

Le président : La période de question est maintenant terminée.

Statements by Ministers

Hon. Mr. Cardy: Mr. Speaker, I am pleased to rise in the House today to acknowledge the work and exemplary commitment of a group of professionals in the inclusive education and early childhood sector in our province.

Travailleurs paramédicaux

M. D'Amours : Monsieur le président, le chef du quatrième parti a dit hier à la Chambre que les travailleurs paramédicaux se voient refuser des emplois parce qu'ils sont unilingues et que, par conséquent, des ambulances ne sont pas dotées en personnel. Le premier ministre ou le ministre, lesquels avaient hier deux différentes réponses, a-t-il eu la possibilité de vérifier si c'est bien le cas? Qui devrions-nous croire : le premier ministre, le ministre suppléant de la Santé ou le chef du quatrième parti?

L'hon. M. Higgs : Je vais répondre à la question. Je ne sais pas trop quelles étaient les différences. Je pense que mes propos d'hier portaient sur le fait qu'il fallait retourner voir Medavie pour leur dire que, si nous recevons des critiques selon lesquelles les choses ne fonctionnent pas et que nous ne gardons pas les ambulances en service... Il s'agit d'un engagement que Medavie avait pris à notre égard, et nous nous attendons à ce qu'elle le respecte. Nous prévoyons examiner davantage que les simples faits. Nous sommes à l'écoute des gens et des travailleurs paramédicaux de la province. Si Medavie nous dit une chose et que nous en entendons une autre, nous devons faire toute la lumière sur l'affaire.

Mon objectif — au titre duquel je travaillerai avec n'importe quel parlementaire à la Chambre — est de prendre une telle position par rapport à Medavie. Nous nous attendons à des résultats. Nous nous attendons à ce que les ambulances soient en service. Nous nous attendons à ce que la prestation des services soit dûment assurée en vertu du contrat. Aucune excuse ne sera acceptée. Nous veillerons à ce que l'entreprise respecte son engagement. Que ce soit moi qui le dise, que ce soit le représentant du ministère de la Santé, que ce soit le chef de l'Alliance des gens ou que ce soit n'importe qui d'autre, le fait est que Medavie a un travail à faire, et nous l'obligerons à satisfaire à son obligation de le réaliser.

Mr. Speaker: Question period is now over.

Déclarations de ministres

L'hon. M. Cardy : Monsieur le président, j'ai le plaisir de prendre la parole aujourd'hui à la Chambre pour saluer le travail et l'engagement exemplaire d'un groupe de professionnels du secteur de l'éducation inclusive et de la petite enfance dans notre province.

Lors d'une cérémonie tenue le mois dernier à la Résidence du gouverneur et organisée par l'Association du Nouveau-Brunswick pour l'intégration communautaire, huit personnes exceptionnelles de la province ont reçu le Prix national de l'intégration scolaire pour leur rôle de figures de proue dans le domaine.

I would like to acknowledge the following award recipients.

Il y a Brigitte LaPointe, directrice générale de l'Agence famille et petite-enfance Nord-Ouest ;

Linda LeBlanc et son ancien groupe d'élèves de 1^{re} et de 2^e années de l'École Abbey-Landry, à Memramcook, et Mélissa LeBlanc, propriétaire de Mon École / My School Child Care.

Anna Buckley is a school intervention worker at Fairvale Elementary School in Rothesay. Kelly Loukes is an education support teacher at George Street Middle School in Fredericton. David Taylor is a high school math and physical education teacher at St. Stephen High School. Jenny Shea is a music teacher at Rothesay High School. Denise Carroll is an instructor at NBCC Miramichi.

À titre de ministre de l'Éducation et du Développement de la petite enfance, j'ai l'honneur de rendre hommage aux excellents professionnels de l'éducation que je viens de nommer et de les féliciter.

Thank you to the leaders who are working to ensure that our early childhood and education system is inclusive. You are helping to move our schools forward and to build a world-class education system. Thank you, Mr. Speaker.

M. C. Chiasson : Merci, Monsieur le président. L'exemple en matière d'inclusion que nous montrons en au reste du Canada devrait être une source de fierté pour tous les gens du Nouveau-Brunswick.

We are setting an example, Mr. Speaker. We have set the bar for inclusion, and that is something of which we should be very proud. I was very honoured to be at this award ceremony the minister spoke of and to sit with the recipient from my area.

At a ceremony hosted by the New Brunswick Association for Community Living at Government House last month, eight exceptional New Brunswickers received a National Inclusive Education Award as leading figures in the field.

J'aimerais rendre hommage aux lauréats suivants.

There is Brigitte LaPointe, executive director of the Agence famille et petite-enfance Nord-Ouest,

Linda LeBlanc and her former group of Grade 1 and 2 students at École Abbey-Landry in Memramcook, and Mélissa LeBlanc, owner of Mon École / My School Child Care.

Anna Buckley est intervenante scolaire à la Fairvale Elementary School de Rothesay. Kelly Loukes est enseignante de soutien à l'apprentissage à la George Street Middle School de Fredericton. David Taylor est professeur de mathématiques et d'éducation physique à la St. Stephen High School. Jenny Shea est professeure de musique à la Rothesay High School. Denise Carroll est formatrice au NBCC Miramichi.

As Minister of Education and Early Childhood Development, I am honoured to pay tribute to these excellent educators and congratulate them.

Merci aux dirigeants qui oeuvrent pour garantir que notre système d'éducation et de développement de la petite enfance soit inclusif. Vous contribuez à faire progresser nos écoles et à bâtir un système d'éducation de classe mondiale. Merci, Monsieur le président.

Mr. C. Chiasson: Thank you, Mr. Speaker. The example of inclusion we are showing the rest of Canada should be a source of pride for all New Brunswickers.

Nous montrons l'exemple, Monsieur le président. Nous avons placé la barre en matière d'inclusion, et c'est quelque chose dont nous devrions être très fiers. J'ai été très honoré d'assister à la cérémonie de remise de prix dont le ministre a parlé et de m'asseoir aux côtés du lauréat de ma région.

Brigitte LaPointe est la directrice générale de l'Agence famille et petite-enfance Nord-Ouest.

Brigitte LaPointe is the executive director of the Agence famille et petite-enfance Nord-Ouest.

11:00

I can say that I was very proud to have somebody from my area actually win one of these awards, Mr. Speaker. I would like to congratulate all the award recipients for the work they do. I would also like to thank the teachers who work in the education system under very trying circumstances and without the proper resources in place to actually implement the inclusion system as we set it forward, Mr. Speaker. I would ask that the minister keep this in mind and look for the funding necessary to put the necessary supports in place so that we can have an inclusion system that works for everybody. Thank you, Mr. Speaker.

Je peux dire que j'étais très fier qu'une personne de ma région remporte un des prix en question, Monsieur le président. J'aimerais féliciter tous les lauréats pour le travail qu'ils accomplissent. J'aimerais également remercier les enseignants qui travaillent dans le système d'éducation dans des conditions très difficiles et sans disposer des ressources adéquates pour mettre réellement en oeuvre le système d'inclusion tel que nous l'avons défini, Monsieur le président. Je demanderais au ministre de garder cela à l'esprit et de rechercher les fonds nécessaires pour mettre en place les soutiens indispensables afin que nous puissions disposer d'un système d'inclusion qui fonctionne pour tout le monde. Merci, Monsieur le président.

M^{me} Mitton : Merci, Monsieur le président. Je suis heureuse de prendre la parole à la Chambre aujourd'hui pour féliciter les lauréats et lauréates qui ont reçu le Prix national de l'intégration scolaire pour leur rôle de figures de proue dans le domaine.

Ms. Mitton: Thank you, Mr. Speaker. I am pleased to rise in the House today to congratulate the people who received the National Inclusive Education Award as leading figures in the field.

C'était un plaisir d'assister à cet événement, et je veux prendre un moment pour dire bravo et merci aux élèves de l'École Abbey-Landry, dans la belle vallée de Memramcook. Les amis de l'ancienne classe de Linda LeBlanc ont décidé de faire une collecte de fonds afin que leur amie Destiny puisse avoir un nouveau fauteuil roulant. Ils ont commencé en ramassant des languettes de cannettes, ainsi qu'en faisant plusieurs autres collectes de fonds. Avec la grande générosité de notre collectivité, le projet a été un grand succès.

It was a pleasure to attend this event, and I want to take a moment to say bravo and thank you to the students of École Abbey-Landry in the beautiful Memramcook valley. The friends in Linda LeBlanc's former class decided to do a fundraiser so that their friend Destiny could get a new wheelchair. They started by collecting can tabs and by doing several other fundraisers. With our community's great generosity, the project was a great success.

Selon moi, le gouvernement a un rôle important à jouer pour s'assurer qu'il y a les politiques et les fonds nécessaires pour créer des écoles inclusives et pour que ce soit une réalité pour tous. Il y a encore du travail à faire. Ce n'est seulement qu'une partie. Nous avons aussi besoin de personnes comme les lauréats et lauréates pour contribuer à ce but. Alors, félicitations à tous les lauréats et lauréates pour leur travail visant à rendre nos collectivités plus inclusives. Merci.

In my opinion, the government has an important role to play in ensuring that the necessary policies and funds are available to create inclusive schools and for that to be a reality for everyone. There is still work to do. This is only one part of it. We also need people like these winners to contribute to this goal. So, congratulations to all of the winners for their work to make our communities more inclusive. Thank you.

Mr. DeSaulniers: Thank you, Mr. Speaker. I want to thank the minister for bringing this to the House today. Inclusion in education is very important. It is important for the social fabric and for the self-esteem and well-being of the children who are involved in these programs. They are accepted in the system, and

M. DeSaulniers : Merci, Monsieur le président. Je tiens à remercier le ministre d'avoir soulevé une telle question à la Chambre aujourd'hui. L'inclusion dans l'éducation est très importante. Elle est importante pour le tissu social ainsi que pour l'estime de soi et le bien-être des enfants qui participent à de tels

they are better people because of that. We, as a whole, are a better people because of that. I, too, want to congratulate all those who received these awards. I just want to say again, Mr. Speaker, that we have some bright lights in New Brunswick. I am glad that the minister is allowing people to see that. Thank you.

Hon. Mr. Higgs: Thank you, Mr. Speaker. The people of Alberta, and particularly those in Slave Lake, have been on our minds and in our prayers as wildfires there continue to burn out of control.

Nos pensées vont vers les gens de l'Alberta, surtout ceux à Slave Lake, et nous prions pour eux alors que font rage des incendies incontrôlés.

Over the past several days, 44 New Brunswick firefighters have gone to Alberta, along with a crew leader and an agency representative. They will be joined by two task force leaders as well. Mr. Speaker, these brave men and women are leaving the safety of their home province to help fight a wildfire in Slave Lake. The fire is still considered to be out of control and is approaching 45 000 ha, but our crew is making decent progress on its sector. Mr. Speaker, I know that every member of this House will join me in wishing our crew a safe return home.

Monsieur le président, je sais que tous les parlementaires se joindront à moi pour souhaiter aux membres de l'équipe de revenir sains et saufs.

We are confident in the ability of our firefighters to provide whatever help is asked of them, knowing that safety will always be their first priority. I want our firefighters and everyone involved to know how proud we are of all their efforts to help our fellow Canadians. In times of crisis, it is more important than ever to extend a helping hand.

Quand la catastrophe frappe, il est plus important que jamais d'offrir de l'aide.

This is what New Brunswickers are known for. It is what we do. Your bravery and selflessness serve as an example for all of us.

programmes. Ils sont acceptés dans le système, et cela fait d'eux de meilleures personnes. Nous sommes, dans l'ensemble, de meilleures personnes grâce à cela. Je tiens moi aussi à féliciter tous les lauréats. Je veux simplement répéter, Monsieur le président, que nous avons des figures de proue au Nouveau-Brunswick. Je suis content que le ministre permette aux gens de s'en rendre compte. Merci.

L'hon. M. Higgs : Merci, Monsieur le président. Les gens de l'Alberta, et en particulier ceux de Slave Lake, occupent nos pensées et nos prières alors que les feux de forêt continuent de faire rage sans contrôle.

Our thoughts go out to people in Alberta, especially in Slave Lake, and we are praying for them as uncontrollable wildfires are raging.

Au cours des derniers jours, 44 pompiers du Nouveau-Brunswick se sont rendus en Alberta, accompagnés d'un chef d'équipe et d'un représentant d'agence. Deux chefs de groupe se joindront également à eux. Monsieur le président, ces hommes et ces femmes courageux quittent la sécurité de leur province d'origine pour aider à lutter contre un incendie de forêt à Slave Lake. Le feu est toujours considéré comme hors de contrôle et s'étend sur près de 45 000 ha, mais notre équipe fait des progrès notables dans son secteur. Monsieur le président, je sais que tous les parlementaires se joindront à moi pour souhaiter à notre équipe un retour sain et sauf.

Mr. Speaker, I know all members will join me in hoping the crew members return safe and sound.

Nous avons confiance en la capacité de nos pompiers à apporter toute l'aide qui leur est demandée, sachant que la sécurité sera toujours leur priorité absolue. Je tiens à ce que nos pompiers et toutes les personnes engagées sachent à quel point nous sommes fiers de tous les efforts qu'ils déploient pour venir en aide à nos concitoyens canadiens. En période de crise, il est plus important que jamais de tendre une main secourable.

When disaster strikes, it is more important than ever to offer help.

C'est ce qui caractérise les gens du Nouveau-Brunswick. C'est ce que nous faisons. Votre courage et votre altruisme sont un exemple pour nous tous.

Votre courage et votre altruisme sont des exemples pour nous tous. Merci, Monsieur le président.

M. D. Landry : Merci, Monsieur le président. Je veux moi aussi me joindre au premier ministre, ce matin, pour remercier et pour féliciter les 44 pompiers et les chefs d'équipe qui partiront pour l'Alberta. Nos pensées sont aussi avec les gens de Slave Lake. Ce n'est pas la première année où nos pompiers s'en vont dans cette région ou dans l'Ouest.

11:05

Je pense que, lorsqu'il y a des incendies, comme c'est le cas présentement, les pompiers, hommes et femmes, du Nouveau-Brunswick s'en vont là-bas combattre les flammes avec des pompiers d'autres provinces et avec ceux de l'Alberta. Ils sont très, très, très appréciés, comme nous pouvons le voir ici, au Nouveau-Brunswick. Chez nous, nous sommes aux prises avec des inondations. Les pompiers jouent aussi un très grand rôle en aidant les gens de notre province lorsque vient le temps pour eux de s'attaquer à ces tâches.

Comme l'a dit le premier ministre, les pompiers du Nouveau-Brunswick sont reconnus comme étant très courageux et très vaillants. Quand ils s'en vont là-bas, c'est certain qu'ils vont travailler avec d'autres pompiers, hommes et femmes. Toujours est-il qu'ils s'en reviennent ici avec cette expérience. Au cours des dernières années, j'ai eu la chance de discuter avec eux. Un grand nombre d'entre eux revenaient avec beaucoup d'expérience et ils avaient aimé être allés travailler là-bas.

Il est nécessaire de s'assurer qu'ils travaillent dans un environnement sûr, parce que combattre un feu, c'est extrêmement dangereux. Ce que nous voulons faire de ce côté-ci à la Chambre, c'est de remercier ces pompiers et de les féliciter pour leur courage, pour leur bravoure et pour l'aide qu'ils apportent aux gens d'autres provinces quand les circonstances le demandent. Merci, Monsieur le président.

Mr. Coon: Mr. Speaker, I would like to thank the Premier for bringing to our attention our contribution to fighting the forest fires in Alberta and the 44 New Brunswickers who headed out West. That is what we do. As Canadians and as New Brunswickers, we help our neighbours in times of need, whether it is with a forest fire, an ice storm, or flooding. That is what we do. I wish those 44 New Brunswickers all the best. I

Your courage and altruism are examples for us all. Thank you, Mr. Speaker.

Mr. D. Landry: Thank you, Mr. Speaker. I, too, want to join the Premier this morning in thanking and commending the 44 firefighters and crew leaders who will leave for Alberta. Our thoughts are with people in Slave Lake, too. This is not the first year our firefighters have gone to that region or out West.

I think that when there are wildfires, as there are now, firefighters, men and women, from New Brunswick go out there to fight the flames with firefighters from other provinces and Alberta. They are very, very, very much appreciated, as we can see here in New Brunswick. Here, we are dealing with floods. Firefighters also play a very big role in helping people in our province when the time comes for them to tackle these tasks.

As the Premier said, New Brunswick firefighters are known to be very courageous and very hard-working. When they go out there, they will certainly work with other firefighters, men and women. They always come back having had that experience. Over the past few years, I have had the chance to talk to them. Many of them came back with a lot of experience, and they liked going to work out there.

It is necessary to ensure that they are working in a safe environment because fighting a fire is extremely dangerous. What we want to do on this side of the House is thank these firefighters and commend them for their courage, for their bravery, and for the help they give people in other provinces when the situation calls for it. Thank you, Mr. Speaker.

M. Coon : Monsieur le président, j'aimerais remercier le premier ministre d'avoir attiré notre attention sur notre contribution à la lutte contre les feux de forêt en Alberta et sur les 44 personnes du Nouveau-Brunswick qui se sont rendues dans l'Ouest. C'est ce que nous faisons. En tant que Canadiens et gens du Nouveau-Brunswick, nous aidons nos voisins en cas de besoin, qu'il s'agisse d'un feu de forêt, d'une tempête de verglas ou d'une inondation. C'est ce que nous faisons. Je souhaite bonne chance à ces

hope they will be safe and will come back to us and to their families soon.

This is, of course, a reflection of the consequences of climate change in our country. Unfortunately, the northern part of Alberta, British Columbia, and Yukon have experienced the most rapid heating as the result of global heating, and they will continue to do so. The calls for assistance from that part of the world will be increasingly frequent as it faces the consequences. There, they face of increased forest fires, just as we face increased flooding and storm surges along our coast, Mr. Speaker. This is not the new normal because, unfortunately, it is only going to get worse. We have to come to grips with that, understand it, and act. Thank you, Mr. Speaker.

Mr. Austin: Thank you, Mr. Speaker. I want to echo the Premier's thoughts about these 44 firefighters along with the crew leader and agency representative. There is no question that New Brunswickers should be there and help in every way they can. I am very proud of the 44 people along with the other 2 who are part of this task force. In our country, the fact is that a very significant portion of New Brunswick's population works in Alberta on a regular basis. I think it should just be a given that our province would contribute in any way possible to help Alberta during these difficult times. I am proud of these folks who do that.

These forest fires are devastating, especially when they hit some of the small towns and communities. I know that in the last one, which happened a couple of years ago, a friend of mine lost his home completely. He was out there working as well. It is just not good all the way around. Again, I appreciate the work that these firefighters are doing and the role that New Brunswick is playing in helping Alberta. Thank you, Mr. Speaker.

Hon. M. Wilson: Mr. Speaker, I am pleased to rise to inform the House that the third annual international CyberSmart Summit, an initiative of CyberNB, is taking place today in Fredericton. This morning, I had the opportunity to open the two-day summit, which is being attended by 200 cybersecurity leaders from around the world. They are collaborating to train and

44 personnes du Nouveau-Brunswick. J'espère qu'elles seront en sécurité et qu'elles reviendront bientôt parmi nous et auprès de leurs familles.

Cela reflète bien sûr les conséquences du changement climatique dans notre pays. Malheureusement, ce sont les régions du nord de l'Alberta, de la Colombie-Britannique et du Yukon qui ont connu le réchauffement le plus rapide en raison du réchauffement climatique, et une telle tendance va se poursuivre. Les appels à l'aide provenant de cette partie du monde seront de plus en plus fréquents à mesure qu'elle subira les conséquences d'un tel phénomène. Là-bas, ils sont confrontés à une recrudescence des feux de forêt, tout comme nous sommes confrontés à une recrudescence des inondations et des ondes de tempête le long de nos côtes, Monsieur le président. Ce n'est pas la nouvelle norme, car, malheureusement, la situation ne va faire qu'empirer. Nous devons prendre conscience de cela, le comprendre et agir. Merci, Monsieur le président.

M. Austin : Merci, Monsieur le président. Je tiens à me faire l'écho des propos du premier ministre concernant les 44 pompiers ainsi que le chef d'équipe et le représentant d'agence. Il ne fait aucun doute que les gens du Nouveau-Brunswick doivent être présents sur place et apporter toute l'aide possible. Je suis très fier de ces 44 personnes ainsi que des 2 autres qui font partie du groupe d'intervention. Dans notre pays, le fait est qu'une part très importante de la population du Nouveau-Brunswick travaille régulièrement en Alberta. Je pense qu'il va de soi que notre province contribue de toutes les manières possibles à aider l'Alberta en ces temps difficiles. Je suis fier de ces gens qui le font.

Les feux de forêt sont dévastateurs, surtout lorsqu'ils touchent certaines petites villes et collectivités. Lors du dernier incendie, il y a quelques années, un de mes amis a complètement perdu sa maison. Lui aussi travaillait là-bas. C'est tout simplement une situation désastreuse à tous les niveaux. Encore une fois, j'apprécie le travail accompli par les pompiers en question et le rôle que joue le Nouveau-Brunswick pour aider l'Alberta. Merci, Monsieur le président.

L'hon. M. Wilson : Monsieur le président, j'ai le plaisir de prendre la parole pour informer la Chambre que le troisième sommet international annuel CyberSmart, une initiative de CyberNB, se tient aujourd'hui à Fredericton. Ce matin, j'ai eu l'occasion d'inaugurer ce sommet de deux jours, auquel participent 200 leaders en cybersécurité venus du

recruit more skilled workers for the cybersecurity sector in New Brunswick and around the world.

The local high school and middle school students who are attending the youth portion of the summit have an exciting day ahead. Keynote speaker Ellen Ochoa, a former astronaut and former director of the Johnson Space Center, will speak to them about the opportunities in this sector. Later this afternoon, they will be testing their cybersecurity knowledge and skills in the New Brunswick Cyber Defense League competition.

11:10

Mr. Speaker, New Brunswick is taking a national lead in cybersecurity, and with that lead come many opportunities for private sector investment and growth right here at home. Our government is committed to creating the right conditions for our businesses to thrive, and a large part of that includes attracting and developing a skilled workforce. Thank you, Mr. Speaker.

Mr. Harvey: Mr. Speaker, I thank the minister for the statement. It is a very good initiative, obviously—the CyberSmart Summit, led by CyberNB, connecting jobs and people with a great skill set. That is one of the challenges in our society and one of our challenges as a government. This industry and this sector are very important to the New Brunswick economy. We are one of the world leaders in the field of cybersecurity.

We are very proud that our government set up part of this and established it here in New Brunswick. It is nice to see the current government adopt our Economic Growth Plan. This is one of our major growth opportunities in our Economic Growth Plan, and it is nice to see the government continuing with this so that we can continue to provide strong economic growth in the province. I wish the minister well as the current government continues on this path. Cybersecurity is a very important industry for New Brunswick and for our workers. Thank you very much.

monde entier. Ils collaborent afin de former et de recruter davantage de travailleurs qualifiés pour le secteur de la cybersécurité au Nouveau-Brunswick et dans le monde entier.

Les élèves des écoles secondaires et intermédiaires locales qui participent à la partie jeunesse du sommet ont une journée passionnante devant eux. La conférencière principale, Ellen Ochoa, ancienne astronaute et ancienne directrice du Johnson Space Center, leur parlera des opportunités offertes par le secteur en question. Plus tard cet après-midi, ils mettront à l'épreuve leurs connaissances et leurs compétences en cybersécurité lors du concours de la Cyber Defense League du Nouveau-Brunswick.

Monsieur le président, le Nouveau-Brunswick est en train de jouer un rôle de premier plan à l'échelle nationale en matière de cybersécurité, et un tel leadership s'accompagne de nombreuses opportunités d'investissement et de croissance pour le secteur privé, ici même chez nous. Notre gouvernement s'engage à créer les conditions propices à l'épanouissement de nos entreprises, et cela passe en grande partie par l'attraction et le développement d'une main-d'œuvre qualifiée. Merci, Monsieur le président.

M. Harvey : Monsieur le président, je remercie le ministre pour sa déclaration. Le Sommet CyberSmart, organisé par CyberNB, qui met en relation des emplois et des personnes dotées d'excellentes compétences, est manifestement une très bonne initiative. Il s'agit là de l'un des défis de notre société et l'un de nos défis en tant que gouvernement. L'industrie et le secteur en question sont très importants pour l'économie du Nouveau-Brunswick. Nous sommes l'un des leaders mondiaux dans le domaine de la cybersécurité.

Nous sommes très fiers que notre gouvernement ait contribué à la réalisation d'un tel projet et l'ait mis en oeuvre ici, au Nouveau-Brunswick. Il est réjouissant de voir le gouvernement actuel adopter notre Plan de croissance économique. Il s'agit de l'une des principales opportunités de croissance de notre Plan de croissance économique, et il est réjouissant de voir le gouvernement poursuivre dans une telle voie afin que nous puissions continuer à assurer une forte croissance économique dans la province. Je souhaite bonne chance au ministre alors que le gouvernement actuel poursuit dans cette voie. La cybersécurité est un

Mr. K. Arseneau: Mr. Speaker, I would also like to welcome all the people who are here for the third annual international CyberSmart Summit. Actually, the kids from Rexton high school in my riding contacted me at the end of last week to invite me to a cybersecurity presentation at the school yesterday. Since I had to be here for House sittings, I could not attend, but I wished the students good luck. I definitely want to go see them and hear more about what they are doing in the school. I think that in our schools, particularly in Rexton, a lot of work has been done around cybersecurity. A teacher there is teaching a class about it, and I would invite all members to become interested in this issue and to hear the kids out. Thank you, Mr. Speaker.

Mr. Austin: I, too, want to commend both the city of Fredericton and the minister on bringing this to our attention. There is no question that, in this day and age, cybersecurity is critical, especially with a lot of the data breaches that happen from time to time in governments and other agencies across the world.

When it comes to cybersecurity or anything that has to do with IT, it is so impressive to watch what this generation that is coming up is able to do. I always felt as though I was moderately computer savvy, but when I look at my 13-year-old and what he is able to accomplish on a computer, it far exceeds what I would ever dream of being able to do. It is impressive, and I think it is good. It is obviously the day and age we are living in. To expose young people to this industry and to see what they can offer to the industry as well is, I think, fabulous. Again, I just want to congratulate those at CyberNB on doing this, and I wish them great success.

11:15

Notices of Motion

Mr. Horsman gave notice of Motion 57 for Thursday, June 6, 2019, to be seconded by **Mr. Harvey**, as follows:

secteur très important pour le Nouveau-Brunswick et pour nos travailleurs. Merci beaucoup.

M. K. Arseneau : Monsieur le président, je voudrais également souhaiter la bienvenue à toutes les personnes présentes ici pour le troisième sommet international annuel CyberSmart. En fait, les élèves de la Rexton High School, dans ma circonscription, m'ont contacté à la fin de la semaine dernière pour m'inviter à une présentation sur la cybersécurité qui avait lieu hier à l'école. Comme je devais être ici pour les séances de la Chambre, je n'ai pas pu y assister, mais j'ai souhaité bonne chance aux élèves. Je tiens vraiment à aller les voir et à en savoir plus sur ce qu'ils font à l'école. Je pense que dans nos écoles, en particulier à Rexton, beaucoup de travail a été accompli en matière de cybersécurité. Un enseignant y dispense un cours sur ce sujet, et j'invite tous les parlementaires à s'intéresser à cette question et à écouter ce que les élèves ont à dire. Merci, Monsieur le président.

M. Austin : Je tiens moi aussi à féliciter la ville de Fredericton et la ministre d'avoir porté une telle question à notre attention. Il ne fait aucun doute qu'à l'heure actuelle, la cybersécurité est cruciale, surtout au vu des nombreuses fuites de données qui se produisent de temps à autre au sein des gouvernements et d'autres organismes à travers le monde.

En matière de cybersécurité ou de tout ce qui touche aux technologies de l'information, il est fort impressionnant de voir ce dont est capable la nouvelle génération. J'ai toujours pensé que j'étais assez doué en informatique, mais quand je regarde mon fils de 13 ans et ce qu'il est capable de faire sur un ordinateur, cela dépasse de loin tout ce dont j'aurais pu rêver. C'est impressionnant, et je pense que c'est une bonne chose. C'est évidemment l'époque dans laquelle nous vivons. Permettre aux jeunes de découvrir un tel secteur et de voir ce qu'ils peuvent y apporter est, à mon avis, formidable. Encore une fois, je tiens simplement à féliciter les membres de CyberNB pour une telle initiative, et je leur souhaite beaucoup de succès.

Avis de motion

M. Horsman donne avis de motion 57 portant que, le jeudi 6 juin 2019, appuyé par **M. Harvey**, il proposera ce qui suit :

THAT an address be presented to Her Honour the Lieutenant-Governor, praying that she cause to be laid upon the table of the House all documentation since April 15, 2016, including correspondence, however recorded, stored or archived, by electronic means or otherwise, between the Department of Public Safety, the Premier's Office, the Executive Council Office, the Department of Justice and Office of Attorney General and any other government departments or Crown corporations and federal government departments and agencies with respect to the success of the Contraband Enforcement Unit including, but not limited to, the number of seizures of illegal contraband, the total value of all contraband seized, the value of foregone tax revenue from the sale of an amount of legal goods equivalent to the amount of the seized contraband goods.

Mr. Horsman gave notice of Motion 58 for Thursday, June 6, 2019, to be seconded by **Mr. Harvey**, as follows:

THAT an address be presented to Her Honour the Lieutenant-Governor, praying that she cause to be laid upon the table of the House all documentation since November 9, 2018, including correspondence, however recorded, stored or archived, by electronic means or otherwise, between the Department of Public Safety, the Premier's Office, the Executive Council Office, and any other government departments or Crown corporations and federal government departments and agencies with respect to the decision to eliminate the Contraband Enforcement Unit.

Notice of Opposition Members' Business

Mr. G. Arseneault: Thank you, Mr. Speaker.

Wela'lin. Merci.

The opposition will call Motions 36, 8, and 47 for our business tomorrow. Thank you.

Government Motions for the Ordering of the Business of the House

Mr. Savoie: Thank you, Mr. Speaker. It is the government's intention to do third reading of Bill 20, followed by Committee of the Whole House for Bills 27, 22, and 26. Thank you, Mr. Speaker.

qu'une adresse soit présentée à S. H. la lieutenant-gouverneure la priant de faire déposer sur le bureau de la Chambre les documents, y compris la correspondance, quel que soit le support, échangés depuis le 15 avril 2016 entre, d'une part, le ministère de la Sécurité publique, le Cabinet du premier ministre, le Bureau du Conseil exécutif, le ministère de la Justice et Cabinet du procureur général et d'autres ministères ou sociétés de la Couronne et, d'autre part, des ministères et organismes fédéraux concernant le succès de l'Unité de lutte contre la contrebande, y compris, notamment, le nombre de saisies de marchandises de contrebande, la valeur globale de la contrebande saisie et la valeur du manque à gagner en recettes fiscales provenant de la vente d'une quantité de marchandises légales équivalente à la quantité de marchandises de contrebande saisies.

M. Horsman donne avis de motion 58 portant que, le jeudi 6 juin 2019, appuyé par **M. Harvey**, il proposera ce qui suit :

qu'une adresse soit présentée à S.H. la lieutenant-gouverneure la priant de faire déposer sur le bureau de la Chambre les documents, y compris la correspondance, quel que soit le support, échangés depuis le 9 novembre 2018 entre, d'une part, le ministère de la Sécurité publique, le Cabinet du premier ministre, le Bureau du Conseil exécutif, d'autres ministères ou sociétés de la Couronne et, d'autre part, des ministères et organismes fédéraux au sujet de la décision de dissoudre l'Unité de lutte contre la contrebande.

Avis d'affaires émanant de l'opposition

M. G. Arseneault : Merci, Monsieur le président.

Wela'lin. Thank you.

Nous appellerons demain, au titre des affaires émanant de l'opposition, les motions 36, 8 et 47. Merci.

Motions ministérielles relatives aux travaux de la Chambre

M. Savoie : Merci, Monsieur le président. Le gouvernement a l'intention de procéder à la troisième lecture du projet de loi 20, suivie de l'étude, en Comité plénier, des projets de loi 27, 22 et 26. Merci, Monsieur le président.

Third Reading

(Bill 20, *Statute Law Amendment Act 2019*, was read a third time and passed.)

11:20

Committee of the Whole

(**Mr. Speaker** vacated the chair, the House going into Committee of the Whole.

Mr. C. Chiasson took the chair at the committee table.)

Mr. Chair: I call the meeting to order. It would seem that we do not have staff until one o'clock, so this is going to be short and sweet. We will recess until one o'clock.

(The committee recessed at 11:20 a.m.

The committee resumed at 1:06 p.m., with **Mrs. M. LeBlanc** in the chair.)

13:06

Bill 27

Hon. Mr. Holder, after Bill 27, *An Act Respecting Addressing Recommendations in the Report of the Task Force on WorkSafeNB*, had been presented: Thank you, Madam Chair. If we could just take a few minutes for staff to come in, that would be great.

Thank you, Madam Chair. It is great to be here today to discuss Bill 27, *An Act Respecting Addressing Recommendations in the Report of the Task Force on WorkSafeNB*. Certainly, I would like to start by introducing the staff that I have back here with me today. To my right is Michael Murray, Assistant Deputy Minister of Labour and Strategic Services at the Department of Post-Secondary Education, Training and Labour. I have Patricia Noble, Director of Policy, Research and Labour Market Analysis, also with my department. We also have Doug Jones, the President and CEO of WorkSafeNB, with us, and Susan Layton, Associate General Counsel and Corporate Secretary at WorkSafeNB.

Troisième lecture

(Le projet de loi 20, *Loi de 2019 portant correction de lois*, est lu une troisième fois et adopté.)

Comité plénier

(**Le président** de la Chambre quitte le fauteuil, et la Chambre se forme en Comité plénier.

M. C. Chiasson prend le fauteuil au bureau du comité.)

Le président : La séance est ouverte. Il semblerait que nous n'aurons pas de personnel avant 13 h, la séance sera donc brève. Nous suspendons la séance jusqu'à 13 h.

(La séance est suspendue à 11 h 20.

La séance reprend à 13 h 6 sous la présidence de **M^{me} M. LeBlanc**.)

Projet de loi 27

L'hon. M. Holder, à l'appel du projet de loi 27, *Loi concernant la mise en oeuvre des recommandations du Rapport du Groupe de travail sur Travail sécuritaire NB* : Merci, Madame la présidente. Si nous pouvions prendre quelques minutes pour laisser le temps au personnel d'arriver, ce serait bien.

Merci, Madame la présidente. Je suis ravi d'être ici aujourd'hui pour discuter du projet de loi 27, *Loi concernant la mise en oeuvre des recommandations du Rapport du Groupe de travail sur Travail sécuritaire NB*. Je voudrais bien sûr commencer par vous présenter les membres de mon équipe qui m'accompagnent aujourd'hui. À ma droite se trouve Michael Murray, sous-ministre adjoint responsable du travail et des services stratégiques au ministère de l'Éducation postsecondaire, de la Formation et du Travail. J'ai également à mes côtés Patricia Noble, directrice des politiques, de la recherche et de l'analyse du marché du travail, qui travaille également au sein de mon ministère. Nous avons également avec nous Doug Jones, président et chef de la direction de Travail sécuritaire NB, et Susan Layton, avocate

Madam Chair, as you would remember, one of my priorities, and also a priority of our government, is addressing the rising workers' compensation assessment rates in our province. Our government and all members of this House took swift action in addressing rising assessment rates to protect the benefits of injured workers while protecting employers with financial stability. The changes made here in the House in December were based on the recommendations of a task force mandated to examine WorkSafeNB's financial situation, the governing legislation, and the overall objectives and effectiveness of the system. The task force had 28 recommendations, all of which our government supported.

Bill 2, which received royal assent in December, as we know, addressed the task force recommendations that are considered a priority for reducing or stemming costs. The legislation had an immediate impact on the rates that employers pay, as the 2019 average assessment rate was reduced from what it was projected to be. At that time, I made it clear that our work was not done and that we would be coming back to this House to address the task force's remaining recommendations that require legislative change. That brings us here today, Madam Chair.

13:10

I am pleased that Bill 27 addresses the remaining task force recommendations requiring government action. The proposed amendments fall into the areas of occupational health and safety, benefits, and governance. These amendments are all aligned with the recommendations of the task force while ensuring that there is a balance between compensation for injured workers and financial stability for employers. In addition to the amendments related to the task force's recommendations, this bill also includes amendments addressing some of the recommendations that were made by the Auditor General relating to the claims appeal process and the board appointment process.

générale associée et secrétaire de Travail sécuritaire NB.

Madame la présidente, comme vous devez vous en souvenir, l'une de mes priorités, qui est également celle de notre gouvernement, consiste à remédier à la hausse des taux de cotisation à l'indemnisation des accidents du travail dans notre province. Notre gouvernement et tous les parlementaires ont pris des mesures rapides pour faire face à la hausse des taux de cotisation afin de préserver les prestations des travailleurs blessés tout en garantissant la stabilité financière des employeurs. Les modifications adoptées ici à la Chambre en décembre s'appuyaient sur les recommandations d'un groupe de travail chargé d'examiner la situation financière de Travail sécuritaire NB, la législation applicable ainsi que les objectifs généraux et l'efficacité du système. Le groupe de travail a formulé 28 recommandations, que notre gouvernement a toutes soutenues.

Le projet de loi 2, qui a reçu la sanction royale en décembre, comme nous le savons, traitait des recommandations du groupe de travail considérées comme prioritaires pour réduire ou endiguer les coûts. La loi a eu un impact immédiat sur les taux payés par les employeurs, le taux de cotisation moyen pour 2019 ayant été ramené en dessous des prévisions. À l'époque, j'avais clairement indiqué que notre travail n'était pas terminé et que nous reviendrions à la Chambre pour donner suite aux recommandations restantes du groupe de travail qui nécessitent des modifications législatives. C'est ce qui nous amène ici aujourd'hui, Madame la présidente.

Je me réjouis que le projet de loi 27 donne suite aux recommandations restantes du groupe de travail qui nécessitent une action du gouvernement. Les modifications proposées portent sur la santé et la sécurité au travail, les prestations et la gouvernance. Ces modifications sont toutes conformes aux recommandations du groupe de travail tout en garantissant un équilibre entre l'indemnisation des travailleurs blessés et la stabilité financière des employeurs. Outre les modifications liées aux recommandations du groupe de travail, le présent projet de loi comprend également des modifications répondant à certaines des recommandations formulées par la vérificatrice générale concernant le processus d'appel des demandes d'indemnisation et le processus

My department has worked closely with WorkSafeNB to implement these recommendations. These legislative amendments will help ensure the long-term stability of the workers' compensation system in New Brunswick while respecting WorkSafeNB's independence. This independence is one of the Meredith Principles on which the workers' compensation system was originally founded. These proposed amendments will ensure that the workers have a compensation system that is sustainable for years to come, with predictable assessment rates for employers.

Before we open it up to questions, Madam Chair, I do have to make a small correction. In the English version of the bill that was presented to the House, there was a mistake. I am going to move the following amendment to clear that up. I do not know why it happened this way. It was obviously a mistake with the drafters. It is right in the French version, but it was wrong in the English version. We are just going to make that amendment.

Proposed Amendment Adopted

Hon. Mr. Holder proposed the following amendment, which was adopted:

In subsection 38.91(1) of the English version, strike out "pension benefit" and substitute "disability pension".

13:15

Debate on Amended Bill 27

Hon. Mr. Holder: Thank you, Madam Chair. On that note, we are open to answering any questions about the bill as it has been amended.

M. LePage : Merci, Madame la présidente. Je salue le ministre et bien sûr le travail qu'il effectue, suite au travail qui avait été effectué par le groupe de travail, en 2018, sous notre gouverne. Je salue aussi les fonctionnaires du ministère et les représentants de Travail sécuritaire NB. Merci d'être ici et de bien

de nomination des membres du conseil d'administration.

Mon ministère a travaillé en étroite collaboration avec Travail sécuritaire NB pour mettre en oeuvre les recommandations en question. Les modifications législatives contribueront à assurer la stabilité à long terme du régime d'indemnisation des accidents du travail au Nouveau-Brunswick tout en respectant l'indépendance de Travail sécuritaire NB. Cette indépendance est l'un des principes de Meredith sur lesquels le régime d'indemnisation des accidents du travail a été fondé à l'origine. Les modifications proposées garantiront aux travailleurs un système d'indemnisation viable pour les années à venir, avec des taux de cotisation prévisibles pour les employeurs.

Avant de passer aux questions, Madame la présidente, je dois apporter une petite correction. Il y avait une erreur dans la version anglaise du projet de loi qui a été présentée à la Chambre. Je vais proposer l'amendement suivant pour y remédier. Je ne sais pas pourquoi cela s'est produit. Il s'agit manifestement d'une erreur des rédacteurs. La formulation est correcte dans la version française, mais elle était erronée dans la version anglaise. Nous allons simplement apporter l'amendement.

Adoption de l'amendement proposé

L'hon. M. Holder propose l'amendement suivant, qui est adopté :

Au paragraphe 38.91(1) de la version anglaise, supprimer « pension benefit » et le remplacer par « disability pension ».

Débat sur le projet de loi 27 amendé

L'hon. M. Holder : Merci, Madame la présidente. Sur ce, nous sommes prêts à répondre à toutes les questions concernant le projet de loi tel qu'il a été amendé.

Mr. LePage: Thank you, Madam Chair. Greetings to the minister, and I certainly appreciate the work he is doing to follow up on the work done by the task force in 2018 under our watch. Hello also to the departmental officials and WorkSafeNB representatives. Thank you for being here and

vouloir répondre à nos questions aujourd'hui concernant cet important projet de loi.

I will ask the minister: How does this bill relate to the task force report on WorkSafeNB?

Hon. Mr. Holder: I can go through the recommendations one by one here. This will address Recommendation 6, which is to provide copies of the *Occupational Health and Safety Act* and to publish offences. Recommendation 7 is regarding the joint health and safety committees' training. Recommendation 18 is on fairness and reasonable income replacement, taking into consideration other sources of income such as Canada Pension Plan and disability integration. Recommendation 22 is an overhaul of enabling legislation, with a mandatory review every five years. Recommendation 24 is that the board appointment process include stakeholder nominations, and 27 is that regular value-for-money audits be completed by the Auditor General every five years. These are all being dealt with in these legislative changes today.

M. LePage: Merci, Monsieur le ministre, par l'entremise de la présidente. Il convient de rappeler aussi que le projet de loi 2 traitait de sept des recommandations du rapport. Le présent projet de loi s'attaque à six recommandations. Tantôt, le ministre a mentionné que ces recommandations étaient les seules qui nécessitaient une modification législative. Peut-il, s'il vous plaît, nous résumer les autres recommandations?

Hon. Mr. Holder: Madam Chair, all the other recommendations, or policy fixes, for lack of a better way of putting it, would be under WorkSafeNB's purview. They do not have anything to do with legislative changes that we are required to make on the floor of this House. We are putting a list together so that we can read them off to you, if you want to give us a couple of minutes. They are not matters that are the responsibility of Post-Secondary Education, Training and Labour to take care of. If you will give us a minute, I can read those off to you, but they are not the responsibility of this Assembly or of our department.

answering our questions today about this important bill.

Je vais poser la question suivante au ministre : Quel est le lien entre le présent projet de loi et le rapport du Groupe de travail sur Travail sécuritaire NB?

L'hon. M. Holder : Je peux passer en revue les recommandations une par une ici. Le projet de loi répondra à la recommandation 6, qui consiste à fournir des copies de la *Loi sur l'hygiène et la sécurité au travail* et à publier les infractions. La recommandation 7 concerne la formation des comités mixtes d'hygiène et de sécurité. La recommandation 18 porte sur l'équité et le remplacement raisonnable du revenu, en tenant compte d'autres sources de revenu telles que le Régime de pensions du Canada et l'intégration des prestations d'invalidité. La recommandation 22 prévoit une refonte de la loi habilitante, avec une révision obligatoire tous les cinq ans. La recommandation 24 préconise que le processus de nomination des membres du conseil d'administration inclue des candidatures proposées par les intervenants, et la recommandation 27 prévoit que des audits réguliers de l'optimisation des ressources soient menés par la vérificatrice générale tous les cinq ans. Toutes ces recommandations sont couvertes dans les modifications législatives d'aujourd'hui.

Mr. LePage: Thank you, minister, through Madam Chair. It is also worth noting that Bill 2 addresses seven of the recommendations in the report. This bill tackles six recommendations. The minister mentioned earlier that these recommendations were the only ones that required a legislative change. Could he please summarize the other recommendations for us?

L'hon. M. Holder : Madame la présidente, toutes les autres recommandations, ou mesures d'ajustement des politiques, faute d'une meilleure formulation, relèveraient de la compétence de Travail sécuritaire NB. Elles n'ont rien à voir avec les modifications législatives que nous sommes tenus d'apporter à la Chambre. Nous sommes en train d'en dresser une liste afin de pouvoir vous les lire, si vous voulez bien nous accorder quelques minutes. Ce ne sont pas des questions qui relèvent de la responsabilité du ministère de l'Éducation postsecondaire, de la Formation et du Travail. Si vous nous accordez une minute, je peux vous lire les recommandations en

question, mais elles ne relèvent pas de la responsabilité de la Chambre ni de notre ministère.

13:20

Mr. LePage: At the same time, that probably relates to my next question. Why is it not related to legislative changes? Maybe that could also be in your answer. Thank you.

13:25

Hon. Mr. Holder: Thank you, Madam Chair. To the member opposite, first, I want to state very clearly that the items in the recommendations that were the responsibility of WorkSafeNB... The member opposite asked why they do not require legislative changes and why we are not dealing with them in the department or on the floor of this House. There are two points to make. First, I think it is important to note that most of these things—in fact, all of these things—are more day-to-day operations and administration related, so, therefore, they are not our department's responsibility. They are the day-to-day operations of WorkSafeNB. Why is the government not involved in that? Based on the Meredith Principles and the balance, separation, and independence from government of WorkSafeNB, it is important that we do not involve ourselves in those day-to-day operations.

To go through the list, Recommendation 1 is about the Accident Fund and the 120% variance policy. Recommendation 2 is about surplus funds being managed fairly and transparently. Recommendation 3 is about stakeholder communications. Then we skip over to Recommendation 8, which is to assign resources to support the joint health and safety committees. Recommendation 10 is to review the cost of enforcing the *Occupational Health and Safety Act*. Recommendation 11 is to promote back-to-work plans. Then we skip to Recommendation 14, which is about policies regarding opioid addictions and working with the New Brunswick Medical Society. Recommendation 15 is to work with injured workers suffering from mental health issues. Recommendation 16 is the annual review of the Grand Bay rehab centre. Then we go to Recommendation 25, which is working on the relationship with government. Finally,

M. LePage : Cela rejoint sans doute ma prochaine question. Pourquoi cela n'est-il pas lié aux modifications législatives? Vous pourriez peut-être également aborder ce point dans votre réponse. Merci.

L'hon. M. Holder : Merci, Madame la présidente. Je dirai au député d'en face que je tiens tout d'abord à préciser très clairement que les recommandations qui relevaient de la responsabilité de Travail sécuritaire NB... Le député d'en face a demandé pourquoi celles-ci ne nécessitaient pas de modifications législatives et pourquoi nous ne les traitons pas au sein du ministère ou à la Chambre. Il y a deux points à souligner. Premièrement, je pense qu'il est important de noter que la plupart de ces recommandations, et même tous d'entre elles, en fait, relèvent davantage des opérations quotidiennes et de l'administration, de sorte qu'elles ne relèvent pas de la responsabilité de notre ministère. Il s'agit des opérations quotidiennes de Travail sécuritaire NB. Pourquoi le gouvernement n'intervient-il pas à leur égard? Conformément aux principes de Meredith et aux principes d'équilibre, de séparation et d'indépendance de Travail sécuritaire NB par rapport au gouvernement, il est important que nous ne nous impliquions pas dans les opérations quotidiennes.

Pour passer en revue la liste, la recommandation 1 concerne la caisse des accidents et la politique de variation de 120 %. La recommandation 2 porte sur la gestion équitable et transparente des surplus. La recommandation 3 concerne la communication avec les intervenants. Nous passons ensuite à la recommandation 8, qui consiste à affecter des ressources pour soutenir les comités mixtes d'hygiène et de sécurité. La recommandation 10 vise à examiner les coûts de la mise en application de la *Loi sur l'hygiène et la sécurité au travail*. La recommandation 11 vise à promouvoir les plans de reprise du travail. Nous passons ensuite à la recommandation 14, qui porte sur les politiques concernant la dépendance aux opioïdes et la collaboration avec la Société médicale du Nouveau-Brunswick. La recommandation 15 consiste à travailler avec les travailleurs blessés souffrant de troubles de santé mentale. La recommandation 16 porte sur l'examen annuel du Centre de rééducation de

Recommendation 26 is working on a mandate letter from government to WorkSafeNB.

Those are the remaining ones. They are within the day-to-day operations of WorkSafeNB, and the government should not be interfering in those day-to-day operations. Certainly, we will continue to talk to WorkSafeNB to make sure that those recommendations have been implemented, but beyond that, it is WorkSafeNB's responsibility to take care of those. Thank you.

Mr. LePage: Maybe we missed a few. I calculated, and you just listed 11 recommendations. Bill 2 had 7, and Bill 27 has 6. So, 11 plus 7 plus 6 equals 24. Where are the remaining ones?

Hon. Mr. Holder: I think the issue here is that I read off Recommendation 11, which is to promote back-to-work plans, and Recommendations 12, 13, 14, and 15 all relate to the same thing. Those are all within the purview of WorkSafeNB.

13:30

Mr. LePage: Well, that still adds up to 26 out of the 27. Where is the 27th one?

13:35

Hon. Mr. Holder: Okay, I think we have it. Madam Chair, I apologize to the member opposite. We are certainly prepared for the legislative amendments we are bringing in today, but this stuff is outside that. I think I have found the other two that are within WorkSafeNB's purview here. One would be 23, which is about transparency around stakeholder engagement. The other would be 9, which is about public sector accountability. That would be dealing with the public sector in Parts I, II, and III.

Grand Bay. Nous passons ensuite à la recommandation 25, qui porte sur les liens avec le gouvernement. Enfin, la recommandation 26 porte sur l'élaboration d'une lettre de mandat du gouvernement à l'intention de Travail sécuritaire NB.

Telles sont là les recommandations restantes. Elles relèvent des activités quotidiennes de Travail sécuritaire NB, et le gouvernement ne devrait pas s'immiscer dans ces activités quotidiennes. Nous continuerons bien sûr à dialoguer avec Travail sécuritaire NB pour nous assurer que ces recommandations ont été mises en oeuvre, mais au-delà de cela, il incombe à Travail sécuritaire NB de s'en occuper. Merci.

M. LePage : Peut-être avons-nous oublié quelques recommandations. J'ai fait le calcul, et vous venez d'en énumérer 11. Le projet de loi 2 en comptait 7, et le projet de loi 27 en compte 6. Donc, 11 plus 7 plus 6 égale 24. Où sont les autres?

L'hon. M. Holder : Je pense que le problème ici est que j'ai lu la recommandation 11, qui vise à promouvoir les plans de reprise du travail, et que les recommandations 12, 13, 14 et 15 portent toutes sur le même sujet. Elles relèvent toutes de la compétence de Travail sécuritaire NB.

M. LePage : Eh bien, cela fait tout de même 26 sur 27. Où est la 27^e?

L'hon. M. Holder : D'accord, je crois que nous l'avons. Madame la présidente, je présente mes excuses au député d'en face. Nous sommes tout à fait prêts pour les modifications législatives que nous proposons aujourd'hui, mais les recommandations en question ne relèvent pas de celles-ci. Je pense avoir trouvé les deux autres qui relèvent de la compétence de Travail sécuritaire NB. L'une serait la recommandation 23, qui concerne la transparence en matière d'engagement des parties prenantes. L'autre serait la recommandation 9, qui concerne la responsabilité du secteur public. Cela concernerait le secteur public dans les parties I, II et III.

Mr. LePage: I was wondering which one was missing. It was 23; that was the one I was looking for. Thank you.

Merci, Monsieur le ministre, par l'entremise de vous, Madame la présidente.

This bill calls for reviews of various pieces of legislation dealing with compensation issues. What is the purpose of these reviews?

Hon. Mr. Holder: As I have said a number of times in the House, an overall review of the old legislation still needs to be undertaken. Basically, the main reason is that there has not been a full, up-to-date review of that Act in a number of years. This probably has led to some of the piecemeal stuff, for lack of a better way of putting it, that has happened from time to time.

There will be a public . . . We will also look at best practices elsewhere around the country to see what is working and what is not working. I think the most important thing, and the reason we have not come in with those changes at this point, is that that process will involve a much broader, much wider public engagement and consultation to make sure that we consult all the stakeholders and get it right. Any full modernization like that is not something you are going to do in a few weeks. It is obviously something that you have to think out, and you have to make sure that everyone affected is engaged. That is where we are headed with that.

M. LePage : Merci beaucoup.

As stated, the commission will determine the manner of these reviews. Why are there not specific guidelines or criteria attached to these reviews?

13:40

Hon. Mr. Holder: Thank you, Madam Chair. To the member opposite, that is a good question. I guess I would say that the fact that the legislation has not been reviewed in such a long period is probably why that framework or those guidelines are not in place. I would argue that as we modernize this, we should be very seriously looking at putting, for instance, a five-year

M. LePage : Je me demandais laquelle manquait. C'était la 23, c'est celle que je cherchais. Merci.

Thank you, minister, through you, Madam Chair.

Le projet de loi prévoit la révision de divers textes législatifs traitant des questions d'indemnisation. Quel est l'objectif de telles révisions?

L'hon. M. Holder : Comme je l'ai dit à un certain nombre de reprises à la Chambre, une révision globale de l'ancienne loi doit encore être entreprise. Fondamentalement, la raison principale est qu'il n'y a pas eu de révision complète et actualisée de cette loi depuis plusieurs années. Cela a probablement conduit à certaines mesures fragmentaires, faute d'un meilleur terme, qui ont été prises de temps à autre.

Il y aura une consultation publique... Nous examinerons également les meilleures pratiques en vigueur ailleurs dans le pays pour voir ce qui fonctionne et ce qui ne fonctionne pas. Je pense que le plus important, et la raison pour laquelle nous n'avons pas encore proposé les changements en question à ce stade, c'est qu'un tel processus nécessitera une participation et une consultation publiques beaucoup plus larges et approfondies afin de nous assurer que nous consultons toutes les parties prenantes et que nous faisons les choses correctement. Toute modernisation complète d'une telle envergure ne se fait pas en quelques semaines. C'est évidemment quelque chose qu'il faut mûrement réfléchir, et il faut s'assurer que toutes les personnes concernées y participent. C'est la direction que nous prenons.

Mr. LePage: Thank you very much.

Comme indiqué, la commission déterminera les modalités de telles révisions. Pourquoi n'y a-t-il pas de lignes directrices ou de critères spécifiques associés à ces révisions?

L'hon. M. M. Holder : Merci, Madame la présidente. Je dirai au député d'en face que c'est une bonne question. Je dirais, je pense, que le fait que la loi n'ait pas été révisée depuis si longtemps explique probablement pourquoi un tel cadre ou de telles lignes directrices ne sont pas en place. Je soutiens que, à mesure que nous nous engageons dans une telle

trigger in place so that the Act gets updated and reviewed on a regular basis.

I will give you a few examples of ones that we have seen in this House. The *Official Languages Act* has a five-year trigger in it. It needs to be updated on a regular basis. A few years ago, I updated the *Parks Act* in New Brunswick. It had not been updated since the early 60s. Now, there is a trigger in place in that Act so that it has to be renewed every five years. I believe that is what we put in place.

Going forward, I think that is a very valid question. I think that there needs to be a framework around what these consultations and a regular review of the legislation could look like. I think that putting that kind of mechanism in place would go a long way toward making sure that there are regular reviews so that we do not get into a situation like the one we've found ourselves in over the past number of years, where, with all due respect, we have been doing some of this stuff piecemeal.

M. LePage : Merci. J'ai dû changer de plume ; j'ai pris trop de notes.

With regard to that review and the way it is framed right now, my question is this: The commission will do the review, but will the stakeholders be consulted? Who are those stakeholders, please?

13:45

Hon. Mr. Holder: Thank you, Madam Chair, to the member opposite. We just came through a very robust process with the task force and a large number of employee and employer stakeholder groups. We would envision the same . . . I mean, it is obviously not going to be as formal as a task force, but certainly, the stakeholders that were engaged in that would be engaged in this consultation. I think it is important to note that WorkSafeNB's board is made up, quite frankly, of the types of stakeholders that I think are important, both employee and employer. We also continue to consult the medical community through this process. Those are the stakeholders that we would envision going forward. It would be very similar to the stakeholders that we used to bring the task force

modernisation, nous devrions sérieusement envisager de mettre en place, par exemple, un mécanisme de déclenchement tous les cinq ans afin que la loi soit mise à jour et révisée régulièrement.

Je vais vous donner quelques exemples que nous avons vus à la Chambre. La *Loi sur les langues officielles* comporte un mécanisme de révision quinquennale. Elle doit être mise à jour régulièrement. Il y a quelques années, j'ai mis à jour la *Loi sur les parcs* au Nouveau-Brunswick. Elle n'avait pas été mise à jour depuis le début des années 60. Aujourd'hui, cette loi comporte un mécanisme de révision qui prévoit son renouvellement tous les cinq ans. Je crois que c'est ce que nous avons mis en place.

Pour l'avenir, je pense que c'est une question tout à fait pertinente. Je pense qu'il faut établir un cadre définissant la forme que pourraient prendre les consultations et une révision régulière de la loi. Je pense que la mise en place d'un mécanisme du genre contribuerait grandement à garantir des révisions régulières, afin que nous ne nous retrouvions pas dans une situation comme celle que nous avons connue ces dernières années, où, en tout respect, nous avons agi de manière fragmentaire.

Mr. LePage: Thank you. I had to change my pen; I took too many notes.

En ce qui concerne la révision en question et la manière dont elle est actuellement conçue, ma question est la suivante : La commission procédera à l'examen, mais les parties prenantes seront-elles consultées? Qui sont ces parties prenantes, s'il vous plaît?

L'hon. M. Holder : Je remercie, Madame la présidente, le député d'en face. Nous venons de mener à bien un processus très rigoureux avec le groupe de travail et un grand nombre de groupes de parties prenantes représentant les employés et les employeurs. Nous envisageons les mêmes ... En fait, cela ne sera évidemment pas aussi formel qu'un groupe de travail, mais il est certain que les parties prenantes qui ont participé au processus seraient associées à une telle consultation. Je pense qu'il est important de noter que le conseil d'administration de Travail sécuritaire NB est composé, à vrai dire, des types de parties prenantes que je considère comme importantes, tant du côté des employés que des employeurs. Nous continuons également à consulter la communauté médicale tout au

together and to come up with the recommendations that we have right now. That is pretty much . . . I think that you are familiar with the stakeholders.

If the member opposite has any suggestions of whom we should be reaching out to to be a part of that, I would certainly welcome that as well. We do not want to miss anyone here. This is about making sure that we modernize this Act and that we have a process going forward for its continued modernization so that we continue to strike that important balance of the Meredith Principles between the employees and the employers.

M. LePage : Merci. Je suis content de voir que c'est un processus qui sera inclusif, mais je vous rappelle, Monsieur le ministre, qu'il ne faudra définitivement pas oublier les régions du Nord et les petites et moyennes entreprises dans ce processus.

The question I have right now is about the two-year process between the review and the report. Why is it two years, and why can that not be shortened to a period of maybe six months to one year?

13:50

Hon. Mr. Holder: Madam Chair, with respect to the member opposite's question, I think this is what he is referring to, and if it is, I want to clarify it. There are several cases throughout the Act where we talk about triggering a five-year review. I am just looking at one example, which states:

9(1) On or before January 1, 2020, and every five years after that, a comprehensive review of the provisions of this Act shall be undertaken in a manner determined by the Commission.

Then after that, it says:

9(2) Within two years after a review is undertaken, the Commission shall submit a report

I want to be very clear. That means two years after the onset of the review, not two years after the review is completed. It is not as though some report would be sitting on somebody's desk. That review would

long du processus. Ce sont là les parties prenantes que nous envisageons pour l'avenir. Elles seraient très similaires à celles que nous avons mobilisées pour constituer le groupe de travail et formuler les recommandations dont nous disposons actuellement. C'est à peu près tout... Je pense que vous connaissez bien ces parties prenantes.

Si le député d'en face a des suggestions quant aux personnes que nous devrions contacter pour participer au processus, je les accueillerai volontiers. Nous ne voulons oublier personne. Il s'agit de veiller à moderniser la loi et de mettre en place pour l'avenir un processus pour assurer sa modernisation continue, afin de maintenir l'équilibre essentiel des principes de Meredith entre les employés et les employeurs.

Mr. LePage: Thank you. I am pleased to see that it will be an inclusive process, but I remind you, minister, that the northern regions and small and medium-sized businesses must definitely not be forgotten in this process.

La question que j'ai maintenant concerne le délai de deux ans entre la révision et le rapport. Pourquoi ce délai est-il de deux ans, et pourquoi ne peut-il pas être raccourci à une période de six mois à un an, par exemple?

L'hon. M. Holder : Madame la présidente, en ce qui concerne la question du député d'en face, je pense que c'est ce à quoi il fait référence, et si c'est le cas, je tiens à clarifier les choses. Il y a plusieurs cas dans la loi où l'on parle de déclencher une révision quinquennale. Je ne cite qu'un exemple, qui stipule :

9(1) Est entreprise aux cinq ans une révision approfondie des dispositions de la présente loi selon le mode que prévoit la Commission, la première devant être entamée au plus tard le 1^{er} janvier 2020.

Puis, il est précisé :

9(2) Dans les deux ans qui suivent le début de la révision, la Commission dépose [...] un rapport

Je tiens à être très clair. Cela signifie deux ans après le début de la révision, et non deux ans après son achèvement. Ce n'est pas comme si un rapport allait rester sur le bureau de quelqu'un. La révision

include . . . You could trigger a review, and as a result of the review, there would have to be ongoing consultation before the report would go back to the minister. It is not as if a review would take place, some final document would be created, and then they would have two years to get that to the minister. That is not what is being suggested. Does that make sense?

Since part of that review involves consultation, we want to make sure that it is genuine consultation and not just window dressing. We want to make sure that it is real consultation, that we are coming up with real recommendations as a result of it, and that we are getting it right.

Mr. LePage: I understand, but my question is this. After two years, you get a preliminary report, and then there is one every five years. What is done between the two years and the five? That is my main concern.

13:55

Hon. Mr. Holder: I guess I have a few things. Once you get through that two-year review, then you go into the implementation. I would argue that during that implementation process, you need a few years to determine whether what you have implemented has had the effect that you would hope for.

I think it is also important to note that the various triggers throughout the various Acts that we are talking about are not all going to happen in the same year. They are going to be staggered. It could be that we are doing the review of one Act in 2020 and another one in 2021, so that it is happening in a staggered way.

In this process and in spelling out these triggers within the Act in this way, I think it is really important to note that the review, consultation, implementation, and review of the effectiveness of the implementation is going to be ongoing, all the time. It is going to be real, organic, and continuous in a way that we have not seen before, which hopefully . . . The intent is that we would avoid going years upon years, as we have in the past, without any real modernization or continuous improvement of the way we do business here.

comprendrait... Vous pourriez déclencher une révision, et à la suite de celle-ci, il faudrait mener une consultation continue avant que le rapport ne soit transmis au ministre. Ce n'est pas comme si une révision avait lieu, qu'un document final était rédigé, puis que l'on disposait de deux ans pour le transmettre au ministre. Ce n'est pas ce qui est proposé. Est-ce que cela vous semble clair?

Étant donné qu'une partie de la révision implique une consultation, nous voulons nous assurer qu'il s'agit d'une véritable consultation et non d'une simple façade. Nous voulons nous assurer qu'il s'agit d'une véritable consultation, que nous formulons de véritables recommandations à la suite de celle-ci et que nous faisons les choses correctement.

M. LePage : Je comprends, mais ma question est la suivante. Au bout de deux ans, vous obtenez un rapport préliminaire, puis il y en a un tous les cinq ans. Que se passe-t-il entre ces deux ans et ces cinq ans? C'est ma principale préoccupation.

L'hon. M. Holder : J'ai quelques points à soulever, je pense. Une fois que vous avez terminé la révision bisannuelle, vous passez à la mise en oeuvre. Je dirais que pendant un tel processus de mise en oeuvre, il faut quelques années pour déterminer si ce que vous avez mis en place a eu l'effet escompté.

Je pense qu'il est également important de noter que les différents déclencheurs prévus dans les diverses lois dont nous parlons ne se manifesteront pas tous la même année. Ils seront échelonnés. Il se pourrait que nous procédions à la révision d'une loi en 2020 et d'une autre en 2021, de sorte que cela se fasse de manière échelonnée.

Dans un tel processus et en précisant ainsi les déclencheurs dans la loi, je pense qu'il est vraiment important de noter que la révision, la consultation, la mise en oeuvre et l'évaluation de l'efficacité de la mise en oeuvre seront permanentes, en continu. Ce processus sera réel, organique et continu d'une manière que nous n'avons jamais vue auparavant, ce qui, espérons-le... L'objectif est d'éviter de passer des années et des années, comme nous l'avons fait, sans véritable modernisation ni amélioration continue de notre façon de travailler ici.

M. LePage : Merci, Monsieur le ministre, par l'entremise de la présidente.

You mentioned that it is going to be staggered between the different laws that are affected. Do you have an agenda for that process?

Hon. Mr. Holder: It is all spelled out right in the bill. We can go to the bill and read them off to you, but it is all right there, right in the legislation.

M. LePage : Madame la présidente, ce que je vois dans le projet de loi actuel, c'est que le paragraphe 2.1(1) de la *Loi sur l'indemnisation des travailleurs atteints de silicose* donne une date en 2020, alors que, ailleurs, on ne mentionne pas de date.

14:00

Hon. Mr. Holder: In 2020, all the compensation bills, such as the *Silicosis Compensation Act*, *Blind Workers' Compensation Act*, *Firefighters' Compensation Act*, and *Workers' Compensation Act*, will be coming up. In 2019, there will be the *Workers' Compensation Appeals Tribunal Act*, and in 2021, there will be the *Occupational Health and Safety Act*. As you go through the bill, you will see it spelled right out in the legislation.

M. LePage : Merci beaucoup. C'est exactement ce que je cherchais. Bravo. Changeons maintenant de sujet. Je vais parler surtout des services qui seront offerts.

The bill suggests that services might be contracted out to third parties. Why would this be done?

14:05

Hon. Mr. Holder: Madam Chair, to the member opposite, this would be the only area left in which we have in-house training. As I understand it, we have been contracting out . . . We have not been contracting out, but we have been allowing third party operators for other training for a number of years. The joint health and safety occupational committee is the only in-house one left.

Quite frankly, this is not done anywhere else in the country. The reality is that the in-house, three-day

Mr. LePage: Thank you, minister, through Madam Chair.

Vous avez mentionné qu'il y aurait échelonnement entre les différentes lois concernées. Avez-vous un calendrier pour un tel processus?

L'hon. M. Holder : Tout est clairement énoncé dans le projet de loi. Nous pouvons nous reporter au projet de loi et vous en lire les dispositions, mais tout y figure, directement dans le texte législatif.

Mr. LePage: Madam Chair, I see in this bill that subsection 2.1(1) of the *Silicosis Compensation Act* gives a date in 2020 while there is no mention of a date elsewhere.

L'hon. M. Holder : En 2020, tous les projets de loi sur l'indemnisation, tels que la *Loi sur l'indemnisation des travailleurs atteints de silicose*, la *Loi sur les accidents du travail des travailleurs aveugles*, la *Loi sur l'indemnisation des pompiers* et la *Loi sur la sécurité du travail*, seront présentés. En 2019, ce sera la loi sur le Tribunal d'appel des accidents au travail, et en 2021, la *Loi sur l'hygiène et la sécurité au travail*. En parcourant le projet de loi, vous verrez que tout est clairement énoncé dans celui-ci.

Mr. LePage: Thank you very much. That is exactly what I was looking for. Bravo. Let's change the subject now. I am going to talk mostly about the services that will be offered.

Le projet de loi suggère que les services pourraient être sous-traités à des tiers. Pourquoi cela serait-il fait?

L'hon. M. Holder : Je dirai au député d'en face, Madame la présidente, qu'il s'agirait du seul domaine restant dans lequel nous dispensons une formation en interne. Si je comprends bien, nous avons sous-traité... Nous n'avons pas sous-traité, mais nous autorisons depuis un certain nombre d'années des exploitants tiers à dispenser d'autres formations. Le comité mixte d'hygiène et de sécurité est le seul comité interne qui subsiste.

À vrai dire, cela ne se fait nulle part ailleurs au pays. Le fait est qu'une telle formation interne de trois jours

training is actually problematic for many of our businesses. There are other third party opportunities out there that you could take advantage of, such as at the Canadian Centre for Occupational Health and Safety. It has representatives from provinces across the country. That would be one of the options available to us. It would allow employers to get the proper training in a way that is more effective and simply easier for them.

M. LePage : Je comprends votre volonté de simplifier les choses. Toutefois, ce qui m'inquiète ici, c'est de savoir si vous pouvez garantir que le service sera offert partout dans la province, du Nord au Sud, et dans les deux langues officielles de cette province.

Hon. Mr. Holder: First of all, we can be assured that those doing the training will be certified. A lot of it will be online, digital training, and, yes, absolutely, it will be accessible across the province. In fact, the training being digital and online will make that even easier. I would say to the member opposite that if you have any examples where somebody has not had access, let us know.

Mr. LePage: Through you, Madam Chair, the minister has stated that this section is mainly about training. Will it only affect training, or are there other services that could be delivered by third parties?

Hon. Mr. Holder: The only thing that we are addressing here today is the training for the joint health and safety committee. That is all that we are dealing with here.

M. LePage : Merci. Des économies en termes de coût seront-elles réalisées par le gouvernement et, ou bien, par Travail sécuritaire NB en octroyant à l'externe ces contrats en question?

14:10

Hon. Mr. Holder: Madam Chair, I will try to condense this into maybe a couple of main points here. The ultimate objective here is twofold. First of all, what this will do—and this is to the member's point, I believe—is allow members and employees at WorkSafeNB to be more effective in the use of their

pose en réalité un problème à bon nombre de nos entreprises. Il existe d'autres possibilités offertes par des tiers dont nous pourrions tirer parti, comme celles du Centre canadien d'hygiène et de sécurité au travail. Ce centre compte des représentants de toutes les provinces du pays. Ce serait l'une des options qui s'offrent à nous. Cela permettrait aux employeurs d'obtenir la formation adéquate d'une manière plus efficace et tout simplement plus facile pour eux.

Mr. LePage: I understand that you want to simplify things. However, what worries me here is whether you can guarantee that the service will be available throughout the province, from North to South, in both official languages of this province.

L'hon. M. Holder : Tout d'abord, nous pouvons être assurés que les personnes chargées de la formation seront certifiées. Une grande partie de cette formation se fera en ligne, sous forme numérique, et, oui, absolument, elle sera accessible dans toute la province. En réalité, le fait que la formation soit numérique et en ligne rendra les choses encore plus faciles. Je dirais au député d'en face que, si vous avez des exemples où quelqu'un n'a pas eu accès à une telle formation, faites-le-nous savoir.

M. LePage : Je dirai par votre entremise, Madame la présidente, que le ministre a déclaré que l'article en question portait principalement sur la formation. Concernera-t-il uniquement la formation, ou y a-t-il d'autres services qui pourraient être fournis par des tiers?

L'hon. M. Holder : La seule chose dont il est question ici aujourd'hui, c'est la formation destinée au comité mixte d'hygiène et de sécurité. C'est tout ce dont il est question ici.

Mr. LePage: Thank you. Will the government or WorkSafeNB save on costs by outsourcing these contracts?

L'hon. M. Holder : Madame la présidente, je vais essayer de résumer ma réponse en quelques points principaux. L'objectif ultime est double. Tout d'abord, et je crois que cela rejoint le point soulevé par le député, cela permettra aux membres et aux employés de Travail sécuritaire NB d'utiliser leur temps plus efficacement. Cela leur permettra de consacrer

time. This will allow them to free up more time for things such as enforcement.

Also, on the other side, it will allow employers more flexibility and more options. Their employees will not be out of the shop for three days at a time, which would create costs for them. The employees will get the training they need, the employers will have less of a burden placed on them, and the employees can be more effective and efficient in what they do. It will free up time at WorkSafeNB for enforcement and other important activities.

Mr. LePage: If I understand correctly, the staff will be reassigned to other tasks. My question, then, is this: Is training not part of the mandate of WorkSafeNB, or would it be the mandate of Post-Secondary Education, Training and Labour?

14:15

Hon. Mr. Holder: Yes, I agree with the member opposite. It is not the department's responsibility but PETL's to make sure that training is available and that it is effective. The folks putting it on are certified, and it is their job to make sure that training is done in the most efficient and cost-effective way possible and that we still get what we need. We need to make sure that our employees are safe and that employers are providing that training. That is ultimately what we want to do. This, I believe, will pave the way for WorkSafeNB to do training in a much more cost-effective and efficient way so that we get exactly what we need.

Mr. LePage: All right, I will trust the minister on this one until proven otherwise, but how many employees could or will be affected as soon as this legislation for the training part passes?

Hon. Mr. Holder: How many could be affected in what way?

Mr. LePage: How many could be affected by job description changes or job loss?

d'avantage de temps à des tâches telles que l'application de la loi.

D'autre part, cela offrira aux employeurs davantage de flexibilité et d'options. Leurs employés ne seront pas absents de l'entreprise pendant trois jours d'affilée, ce qui leur occasionnerait des coûts. Les employés recevront la formation dont ils ont besoin, les employeurs verront leur charge allégée et les employés pourront être plus efficaces et performants dans leur travail. Cela permettra à Travail sécuritaire NB de consacrer plus de temps à l'application de la loi et à d'autres activités importantes.

M. LePage : Si je comprends bien, le personnel sera réaffecté à d'autres tâches. Ma question est donc la suivante : La formation ne fait-elle pas partie du mandat de Travail sécuritaire NB, ou relèverait-elle du mandat d'Éducation postsecondaire, Formation et Travail?

L'hon. M. Holder : Oui, je suis d'accord avec le député d'en face. Ce n'est pas à notre ministère, mais à EPFT de veiller à ce que la formation soit disponible et efficace. Les personnes qui fournissent cette formation sont certifiées, et c'est leur travail de s'assurer qu'elle est dispensée de la manière la plus efficace et la plus rentable possible, tout en répondant à nos besoins. Nous devons nous assurer que nos employés sont en sécurité et que les employeurs dispensent la formation en question. C'est en fin de compte ce que nous voulons faire. Je pense que la mesure ouvrira la voie à Travail sécuritaire NB pour dispenser la formation de manière beaucoup plus rentable et efficace, afin que nous obtenions exactement ce dont nous avons besoin.

M. LePage : Très bien, je vais faire confiance au ministre sur ce point jusqu'à preuve du contraire, mais combien d'employés pourraient être ou seront concernés dès qu'une telle mesure législative sur la formation sera adoptée?

L'hon. M. Holder : Combien pourraient être touchés et de quelle manière?

M. LePage : Combien pourraient être touchés par des changements dans la description de poste ou par des pertes d'emploi?

Hon. Mr. Holder: There would be no loss of jobs. Having said that, in terms of the roles, WorkSafeNB is going through an ongoing process in which job descriptions change on a regular basis. In terms of job losses, that is not what is going to happen here.

Mr. LePage: Good. You ended that part on a good note. Thank you.

Merci, Madame la présidente.

Now, we will switch to the board members' appointments part of this legislation. Can you explain to me briefly or maybe in a little bit more detail what changes are being proposed with respect to board members' appointments?

Hon. Mr. Holder: There are two changes being made here. One is the result of a task force recommendation. The task force recommended that the members of the board be nominated by a stakeholder group. That is the first part. The second part is that the Auditor General recommended that skills and competency have to be taken into account as well. Those two things have been done here and are blended together. The changes are being made here as we speak.

Mr. LePage: If I understand correctly, through you, Madam Chair . . . I will read it in French because this is what I have under my eyes.

On dit que, avant de proposer des candidats, donc...

Before the candidates are nominated or recommended, the board of directors will report to the council the competencies and qualifications needed. Why is that being brought up today, in this legislation?

14:20

Hon. Mr. Holder: I think, if I am hearing you correctly, you are asking why the competency and skill set part is being incorporated in what we are doing here today along with the recommendations of the task force. We have decided to deal with the Auditor

L'hon. M. Holder : Il n'y aurait aucune perte d'emploi. Cela dit, en ce qui concerne les rôles, Travail sécuritaire NB suit un processus continu dans le cadre duquel les descriptions de poste changent régulièrement. Quant aux pertes d'emploi, ce n'est pas ce qui va se passer ici.

M. LePage : Bien. Vous avez conclu cette partie sur une note positive. Merci.

Thank you, Madam Chair.

Passons maintenant à la partie du projet de loi qui concerne la nomination des membres du conseil d'administration. Pouvez-vous m'expliquer brièvement, ou peut-être un peu plus en détail, quels changements sont proposés en ce qui concerne la nomination des membres du conseil d'administration?

L'hon. M. Holder : Deux changements sont apportés ici. Le premier résulte d'une recommandation du groupe de travail. Ce dernier a recommandé que les membres du conseil d'administration soient désignés par un groupe de parties prenantes. C'est la première partie. La deuxième partie concerne la recommandation de la vérificatrice générale selon laquelle les compétences et les aptitudes doivent également être prises en compte. Ces deux éléments ont été intégrés ici et combinés. Les changements sont en cours de mise en oeuvre au moment même où nous parlons.

M. LePage : Si je comprends bien, par votre entremise, Madame la présidente... Je vais lire le texte en français, car c'est ce que j'ai sous les yeux.

It says that, before candidates are nominated, so...

Avant que les candidats ne soient désignés ou recommandés, le conseil d'administration fera rapport au conseil sur les compétences et les qualifications requises. Pourquoi une telle question est-elle soulevée aujourd'hui, dans le présent projet de loi?

L'hon. M. Holder : Je pense, si je vous comprends bien, que vous demandez pourquoi la partie relative aux compétences et aux aptitudes est intégrée à ce que nous faisons ici aujourd'hui, parallèlement aux recommandations du groupe de travail. Nous avons décidé de traiter les recommandations de la

General's recommendations at the same time. If I look at the Auditor General's recommendations, I see:

2.132 We recommend the WorkSafeNB board of directors develop, document and implement a succession strategy for the President and Chief Executive Officer position.

Then it says:

2.137 We recommend the WorkSafeNB board of directors fully develop, regularly update and utilize a board competency matrix for, at a minimum:

- *evaluating board member development requirements;*
- *identifying development opportunities for board members; and*
- *recruiting new board members to address competency and skillset needs.*

M. LePage : J'avais compris ce principe, Madame la présidente, moi aussi. Toutefois, je me pose la question à savoir pourquoi traiter cela dans un cadre législatif. Cela ne pourrait-il pas être traité uniquement dans un cadre administratif avec Travail Sécuritaire NB?

Hon. Mr. Holder: Quite frankly, it is to ensure that it is done. We took the added direction to make sure that it is legislated so that those recommendations of the Auditor General are taken seriously.

M. LePage : À ce moment-ci, pouvez-vous nous expliquer ou nous rappeler la composition actuelle du conseil d'administration?

Hon. Mr. Holder: Yes, there are two worker reps. Sorry, there are four worker reps. There are four employer reps. There is the vice-president or Vice-Chair and the Chair, and the president and CEO would be on there as an ex officio.

M. LePage : Merci.

vérificatrice générale en même temps. Si je regarde les recommandations de la vérificatrice générale, je vois :

2.132 Nous recommandons que le conseil d'administration de Travail sécuritaire NB élabore, documente et mette en oeuvre une stratégie de relève pour le poste de président et chef de la direction.

Puis il est indiqué :

2.137 Nous recommandons que le conseil d'administration de Travail sécuritaire NB actualise régulièrement la grille de compétence du conseil et s'en serve pour, à tout le moins :

- *évaluer les besoins en perfectionnement des membres du conseil ;*
- *recenser les occasions de perfectionnement pour les membres du conseil ;*
- *recruter de nouveaux membres du conseil pour répondre aux besoins en matière de compétences et d'habiletés.*

Mr. LePage: I, too, had understood this principle, Madam Chairperson. However, I am wondering why it is being addressed in a legislative framework. Could it not just be done in an administrative framework with WorkSafeNB?

L'hon. M. Holder : Très franchement, c'est pour s'assurer que cela soit fait. Nous avons pris la décision supplémentaire de veiller à ce que cela soit inscrit dans la loi afin que les recommandations de la vérificatrice générale soient prises au sérieux.

Mr. LePage: Right now, can you explain to us or remind us of the current composition of the board of directors?

L'hon. M. Holder : Oui, il y a deux représentants des travailleurs. Pardon, il y a quatre représentants des travailleurs. Il y a quatre représentants des employeurs. Il y a le vice-président du conseil et le président du conseil, et le président et chef de la direction y siégerait d'office.

Mr. LePage: Thank you.

I thought you were making other cuts there for a while. Sorry about that. I had to say it.

What will the Auditor General's performance audit cover within its scope?

Hon. Mr. Holder: We have put it in there. We have the five-year trigger. Quite frankly, the Auditor General is an officer of the Legislative Assembly, and the scope of that audit is up to her. This is a Crown corporation that reports to the Legislative Assembly. She is the Auditor General chosen by the Legislative Assembly, and it is up to her to determine the scope. We are not going to . . . I do not think that it is up to government, the Legislature, or WorkSafeNB to stick its nose into that scope. That is for her to determine.

M. LePage : Merci, Monsieur le ministre, par l'entremise de la présidente. Je veux mentionner, à ce moment-ci, le paragraphe 18.1(2) du projet de loi. Il y est dit : « Le vérificateur général établit la portée de l'audit de performance en consultation avec la Commission ». Pouvez-vous m'expliquer cela?

14:25

Hon. Mr. Holder: If I may read the same section of the Act that the member opposite just read, it says:

The scope of a performance audit shall be determined by the Auditor General in consultation with the Commission.

That in no way, shape, or form affects the independence of the Auditor General, nor was there any such intention there. It simply means that she will consult with the commission, maybe talk to the internal auditors, and get a little bit of background information. It certainly does not have anything to do with the Department of Post-Secondary Education, Training and Labour or with the minister. That is simply her being able to consult with the commission to get some background information before she does an audit.

I cannot remember; I think the member opposite served with me on the public accounts committee at one point. You know, member, and I know, as a former Chair, how seriously I take the recommendations and

J'ai cru pendant un moment que vous faisiez d'autres coupes. Je m'en excuse. Je devais le dire.

Quelle sera la portée de l'audit de performance de la vérificatrice générale?

L'hon. M. Holder : Nous avons inclus un tel aspect. Nous avons le mécanisme de déclenchement quinquennal. À vrai dire, la vérificatrice générale est une fonctionnaire de l'Assemblée législative, et c'est à elle de déterminer la portée de l'audit. Il s'agit d'une société d'État qui rend compte à l'Assemblée législative. C'est elle la vérificatrice générale choisie par l'Assemblée législative, et c'est à elle de déterminer la portée. Nous n'allons pas... Je ne pense pas qu'il appartienne au gouvernement, à l'Assemblée législative ou à Travail sécuritaire NB de se mêler de la portée. C'est à elle d'en décider.

Mr. LePage: Thank you, minister, through the Chair. Now, I want to mention subsection 18.1(2) of the bill. It says: "The scope of a performance audit shall be determined by the Auditor General in consultation with the Commission." Can you explain that to me?

L'hon. M. Holder : Si je peux me permettre de lire la même disposition du projet de loi que le député d'en face vient de lire, celui-ci stipule :

Le vérificateur général établit la portée de l'audit de performance en consultation avec la Commission.

Cela n'affecte en aucune manière l'indépendance de la vérificatrice générale, et ce n'était d'ailleurs pas l'intention. Cela signifie simplement qu'elle consultera la commission, qu'elle parlera peut-être aux vérificateurs internes et qu'elle recueillera quelques informations générales. Cela n'a certainement rien à voir avec le ministère de l'Éducation postsecondaire, de la Formation et du Travail ni avec le ministre. Il s'agit simplement pour elle de pouvoir consulter la commission afin d'obtenir des informations générales avant de procéder à un audit.

Je ne m'en souviens pas, mais je crois que le député d'en face a siégé avec moi au Comité des comptes publics à un moment donné. Vous savez, Monsieur le député, et je sais, en tant qu'ancien président, à quel point je prends au sérieux les recommandations et

independence of the Auditor General. This piece of legislation in no way affects that.

Mr. LePage: The next paragraph also states that the commission will pay the fees and expenses of the performance audit. When you are buying a service, you know what you want at the end. Does that not entrench the dependency of the Auditor General?

Hon. Mr. Holder: No, it would not affect the independence of the AG in any way, shape, or form. It is very normal for the Auditor General to have these kinds of audits paid for. What that actually does is make sure that it does not come out of her own budget. If there is a way for WorkSafeNB to incur that cost, that simply, once again, allows more resources for the Auditor General, in my view.

Mr. LePage: All right, let's get to the next item.

Merci, Madame la présidente.

The bill indicates that the commission may extend the time period for an internal review. What are the limits on this review? What is to prevent it from dragging on?

14:30

Hon. Mr. Holder: Thank you. I believe that what the member opposite read was subsection 19.11(1). Also, under that, where it is referring to subsection 21(1), it says "may request a review of that decision, order or ruling". I think you are worried that this may just drag things out a bit, but I think you have to go down on page 7 of the bill to subsection 19.11(7), where it says:

19.11(7) The Commission may extend the time period referred to in subsection (2) if it considers that the delay is justified.

This is actually designed with the intent of protecting the employee in the event that something unforeseen comes along and they cannot meet the deadline. They have 90 days to ask for an internal review. It could be for health reasons. There are a whole host of unforeseen events that could prevent them from doing

l'indépendance de la vérificatrice générale. Le présent projet de loi n'affecte en rien cela.

M. LePage : Le paragraphe suivant stipule également que la commission prendra en charge les frais et les dépenses liés à l'audit de performance. Lorsque vous achetez un service, vous savez ce que vous voulez au final. Cela ne renforce-t-il pas la dépendance de la vérificatrice générale?

L'hon. M. Holder : Non, cela n'affecterait en aucune manière l'indépendance de la vérificatrice générale. Il est tout à fait normal qu'un tel type d'audit par la vérificatrice générale soit pris en charge financièrement. Cela permet simplement de s'assurer que de tels coûts ne sont pas prélevés sur son propre budget. Si Travail sécuritaire NB peut prendre en charge ces coûts, cela permet simplement, encore une fois, de dégager davantage de ressources pour la vérificatrice générale, à mon avis.

M. LePage : Très bien, passons au point suivant.

Thank you, Madam Chair.

Le projet de loi indique que la commission peut prolonger la durée d'une révision interne. Quelles sont les limites de cette révision? Qu'est-ce qui empêche qu'elle ne s'éternise?

L'hon. M. Holder : Merci. Je crois que ce que le député d'en face a lu était le paragraphe 19.11(1). De plus, dans ce paragraphe, lorsqu'il est fait référence au paragraphe 21(1), il est dit, à propos d'une décision, « peut en demander la révision ». Je pense que vous craignez que cela ne fasse que prolonger un peu les choses, mais je pense que vous devez vous reporter à la page 7 du projet de loi, au paragraphe 19.11(7), où il est dit :

19.11(7) La Commission peut proroger le délai imparti au paragraphe (2) si elle l'estime justifié.

Une telle disposition a en fait pour but de protéger l'employé au cas où un imprévu surviendrait et l'empêcherait de respecter le délai. Il dispose de 90 jours pour demander une révision interne. Cela pourrait être pour des raisons de santé. Il existe toute une série d'événements imprévus qui pourraient l'empêcher de respecter le délai. Cela donne à la

that. This gives the commission some flexibility to still hear the case on behalf of the injured worker.

Mr. LePage: I understand that the decision must be rendered in 90 days, but now this could be prolonged if the commission thinks it is justified. For whom could it be justified and on what basis? That is really what I am worried about. Is it because of the . . . We have seen some long extensions of more than 90 days, and I am very worried for the clients.

Hon. Mr. Holder: I think that the member opposite may be confusing a couple of things. Just for clarity, I'll say that this is not in reference to the 90 days it takes to make a decision. These are the 90 days in which the injured worker has the opportunity to request an internal review. This is actually giving the commission the option to extend that period for the injured worker. It is not about extending the 90 days for a timely decision to be made. It is in reference to . . . This is all on the employees' side so that they have the ability to appeal to the commission to get an extension if there are circumstances that warrant that in the eyes of the commission.

14:35

Mr. LePage: Thank you very much for the clarification, because it was kind of confusing as to which 90 days it was.

One of my last questions is concerning the provision that takes into account the receipt of a pension, as referred to in section 38.22. Can the minister please explain those provisions?

Hon. Mr. Holder: That is a good question from the member opposite. I think there are a few things that we need to be very clear on. In no way, shape, or form is this going to affect someone's retirement pension. It is not going to affect their Canada Pension Plan—just straight Canada Pension Plan—or Old Age Security Pension. Those three things are off limits.

The only thing this is in reference to is the Canada Pension Plan Disability Benefits, and it is only if you are getting either one of those two benefits based on the same work-related injury. If you end up getting the

commission une certaine souplesse pour pouvoir tout de même entendre la cause au nom du travailleur blessé.

M. LePage : Je comprends que la décision doit être rendue dans les 90 jours, mais un tel délai pourrait désormais être prolongé si la commission l'estime justifié. Pour qui cela pourrait-il être justifié et sur quelle base? C'est vraiment ce qui me préoccupe. Est-ce à cause de... Nous avons vu de longues prolongations de plus de 90 jours, et je suis très inquiet pour les clients.

L'hon. M. Holder : Je pense que le député d'en face confond peut-être quelques éléments. Pour plus de clarté, je précise qu'il ne s'agit pas ici des 90 jours nécessaires pour rendre une décision. Il s'agit des 90 jours pendant lesquels le travailleur blessé a la possibilité de demander une révision interne. Il s'agit en fait de donner à la commission la possibilité de prolonger un tel délai pour le travailleur blessé. Il ne s'agit pas de prolonger les 90 jours pour qu'une décision soit prise en temps opportun. Cela concerne... Tout cela est en faveur des employés afin qu'ils aient la possibilité de faire appel à la commission pour obtenir une prolongation s'il existe des circonstances qui le justifient aux yeux de la commission.

M. LePage : Merci beaucoup pour la clarification, car il y avait une certaine confusion quant à savoir de quels 90 jours il s'agissait.

L'une de mes dernières questions porte sur la disposition qui tient compte de la perception d'une pension, comme mentionnée à l'article 38.22. Le ministre pourrait-il expliquer cette disposition?

L'hon. M. Holder : C'est une bonne question de la part du député d'en face. Je pense qu'il y a quelques points sur lesquels nous devons être très clairs. Cela n'aura en aucun cas, sous quelque forme que ce soit, d'incidence sur la pension de retraite d'une personne. Cela n'aura aucune incidence sur le Régime de pensions du Canada, le Régime de pensions du Canada régulier, ni sur la pension de la Sécurité de la vieillesse. Ces trois éléments sont intouchables.

La seule chose concernée à cet égard, ce sont les prestations d'invalidité du Régime de pensions du Canada, et ce, uniquement si vous percevez l'une ou l'autre des deux prestations sur la base du même

Canada Pension Plan Disability Benefits for another injury that is not that work-related injury for which you got WorkSafeNB benefits, even that is off limits. This is strictly the Canada Pension Plan Disability Benefits and WorkSafeNB benefits for the same work-related injury. You cannot get both; that is all that this is changing. That is the only thing that is changing.

M. LePage : Merci.

That is part of the answer, but I sort of need proof. What would be the maximum allowance for an employee who is affected? Do you have any numbers or examples with numbers that I could refer to?

14:40

Hon. Mr. Holder: I am just going to try to use some math here. First of all, I have to reiterate that we are talking about the same work-related injury. You get 85% of your insurable earnings through WorkSafeNB. Let's say that works out to \$1 000. Let's say that your Canada Pension Plan Disability Benefit is \$100. Then the WorkSafeNB benefit would be reduced to \$900, so you are still getting the \$1 000, but it has to be connected to the same workplace-related injury.

M. LePage : Sur cette note positive, Madame la présidente, je tiens à remercier le ministre, bien sûr, ainsi que les fonctionnaires présents. Je veux aussi remercier tous les employés de Travail sécuritaire NB pour ce qu'ils font pour les employés et pour les employeurs de cette province.

Je suis aussi content de voir que les 27 recommandations du groupe de travail ont été prises au sérieux. Cela répond à l'ensemble des inquiétudes ou des préoccupations des employés et des employeurs.

Je réitère que nous devons aussi trouver une formule — j'espère que cela sera éventuellement fait — pour accélérer le temps d'attente pour une réponse pour l'employé blessé. Ce n'est pas évident pour un employé blessé d'attendre 3 mois, 5 mois ou 6 mois avant d'obtenir des réponses sur son cas. Ce sont des procédures internes, et je pense que nous sommes sur

accident du travail. Si vous en venez à toucher les prestations d'invalidité du Régime de pensions du Canada pour une autre blessure qui n'est pas celle liée au travail pour laquelle vous avez reçu des prestations de Travail sécuritaire NB, même cela est intouchable. Il s'agit strictement des prestations d'invalidité du Régime de pensions du Canada et des prestations de Travail sécuritaire NB pour la même blessure liée au travail. Vous ne pouvez pas toucher les deux, c'est tout ce qui change. C'est la seule chose qui change.

Mr. LePage: Thank you.

C'est une partie de la réponse, mais j'ai en quelque sorte besoin d'une preuve. Quel serait le montant maximal de l'allocation pour un employé concerné? Avez-vous des chiffres ou des exemples chiffrés auxquels je pourrais me référer?

L'hon. M. Holder : Je vais simplement essayer de faire un petit calcul. Tout d'abord, je dois rappeler que nous parlons de la même blessure liée au travail. Vous recevez 85 % de vos gains assurables par l'intermédiaire de Travail sécuritaire NB. Disons que cela représente 1 000 \$. Supposons que votre prestation d'invalidité du Régime de pensions du Canada s'élève à 100 \$. Dans ce cas, la prestation de Travail sécuritaire NB serait réduite à 900 \$, ce qui signifie que vous recevez toujours 1 000 \$, mais que cette somme doit être associée à la même blessure liée au travail.

Mr. LePage: On that positive note, Madam Chair, I want to thank the minister, of course, as well as the officials who are here. I also want to thank all the WorkSafeNB employees for what they do for employees and employers in this province.

I am also pleased to see that the 27 recommendations from the task force have been taken seriously. That responds to all the worries or concerns employees and employers have.

I reiterate that we must also find a formula—I hope this will eventually be done—to speed up the wait for a response to an injured employee. It is not easy for an injured employee to wait three, five, or six months to get answers on their case. These are internal

la bonne voie. Cela étant dit, il faut quand même continuer d'y travailler.

Je suis aussi fier de voir que Travail sécuritaire NB continuera à offrir, partout dans la province, de la formation, parce que je pense que, avec tous les nouveaux cas de maladies qui peuvent avoir une incidence sur le taux pour les employeurs, nous devons absolument informer autant les employés que les employeurs. Cela étant dit, je compte sur le ministre et sur le personnel pour continuer le travail que nous avons commencé en 2018 à cet égard. Donc, merci et bonne fin de journée.

Hon. Mr. Holder: Thank you, Madam Chair. I want to thank the member opposite for his questions as well. I know that he has interest in this, as he is a former minister of this department. I want to thank him for what, over the last hour and a half or more, has been a very productive, thoughtful conversation. It is always an added benefit when we can have those kinds of conversations in the House.

As minister responsible right now and based on the conversations I continue to have with the department and WorkSafeNB, I can say that, in my view, we have much more of what I will call an organic and continuous process in place now. We are continuing to monitor the effectiveness of what we do, and we are measuring what we do.

I believe that, with the triggers in place to continually modernize the Act and with the value-for-money audits happening on a regular basis, we will continue to take WorkSafeNB to the next level over the next number of years. We will also continue to make sure that we strike that Meredith Principles balance that I have talked about numerous times in the House, where we are making sure that, first and foremost, the employees in this province are protected and have access to the benefits they deserve. At the same time, we are making sure that we are not placing an undue burden on the employers who are creating those jobs in the first place.

I believe that we are on the right path to do that. I want to thank the member opposite for his questions today.

M. K. Arseneau : Merci, Madame la présidente. Merci à toute l'équipe. Nous nous voyons souvent à

procedures, and I think we are on the right track. That being said, work must still continue on that.

I am also pleased to see that WorkSafeNB will continue to provide training throughout the province because I think that, with all the new cases of diseases that can affect the rate for employers, we absolutely must inform both employees and employers. That being said, I am counting on the minister and staff to continue the work that we started on this in 2018. So, thank you and enjoy the rest of the day.

L'hon. M. Holder : Merci, Madame la présidente. Je tiens également à remercier le député d'en face pour ses questions. Je sais qu'il s'intéresse à un tel sujet, puisqu'il a déjà été à la tête du ministère. Je tiens à le remercier pour ce qui a été, au cours de la dernière heure et demie ou plus, une conversation très productive et réfléchie. C'est toujours un avantage supplémentaire lorsque nous pouvons avoir ce genre de conversation à la Chambre.

En tant que ministre responsable actuel, et d'après les discussions que je continue d'avoir avec le ministère et Travail sécuritaire NB, je peux dire que, selon moi, nous disposons désormais d'un processus que je qualifierais de beaucoup plus organique et continu. Nous continuons à surveiller l'efficacité de nos actions et nous en mesurons les résultats.

Je pense qu'avec les mécanismes de déclenchement mis en place pour moderniser en permanence la loi et les audits d'efficacité effectués régulièrement, nous continuerons à faire passer Travail sécuritaire NB au niveau supérieur au cours des prochaines années. Nous continuerons également à veiller à respecter l'équilibre des principes de Meredith dont j'ai parlé à maintes reprises à la Chambre, en nous assurant avant tout que les employés de la province sont protégés et ont accès aux prestations auxquelles ils ont droit. Parallèlement, nous veillons à ne pas imposer de fardeau excessif aux employeurs qui créent les emplois en question en premier lieu.

Je pense que nous sommes sur la bonne voie pour parvenir à une telle fin. Je tiens à remercier le député d'en face pour ses questions d'aujourd'hui.

Mr. K. Arseneau: Thank you, Madam Chair. Thank you to the whole team. We often see each other in the

l'Assemblée législative. C'est toujours plaisant de vous recevoir.

Je veux seulement m'assurer... Il y a eu un peu de confusion concernant l'amendement, donc je veux seulement entendre ce qu'il en est une dernière fois. Je voulais proposer un amendement. Je pense que c'était au sujet de l'erreur contenue dans le projet de loi. Je ne le ferai pas. Je veux simplement entendre ce qu'il en est une dernière fois. Pouvez-vous me confirmer qu'une personne qui reçoit une indemnité ou une prestation peut, en plus de cela, recevoir son régime de pension régulier sans être pénalisée?

14:45

Hon. Mr. Holder: I think you may have an amendment that you were thinking of bringing forward, and I wonder whether that is connected to the confusion around the English version that the legislation drafters put forward. I do not know how that happened. That was never the intent.

This is what I can tell you, and I will reiterate it: Your regular Canada Pension Plan, Old Age Security Pension, and regular retirement pension are off limits. That is not the intent here. The intent is that you cannot get two benefits for the same work-related injury.

I will explain it exactly as I did a minute ago: WorkSafeNB awards 85% of your insurable earnings. Let's just use a \$1 000 payout as an example. If your CPP Disability Benefits—not your pension, your disability benefits—are \$100, then the WorkSafeNB payment will be adjusted accordingly to \$900 so that you will continue to get the \$1 000 that you were getting as a WorkSafeNB benefit. That is all we are trying to do. We are trying to make sure that you do not have two insurance policies for the same claim, for all intents and purposes.

M. K. Arseneau : Merci beaucoup pour la réponse. Comme cela, je n'aurai pas besoin de présenter mon amendement.

Le prochain point dont je veux parler avec vous concerne, au paragraphe 6(1), à la page 5, l'adjonction du paragraphe 8(1.02) à la *Loi sur la Commission de*

Legislative Assembly. It is always nice to have you here.

I just want to ensure... There has been some confusion about the amendment, so I just want to hear what's going on with it one last time. I wanted to propose an amendment. I think it was about an error in the bill. I will not do that. I just want to hear what's going on with it one last time. Can you confirm to me that a person receiving compensation or a benefit can, in addition to that, get their regular pension without being penalized?

L'hon. M. Holder : Je pense que vous aviez peut-être l'intention de proposer un amendement, et je me demande si cela est lié à la confusion autour de la version anglaise fournie par les rédacteurs du projet de loi. Je ne sais pas comment cela s'est produit. Cela n'a jamais été l'intention.

Voici ce que je peux vous dire, et je le répète : Votre pension régulière du Régime de pensions du Canada, votre pension de la Sécurité de la vieillesse et votre pension de retraite régulière sont intouchables. Telle n'est pas l'intention ici. L'intention est que vous ne puissiez pas toucher deux prestations pour la même blessure liée au travail.

Je vais vous donner une explication claire comme je l'ai fait il y a une minute : Travail sécuritaire NB vous verse 85 % de vos gains assurables. Prenons simplement l'exemple d'un versement de 1 000 \$. Si vos prestations d'invalidité du RPC — pas votre pension, vos prestations d'invalidité — s'élèvent à 100 \$, alors le versement de Travail sécuritaire NB sera ajusté en conséquence à 900 \$ afin que vous continuiez à recevoir les 1 000 \$ que vous perceviez en tant que prestation de Travail sécuritaire NB. C'est tout ce que nous essayons de faire. Nous essayons de nous assurer que vous n'ayez pas deux polices d'assurance pour la même demande d'indemnisation, à toutes fins utiles.

Mr. K. Arseneau: Thank you very much for the answer. It means I will not need to introduce my amendment.

The next point I want to talk to you about is about, in subsection 6(1) on page 5, the addition of subsection 8(1.02) to the *Workplace Health, Safety*

la santé, de la sécurité et de l'indemnisation des accidents du travail. Il y est écrit que :

[...] le conseil d'administration fait part au lieutenant-gouverneur en conseil :

a) des compétences et des qualités que doivent posséder collectivement ses membres [...];

b) des compétences et des qualités que doit posséder chaque candidat.

Pouvez-vous, s'il vous plaît, m'expliquer la raison d'être de cette façon de procéder. Qu'a-t-on essayé de créer en allant chercher ici certaines compétences et qualités?

14:50

Hon. Mr. Holder: To the member opposite, I guess, first of all, I want to state very clearly that this is entirely a response to the concerns and recommendations of the Auditor General. I think it is important to note that there has been a general concern over the past number of years that we need to modernize our practices in governance across the board. This is not just with respect to government organizations. I would suggest that, maybe even in some of our nonprofit world as well, there is a general desire and need for governance modernization so that we are getting highly effective boards that have the background, the knowledge, and the experience to deal with some of the complexities of what we are dealing with here—in this case, with WorkSafeNB.

This is simply in reference to the Auditor General's recommendation. There are certain things. It may be financial background. It may be experience as the result of being on boards before. It may be on the worker side. Maybe it is experience being in the labour movement and being involved with executives there and some of those complexities. I think that is really what is driving this. It is this need and the desire, I guess, as we modernize governance across the board, to have highly effective boards with the skill set that we need going forward.

and Compensation Commission and Workers' Compensation Appeals Tribunal Act. There it says:

[...] the board of directors shall advise the Lieutenant-Governor in Council of

(a) the skills and qualifications required of the board of directors as a whole [...]

(b) the skills and qualifications required of nominees for the board of directors position or positions to be filled.

Can you please explain to me why things are being done this way? What is the point of seeking certain skills and qualifications here?

L'hon. M. Holder : Je dirai au député d'en face que je tiens tout d'abord, je pense, à préciser très clairement qu'il s'agit là entièrement d'une réponse aux préoccupations et aux recommandations de la vérificatrice générale. Je pense qu'il est important de noter qu'il existe depuis quelques années une préoccupation générale quant à la nécessité de moderniser nos pratiques de gouvernance à tous les niveaux. Cela ne concerne pas uniquement les organismes gouvernementaux. Je dirais que, peut-être même dans certains de nos secteurs à but non lucratif également, il existe un désir et un besoin généraux de moderniser la gouvernance afin de disposer de conseils d'administration hautement efficaces, dotés des antécédents, des connaissances et de l'expérience nécessaires pour faire face à certaines des complexités auxquelles nous sommes confrontés ici, notamment dans le cas présent de Travail sécuritaire NB.

Il s'agit simplement d'une référence à la recommandation de la vérificatrice générale. Il y a certains éléments. Il peut s'agir d'antécédents financiers. Il peut s'agir d'une expérience acquise en ayant siégé antérieurement à des conseils d'administration. Il peut s'agir d'une expérience du côté des travailleurs. Peut-être peut-il s'agir encore d'une expérience au sein du mouvement syndical, de la collaboration avec des dirigeants syndicaux et de la compréhension de certaines des complexités liées à ce domaine. Je pense que c'est vraiment ce qui motive une telle démarche. C'est ce besoin et ce désir, je suppose, alors que nous modernisons la gouvernance à tous les niveaux, d'avoir des conseils d'administration hautement efficaces dotés des

We are dealing with some pretty significant financial considerations here, so we have to make sure that we have the right skill set.

The other thing that I think is very important to point out, too, is that part of the legislative change in conjunction with the section you are referring to is legislating the fact that the nominations have to come from a stakeholder group. Those stakeholder groups have to nominate, whether it be an employee or an employer representative, and then take into account those considerations as well. That is what is driving this. This is strictly and entirely in response to the recommendations of the Auditor General.

Mr. K. Arseneau: Thank you, minister, through you, Madam Chair.

Quelles sont les compétences qui seront recherchées? Le ministre pourrait-il me donner une liste de compétences qui seront recherchées?

14:55

Hon. Mr. Holder: I appreciate where the member is coming from with his concerns. Rather than listing off a whole bunch of criteria . . . That is not what we have. Those criteria do not exist on a list somewhere; I guess that is what I am saying. What I would say is that if you actually read paragraph 8(1.02)(a), it refers to "The skills and qualifications required of the board of directors as a whole in order for the board to carry out its functions".

I guess what is important is that you do not want to have a whole bunch of financial wizards on the board and then forget about the fact that you might need someone with board experience. The bill is designed to make sure that everyone does not have the same skill set. That is really what we are getting at here. Rather than making sure that every board member has to have this, this, this, and this, the bill is to make sure that you do not have too many like-minded people on the board. You have some diversity there, and you have a wide range of skill sets. That is the intent behind the legislation.

compétences dont nous avons besoin pour aller de l'avant.

Nous composons ici avec des enjeux financiers assez importants, de sorte qu'il nous faut nous assurer de disposer des compétences adéquates.

L'autre point qu'il me semble très important de souligner également, c'est qu'une partie de la modification législative liée à l'article auquel vous faites référence consiste à inscrire dans la loi le fait que les nominations doivent provenir d'un groupe de parties prenantes. Ces groupes de parties prenantes doivent proposer des candidats, qu'il s'agisse de représentants des employés ou des employeurs, puis prendre également en compte de telles considérations. C'est ce qui motive une telle initiative. Il s'agit strictement et entièrement d'une réponse aux recommandations de la vérificatrice générale.

M. K. Arseneau : Je remercie le ministre par votre entremise, Madame la présidente.

What skills will be required? Can the minister give me a list of skills that will be required?

L'hon. M. Holder : Je comprends les préoccupations du député. Plutôt que d'énumérer toute une série de critères... Ce n'est pas ce que nous avons. Ce que je veux dire, je crois, c'est que ces critères ne figurent pas sur une liste quelque part. Ce que je dirais, c'est que si vous lisez réellement l'alinéa 8(1.02)a), il parle « des compétences et des qualités que doivent posséder collectivement ses membres pour qu'il puisse s'acquitter de ses fonctions ».

Je pense que l'important, c'est de ne pas se retrouver avec une pléthore d'experts financiers au sein du conseil d'administration, au risque d'oublier qu'on pourrait avoir besoin de quelqu'un ayant une expérience de conseil d'administration. Le projet de loi vise à garantir que tout le monde ne possède pas les mêmes compétences. C'est vraiment ce dont il s'agit ici. Plutôt que de faire en sorte que chaque membre du conseil d'administration possède telle ou telle compétence, le projet de loi vise à garantir qu'il n'y ait pas trop de personnes partageant les mêmes idées au sein du conseil. Il faut y avoir une certaine diversité et

Mr. K. Arseneau: Thank you, minister. I would beg to differ. I would say that that is exactly what is not going to happen. If you already have people being nominated by the stakeholders, the stakeholders know what they want to bring to that board. I do not think everyone is going to send a financial wizard to the WorkSafeNB board. I do not think everyone thinks it has to be managed in a square.

I think this will do exactly what you are saying is not to be done; that is exactly what is going to happen. You are going to have a homogenization of the board. If the minister would read paragraph 8(1.02)(b), it refers to “the skills and qualifications required of nominees for the board of directors position or positions to be filled.” We are talking about individuals here. Yes, we are talking broadly, but when you are trying to fill a position, you are trying to fill it with someone with skills and qualifications.

In English, it says “skills and qualifications”.

En français, il est question de compétences et de qualités. Une qualité, c’est être souriant. Donc, nous cherchons des gens qui sont souriants, des gens qui sont de bonne humeur et des gens qui ont certaines qualités.

(Exclamations.)

M. K. Arseneau : Peut-être. Toutefois, le fait de rechercher certaines qualités personnelles n’a pas grand sens. Je demande donc au ministre, dans ce cas-là, quelles sont les qualités qui sont recherchées pour ce conseil d’administration.

Hon. Mr. Holder: To the member opposite, I am just wondering whether we have another difference in translation between the English and French versions. What I would ask is that we take a quick break. I would like to actually consult the Attorney General’s Office to make sure we are not saying one thing on one side and something else on the other by mistake, as we did in the previous section. Perhaps we could take a quick

un large éventail de compétences. C’est là l’intention du projet de loi.

M. K. Arseneau : Merci, Monsieur le ministre. Je me permets de ne pas être d’accord. Je dirais que c’est exactement ce qui ne va pas se produire. Si des personnes sont déjà proposées par les parties prenantes, celles-ci savent ce qu’elles souhaitent apporter au conseil d’administration. Je ne pense pas que tout le monde va envoyer un génie de la finance au conseil d’administration de Travail sécuritaire NB. Je ne pense pas que tout le monde pense qu’il faille gérer de manière rigide.

Je pense que le processus aboutira exactement à ce que vous dites qu’il ne faut pas faire, c’est exactement ce qui va se passer. Vous allez avoir une homogénéisation du conseil d’administration. Si le ministre voulait bien lire l’alinéa 8(1.02)b), il y est question « des compétences et des qualités que doit posséder chaque candidat ». Nous parlons ici de personnes. Oui, nous parlons en termes généraux, mais lorsque vous essayez de pourvoir un poste, vous essayez de le faire avec quelqu’un qui possède les compétences et les qualifications requises.

En anglais, il est question de « skills and qualifications ».

The French refers to “compétences et qualités”. One quality is cheerfulness. So, we are seeking people who are cheerful, who are in a good mood, and who have certain qualities.

(Interjections.)

Mr. K. Arseneau: Maybe. However, looking for certain personal qualities does not make much sense. So, I ask the minister, in that case, what qualities are sought for the board of directors?

L’hon. M. Holder : Je dirai au député d’en face que je me demande simplement s’il y a une autre différence de traduction entre les versions anglaise et française. Je demanderais que nous fassions une petite pause. J’aimerais en effet consulter le Cabinet du procureur général pour m’assurer que nous ne disons pas une chose d’un côté et autre chose de l’autre par erreur, comme nous l’avons fait dans l’article précédent. Peut-être pourrions-nous faire une petite

break. You are raising a valid point here. I just want to double-check this. Okay, thanks.

La présidente : Nous allons prendre une pause de cinq minutes.

(La séance est suspendue à 15 h.

La séance reprend à 15 h 28.)

15:28

Madam Chair: We will reconvene. I recognize the honourable minister.

Hon. Mr. Holder: Thank you, Madam Chair. As we were discussing just before the break, I wanted to make sure that there was not a difference in the translation between the Francophone and Anglophone legislative drafts, so I reached out to people in the Attorney General's Office, as I indicated. They are assuring me that there is not. What they told me was that they use a database. This is the source they used for this particular term. When they put "qualification" into the database, "qualité" is what came up. It is a federal government terminology database that is widely used in the drafting of legislation, they are telling me. It is called "TERMIUM", and it is helpful because the entries are discussed in the right context. In this case, it clearly says it is for public service recruitment. I just wanted to reach out to the Attorney General's Office and make sure that it was okay, that we had not missed something, and that something did not get lost as it did with the previous piece of legislation.

I have conversed—and I think you have as well—with WorkSafeNB over the past number of weeks. Your point about the need to make sure that there is diversification on the board and that we have individuals with good skill sets is well taken. Just over the past number of moments, I have had a conversation with WorkSafeNB about making sure that this becomes a priority and a concern. You are not the only one it has heard this from.

pause. Vous soulevez là un point valable. Je veux juste revérifier. D'accord, merci.

Madam Chair: We are going to take a five-minute break.

(The committee recessed at 3 p.m.

The committee resumed at 3:28 p.m.)

La présidente : Nous reprenons les travaux. Je donne la parole au ministre.

L'hon. M. Holder : Merci, Madame la présidente. Comme nous en discutons juste avant la pause, je voulais m'assurer qu'il n'y avait pas de différence de traduction entre les versions française et anglaise du projet de loi, de sorte que j'ai contacté le Cabinet du procureur général, tel que je l'ai indiqué. Les gens du cabinet m'assurent qu'il n'y en a pas. Ils m'ont expliqué qu'ils utilisaient une base de données. C'est la source qu'ils ont utilisée pour le terme en question. Lorsqu'ils ont saisi « qualification » dans la base de données, c'est « qualité » qui est apparu. Il s'agit d'une base de données terminologiques du gouvernement fédéral largement utilisée dans la rédaction des textes législatifs, m'ont-ils dit. Elle s'appelle « TERMIUM » et elle est utile car les entrées sont abordées dans le bon contexte. Dans le cas qui nous concerne, il est clairement indiqué qu'il s'agit du recrutement dans la fonction publique. Je voulais simplement contacter le Cabinet du procureur général pour m'assurer que tout était correct, que nous n'avions rien manqué et que rien ne s'était perdu comme cela avait été le cas avec le projet de loi précédent.

J'ai eu des échanges, et je pense que vous en avez eus aussi, avec Travail sécuritaire NB au cours des dernières semaines. Je comprends tout à fait votre argument selon lequel il faut veiller à la diversification au sein du conseil d'administration et à ce que nous ayons des personnes possédant de bonnes compétences. Il y a à peine un moment, j'ai eu une conversation avec Travail sécuritaire NB pour m'assurer que cela devienne une priorité et une préoccupation. Vous n'êtes pas le seul à lui avoir fait part de cela.

15:30

I guess, at the end of the day, maybe the member and I are going to agree to disagree on this one. To me, it is very important that we take the recommendations of the Auditor General seriously. I think it makes more sense to have this wording in there than to be silent on it.

I think it is also important to note this. I know that there might be concern there is not a diversification of skills on the board. These vacancies do not all come up at the same time, so when one does come up, what generally happens is that the stakeholders look around at the complement of other board members at the time and say: What are we lacking? What type of skill set do we need to plug into this gap? That is generally how it happens. I understand your concern. It has certainly been noted by me, but I can also tell you that I have had a conversation with WorkSafeNB, as I know that you have.

My personal opinion, Madam Chair, is that we cannot be silent on this. We need to modernize the way we deal with government issues. The Auditor General has been very clear that we need to take the recommendations seriously. Based on the conversations with WorkSafeNB, our department, and now the Attorney General's Office, I am confident that the way this is proposed will get us what we need.

This does not mean that we will not monitor the legislation from time to time. If it is not having the intended outcome that we need, we can always make adjustments to it later. That is the beauty of having this building.

Mr. K. Arseneau: Thank you, minister. I had never heard it like that. "Qualité" in French usually means a quality. Someone has qualities.

Cela veut dire que vous avez soit des habiletés ou des qualifications. C'est peut-être un anglicisme, mais...

Je suppose qu'au bout du compte, le député et moi-même allons peut-être accepter d'être en désaccord sur un tel point. Pour moi, il est très important que nous prenions au sérieux les recommandations de la vérificatrice générale. Je pense qu'il est plus judicieux d'inclure une telle formulation que de passer la question sous silence.

Je pense qu'il est également important de noter ceci. Je sais qu'il peut y avoir des préoccupations quant au manque de diversité des compétences au sein du conseil d'administration. Les postes vacants ne se libèrent pas tous en même temps, de sorte que lorsqu'un poste se libère, ce qui se passe généralement, c'est que les parties prenantes examinent la composition du reste des membres du conseil à ce moment-là et se demandent : Que nous manque-t-il? De quel type de compétences avons-nous besoin pour combler une telle lacune? C'est généralement ainsi que cela se passe. Je comprends votre préoccupation. Je l'ai bien notée, mais je peux également vous dire que j'ai eu une conversation avec Travail sécuritaire NB, tout comme vous, je le sais.

Mon opinion personnelle, Madame la présidente, est que nous ne pouvons pas rester silencieux sur un tel sujet. Nous devons moderniser la manière dont nous traitons les questions gouvernementales. La vérificatrice générale a clairement indiqué que nous devons prendre les recommandations au sérieux. Sur la base des discussions avec Travail sécuritaire NB, notre ministère et à présent le Cabinet du procureur général, je suis convaincu que la façon dont les choses sont proposées nous permettra d'obtenir ce dont nous avons besoin.

Cela ne signifie pas pour autant que nous ne surveillerons pas la législation de temps à autre. Si elle ne produit pas les résultats escomptés qu'il nous faut, nous pourrions toujours y apporter des ajustements ultérieurement. C'est là tout l'intérêt de disposer d'un tel édifice.

M. K. Arseneau : Merci, Monsieur le ministre. Je n'avais jamais entendu une telle interprétation. En français, « qualité » signifie généralement une qualité. Une personne possède des qualités.

That means you have skills or qualifications. It may be an anglicism, but...

If they say it is good, that is fine, as long as we do not look for only funny people. That is a quality, being funny. Just make sure it is taken in the right sense.

What are the qualifications we are looking for?

15:35

Hon. Mr. Holder: I know that I have already said this, but I just want to reiterate the fact that each time an appointment comes up, there would be an assessment of what is needed at that time to fill certain voids. It could be someone with a legal background. It could be somebody with a governance background, investment background, or financial background. It could be someone with some experience in risk assessment. It could be somebody with previous or extensive workers' compensation knowledge. One of the things I have been talking to WorkSafeNB about is the possibility, at some point, of actually having a previously injured worker on there to look at some of the challenges that the worker may have gone through. It could be someone with experience in stakeholder relations. Somebody with an insurance background could be quite helpful. These are all things that are on our list. Somebody with IT experience was, I think, another one we talked about, as well as business transformation experience.

Those are the types of things that we are looking at and that go into making those kinds of decisions. Once again, we are not looking for somebody who has experience in all those things, but those would be the considerations. Do we have someone around who might have some of this background that we need to fill a void going forward? I would also say that if the member opposite has suggestions, I will continue to funnel those suggestions to WorkSafeNB as well. As I said a minute ago, I know that he has had conversations with WorkSafeNB previously.

The bottom line is that we cannot just put someone on the board because, you know . . . Let's call it as it is. In the past, somebody may have been put on the board solely because they knew an MLA. Maybe it had nothing to do with the person's background being

Si l'on dit que c'est bien, cela me convient, tant que l'on ne recherche pas uniquement des personnes drôles. C'est une qualité, d'être drôle. Assurez-vous simplement que cela soit compris dans le bon sens.

Quelles sont les qualités que nous recherchons?

L'hon. M. Holder : Je sais que je l'ai déjà dit, mais je tiens simplement à réitérer le fait que chaque fois qu'une nomination se présente, il y a une évaluation de ce qui est nécessaire à ce moment-là pour combler certaines lacunes. Il pourrait s'agir d'une personne ayant une formation juridique. Il pourrait s'agir d'une personne ayant une expérience en matière de gouvernance, d'investissement ou de finance. Il pourrait s'agir d'une personne ayant une certaine expérience en évaluation des risques. Il pourrait s'agir d'une personne ayant des connaissances antérieures ou approfondies en matière d'indemnisation des accidents du travail. L'une des choses dont j'ai discuté avec Travail sécuritaire NB est la possibilité, à un moment donné, d'intégrer au comité un ancien travailleur blessé afin d'examiner certains des défis auxquels ce travailleur a pu être confronté. Il pourrait s'agir d'une personne ayant de l'expérience dans les relations avec les parties prenantes. Une personne ayant une formation en assurance pourrait être très utile. Ce sont toutes des possibilités qui figurent sur notre liste. Je pense que nous avons également évoqué le profil d'une personne ayant une expérience en technologie de l'information, ainsi qu'une expérience en transformation d'entreprise.

Ce sont là les types de critères que nous examinons et qui entrent en ligne de compte dans un tel genre de décisions. Encore une fois, nous ne recherchons pas quelqu'un qui possède de l'expérience dans tous les domaines mentionnés, mais ce sont là les éléments à prendre en considération. Avons-nous quelque part quelqu'un qui pourrait avoir une partie d'une telle expérience dont nous avons besoin pour combler un vide à l'avenir? J'ajouterais également que si le député d'en face a des suggestions, je continuerai à les transmettre à Travail sécuritaire NB également. Comme je l'ai dit il y a un instant, je sais qu'il a déjà eu des échanges avec Travail sécuritaire NB.

En fin de compte, on ne peut pas simplement nommer quelqu'un au conseil d'administration parce que, vous savez... Appelons un chat un chat. Par le passé, il est possible que quelqu'un ait été nommé au conseil uniquement parce qu'il connaissait un député. Peut-

helpful to the board makeup and having a highly engaged board with the skill set that we need. We need to make sure that we do not make the same mistakes we have made in the past and that we strike that balance between employee protection and employers continuing to do what they do, which is create jobs so that we have those positions available for the workers in New Brunswick.

15:40

Mr. K. Arseneau: Thank you, minister, through the Chair. I think it is about not trusting the stakeholders. The stakeholders are going to bring people—competent people—to the board. Saying that this is to make sure that no one is appointed there . . . Again, I beg to differ. If you want to put someone on the board because they have the competence and the qualifications we are looking for... You pass that person right there and you say: Hey, this was the perfect person. Right? It is very easy to do, once it is there. But if you keep the stakeholders in there deciding where they want to see the board, they might bring someone to the board who takes WorkSafeNB somewhere we would never have thought of going. That is the next best thing. But if it is always the board deciding, it becomes very conservative. I do not mean in the party way. I mean the word. It becomes very conservative. This is one vision.

Le mot en français est « homogène ».

That is one thing that, for me, is scary. Conservatism does not take us very far. Who is going to decide what competence and what qualifications we are looking for on the board? Who is going to decide this?

Hon. Mr. Holder: Madam Chair, I think the most important thing to say at this point is that the concern of the member opposite is very valid. I get where he is coming from here. We may not agree on the path forward. I guess, if I understand him correctly . . . With the way it works now, the stakeholder groups are the ones that are going to put forward these names. We are requiring them to look at this matrix and to look at the competencies that we may or may not need at any

être que cela n'avait rien à voir avec la mesure dans laquelle le profil de cette personne était utile à la composition du conseil et avec la constitution d'un conseil très mobilisé, doté des compétences dont nous avons besoin. Nous devons veiller à ne pas répéter les erreurs du passé et à trouver le juste équilibre entre la protection des employés et la capacité des employeurs à poursuivre leurs activités, c'est-à-dire à créer des emplois afin que ceux-ci soient disponibles pour les travailleurs du Nouveau-Brunswick.

M. K. Arseneau : Je remercie le ministre par l'intermédiaire de la présidence. Je pense que le fond de la question, c'est le manque de confiance envers les parties prenantes. Les parties prenantes vont proposer des candidats, des personnes compétentes, pour siéger au conseil d'administration. Prétendre que c'est pour s'assurer que personne n'y soit nommé... Encore une fois, je ne suis pas d'accord. Si vous voulez nommer quelqu'un au conseil d'administration parce qu'il possède les compétences et les qualifications que nous recherchons... Vous choisissez cette personne d'emblée et vous dites : Hé, c'était la personne idéale. N'est-ce pas? C'est très facile à faire, une fois qu'elle est là. Mais si vous laissez les parties prenantes décider de l'orientation qu'elles souhaitent donner au conseil d'administration, elles pourraient y nommer quelqu'un qui mènera Travail sécuritaire NB vers des horizons auxquels nous n'aurions jamais pensé. C'est la meilleure solution. Mais si c'est toujours le conseil d'administration qui décide, cela devient très conservateur. Je ne parle pas au sens politique. Je parle du sens propre du mot. Cela devient très conservateur. C'est une vision.

The word I'm looking for is "homogeneous".

C'est une chose qui, pour moi, fait peur. Le conservatisme ne nous mène pas très loin. Qui va décider des compétences et des qualifications que nous recherchons au sein du conseil d'administration? Qui va en décider?

L'hon. M. Holder : Madame la présidente, je pense que la chose la plus importante à dire à ce stade est que la préoccupation du député d'en face est tout à fait légitime. Je comprends son point de vue. Nous ne sommes peut-être pas d'accord sur la voie à suivre. Je suppose, si je le comprends bien... Dans le cadre du fonctionnement actuel, ce sont les groupes de parties prenantes qui vont proposer les noms. Nous leur demandons d'examiner une telle matrice et de se

given time. Then they put that name forward to the board, and, ultimately, the board will decide what name goes forward to the Executive Council of the day for approval, which I would argue is another check and balance mechanism in place. It is not strictly the board. It does come to the government of the day for some input.

15:45

This is why I encouraged the member a few minutes ago to continue the conversation with WorkSafeNB. I guess my commitment is that you and I can talk more about this as we move forward. As I understand it from talking to WorkSafeNB and from previous conversations with you, it may be that the employee groups themselves are not diversified enough. It may be that certain stakeholder groups there are putting names forward, but there may be workers who do not have a professional association, a union, or whatever the case may be. I think farmworkers are an example that you brought forward, if I am not mistaken. Madam Chair, I see the member nodding his head in agreement.

I think this has to be all hands on deck. I think that all of us collectively—the stakeholder groups, the WorkSafeNB board, and even the government of the day when it ultimately approves the names that come forward—need to continue to have that conversation so that we continue that diversification. I still believe that we are going to do that and accomplish what the member opposite wants to accomplish by spelling it out in the legislation rather than having the legislation simply be silent on it.

Maybe that is not alleviating the member's concerns completely. Certainly, we on this side of the House understand where he is coming from. I think we do have to start thinking outside the box in terms of how diverse that potential composition would be going forward.

Mr. K. Arseneau: Thank you, minister, through the Chair. I am not one hundred percent sure that it is the right way. As you say, we will probably have to agree to disagree. When you are not sure of something, when

pencher sur les compétences dont nous pourrions avoir besoin ou non à un moment donné. Ils soumettent ensuite un nom au conseil d'administration et, en fin de compte, c'est ce dernier qui décidera quel nom sera transmis au Conseil exécutif en place pour approbation, ce qui, selon moi, constitue un autre mécanisme de contrôle et d'équilibre. La décision ne revient pas strictement au conseil d'administration. Elle est soumise au gouvernement en place pour qu'il donne son avis.

C'est pourquoi j'ai encouragé le député il y a quelques minutes à poursuivre la discussion avec Travail sécuritaire NB. Je suppose que mon engagement est que vous et moi puissions discuter davantage sur le sujet à mesure que nous faisons avancer les choses. D'après ce que j'ai compris en discutant avec Travail sécuritaire NB et lors mes précédentes conversations avec vous, il se peut que les groupes d'employés eux-mêmes ne soient pas suffisamment diversifiés. Il se peut que certains groupes de parties prenantes proposent des noms, mais il y a peut-être des travailleurs qui n'ont pas d'association professionnelle, de syndicat ou autre. Je pense que les travailleurs agricoles sont un exemple que vous avez évoqué, si je ne me trompe pas. Madame la présidente, je vois que le député acquiesce.

Je pense que tout le monde doit mettre la main à la pâte. Je pense que nous devons tous, collectivement, à savoir les groupes de parties prenantes, le conseil d'administration de Travail sécuritaire NB et même le gouvernement en place lorsqu'il approuvera au bout du compte les noms proposés, continuer à mener une telle discussion afin de poursuivre la diversification. Je continue de croire que nous allons y parvenir et réaliser ce que le député d'en face souhaite accomplir en le précisant clairement dans la loi plutôt que de laisser la loi simplement passer sous silence un tel point.

Peut-être que cela n'apaise pas complètement les préoccupations du député. Il est certain que, de ce côté-ci de la Chambre, nous comprenons son point de vue. Je pense que nous devons commencer à sortir des sentiers battus pour réfléchir au degré de diversité que pourrait présenter une telle composition à l'avenir.

M. K. Arseneau : Je remercie le ministre par l'entremise de la présidence. Je ne suis pas sûr à cent pour cent que ce soit la bonne voie. Comme vous le dites, nous devrons probablement accepter d'être en

you are not sure about the answer to the question about the qualities, qualifications, and competencies we are looking for . . . Who is going to decide these things? These should be very quick answers if the process has been thought out. This seems very disorganized and not very well thought out. That is dangerous. It could be a very slippery slope.

Who is going to evaluate these competencies? Who is going to decide whether the person presented has these competencies and qualifications? Who is going to evaluate this?

Hon. Mr. Holder: It would be the board of directors at WorkSafeNB that would do that evaluation. From there, it would come to the Executive Council for a decision beyond that.

Mr. K. Arseneau: Thank you. Again, if we are working with stakeholders, different people might have different ways of evaluating competencies, skills, and qualifications. We do not all see the world in the same colour. Right? If you start to have a homogenous board where the members all think alike, you are going to continue having even more . . . I do not know if this is the right word. English is my second language. It would be an incestuous board, or something like that. That word is probably too big for what I am actually trying to say. Right? But that is all right.

Could people be refused because it is judged that they do not have the competencies or the qualifications that you are looking for? Could you guys refuse anyone?

15:50

Hon. Mr. Holder: So, there are just a couple of things. To that point, yes. I mean, I think it is safe to say that people applying for these jobs would be ranked. Some people are going to be ranked higher than others. It is just that simple.

I guess that I would say this to the member opposite: It is not always up to the members of government and the members at WorkSafeNB. At the end of the day, I think it is important that, if there is a concern out there

désaccord. Lorsque vous n'êtes pas sûr de quelque chose, lorsque vous n'êtes pas sûr de la réponse à la question concernant les qualités, les qualifications et les compétences que nous recherchons... Qui va décider de ces choses? Les réponses à cet égard devraient être très rapides si le processus a été bien pensé. Le processus semble très désorganisé et pas très bien pensé. C'est dangereux. Cela pourrait être une pente très glissante.

Qui va évaluer les compétences? Qui va décider si la personne proposée possède ces compétences et qualifications? Qui va évaluer cela?

L'hon. M. Holder : Ce serait le conseil d'administration de Travail sécuritaire NB qui procéderait à une telle évaluation. À partir de là, la décision reviendrait au Conseil exécutif.

M. K. Arseneau : Merci. Encore une fois, si nous travaillons avec des parties prenantes, différentes personnes peuvent avoir des façons différentes d'évaluer les compétences, les habiletés et les qualifications. Nous ne voyons pas tous le monde de la même manière. N'est-ce pas? Si vous commencez à avoir un conseil d'administration homogène où tous les membres pensent de la même façon, vous allez continuer à avoir encore plus de... Je ne sais pas si c'est le bon terme. L'anglais est ma deuxième langue. Ce serait un conseil d'administration incestueux, ou quelque chose comme ça. Ce mot est probablement trop fort pour ce que j'essaie réellement de dire. N'est-ce pas? Mais ce n'est pas grave.

Est-ce que des personnes pourraient être écartées parce qu'on estime qu'elles n'ont pas les compétences ou les qualifications que vous recherchez? Pourriez-vous écartier quelqu'un?

L'hon. M. Holder : Il y a donc juste quelques points. À ce sujet, oui. En fait, je pense qu'on peut affirmer sans risque que les personnes postulant à de tels emplois seraient classées. Certaines personnes seront mieux classées que d'autres. C'est aussi simple que cela.

Je pense que je dirais ceci au député d'en face : Cela ne dépend pas toujours des membres du gouvernement et des membres de Travail sécuritaire NB. En fin de compte, je pense qu'il est important que, si l'on craint

that the same old ideas are being recycled internally... I think the onus is on . . .

Let me back up here for a minute. I think there is a bit of a check and balance in the sense that there is an equal distribution of worker versus employer reps. However, within those two groups, I think that the onus, in many ways, is on members of unions, members of other associations, and members of the farming community to start putting on some pressure and start becoming vocal. That vocalness does not only happen in here. It has to happen out in the streets, and it has to happen around the province. If those people do not think they are being represented, then they need to get vocal about it and say: Do you know what? I am going to keep using the farmer example, because I think it is a really good one and it is one that the member opposite has raised. Tell some of those associations and groups to start getting vocal and saying: What about us? We need to be on that board too.

I think if you get that kind of social engagement and activity around our province, then organizations such as WorkSafeNB or whichever board we are talking about on any given day will have to start listening to that.

When we are composing a board of four reps from the employee side and four reps from the employer side, I do not know whether we entirely have that capacity on our own, either in our department or in WorkSafeNB, to always be thinking of everything if we are not getting public input on a regular basis. I think that there is some onus there as well, and I just throw that out there to the member opposite.

Mr. K. Arseneau: Thank you. Yes, on the farming thing, I just gave that as an example.

Parmi tant d'autres...

Right? There are workers from all around. It is not one group that you are looking for. It is just that you are looking for diversity in opinion. You are looking for diversity in ways of seeing things. You are looking for diversity that is a lot harder to see just by looking at competencies and qualities.

que les mêmes vieilles idées soient recyclées en interne... Je pense que la responsabilité incombe à...

Permettez-moi de revenir un instant en arrière. Je pense qu'il existe un certain équilibre des pouvoirs dans la mesure où il y a une répartition égale entre les représentants des travailleurs et ceux des employeurs. Cependant, au sein de ces deux groupes, je pense que la responsabilité, à bien des égards, incombe aux membres des syndicats, aux membres d'autres associations et aux membres de la collectivité agricole de commencer à faire pression et à se faire entendre. Une telle prise de parole ne se limite pas à la Chambre. Elle doit se manifester dans la rue et dans toute la province. Si les gens que j'ai nommés estiment ne pas être représentés, ils doivent le faire savoir haut et fort et dire : Vous savez quoi? Je vais continuer à prendre l'exemple des agriculteurs, car je pense que c'est un très bon exemple et que c'est celui que le député d'en face a évoqué. Dites à certains des associations et des groupes en question de commencer à se faire entendre et à dire : Et nous, alors? Nous devons aussi siéger au conseil d'administration.

Je pense que si l'on parvient à susciter un tel genre d'engagement social et d'activité dans toute la province, alors des organismes tels que Travail sécuritaire NB ou n'importe quel conseil dont nous parlons en un jour donné devront commencer à en tenir compte.

Lorsque nous composons un conseil d'administration composé de quatre représentants des employés et de quatre représentants des employeurs, je ne sais pas si nous avons entièrement une telle capacité par nous-mêmes, que ce soit au sein de notre ministère ou chez Travail sécuritaire NB, de toujours penser à tout si nous ne recevons pas régulièrement les commentaires de la population. Je pense qu'il y a là aussi une part de responsabilité, et je lance simplement une telle idée au député d'en face.

M. K. Arseneau : Merci. Oui, pour ce qui est de l'agriculture, je ne faisais que donner un exemple.

Among so many others...

N'est-ce pas? Il y a des travailleurs de partout. Ce n'est pas un groupe en particulier que vous recherchez. C'est simplement que vous recherchez la diversité des opinions. Vous recherchez la diversité des façons de voir les choses. Vous recherchez une diversité qui est

Through the Chair, the minister said that people applying for these jobs are going to be rated, but the question was this: Would anyone be refused because they seem to not have the competencies or qualifications? Yes, they would be rated, but could someone be refused because, you know what, they do not reach what we are looking for?

15:55

Hon. Mr. Holder: At the end of the day, Madam Chair, I guess this is the reality. For any government posting, whether it is a job within the public sector or a board appointment, a notice goes out. People can apply. Somebody will be appointed, and others who apply will not be.

What we are attempting to do today is put some parameters around how those positions are filled. In fairness to the member opposite, I think that if we did not have any parameters, we would be having the other conversation. If there are no parameters, you can just appoint whomever. I feel comfortable at this point that based on recommendations from the Auditor General, once again, we are putting some parameters in place.

Do we need to monitor those parameters over the coming months and years as to whether they are effective or not? Absolutely. Can we come back to this House and make changes if we need to? Absolutely. But at the end of the day, I think we are better off having parameters than not having parameters. I really believe that we would be standing on the floor of the Legislature having a conversation in the other direction if it were a complete free-for-all and anybody could get appointed to the board of WorkSafeNB.

Yes, the competition goes out. The call for interest, or whatever it might be, goes out as with any other government position, government appointment, or quasi-governmental position. People apply. Somebody is appointed, and others . . . Well, maybe they will get to apply next time, based on what is being

beaucoup plus difficile à percevoir en se contentant d'examiner les compétences et les qualités.

Par l'intermédiaire de la présidence, le ministre a dit que les personnes postulant aux emplois en question seraient évaluées, mais la question était la suivante : Est-ce que quelqu'un pourrait être écarté parce qu'il ne semble pas posséder les compétences ou les qualifications requises? Oui, les personnes seraient évaluées, mais est-ce que quelqu'un pourrait être écarté parce que, vous savez quoi, il ne correspond pas à ce que nous recherchons?

L'hon. M. Holder : En fin de compte, Madame la présidente, je suppose que c'est la réalité. Pour tout poste au sein du gouvernement, qu'il s'agisse d'un emploi dans le secteur public ou d'une nomination au sein d'un conseil d'administration, un avis est publié. Les personnes peuvent postuler. Quelqu'un sera nommé, et d'autres candidats ne le seront pas.

Ce que nous essayons de faire aujourd'hui, c'est de définir certains paramètres régissant la manière dont de tels postes sont pourvus. Pour être honnête envers le député d'en face, je pense que si nous n'avions aucun paramètre, nous serions en train d'avoir une tout autre discussion. En l'absence de paramètres, on pourrait nommer n'importe qui. Je suis rassuré de constater qu'à ce stade, sur la base des recommandations de la vérificatrice générale, encore une fois, nous mettons en place certains paramètres.

Devons-nous surveiller les paramètres au cours des mois et des années à venir pour voir s'ils sont efficaces ou non? Absolument. Pouvons-nous revenir à la Chambre et apporter des modifications si nécessaire? Absolument. Au bout du compte, cependant, je pense qu'il vaut mieux avoir des paramètres que de ne pas en avoir. Je crois sincèrement que nous serions en train de tenir un débat tout à fait différent à la Chambre si c'était la latitude totale et que n'importe qui pouvait être nommé au conseil d'administration de Travail sécuritaire NB.

Oui, le concours est lancé. L'appel de candidatures, ou quel que soit le terme utilisé, est publié comme pour tout autre poste gouvernemental, nomination gouvernementale ou poste quasi-gouvernemental. Les gens postulent. Quelqu'un est nommé, et les autres... Eh bien, peut-être auront-ils l'occasion de postuler la prochaine fois, en fonction des critères recherchés à ce

looked for at that point in time. I really do not know how much more I can add than that.

Mr. K. Arseneau: Thank you, minister, but what I am saying—and I think we are saying the same thing—is that there are no parameters in this. It is so vague that they are not parameters. Madam Chair, the minister cannot tell us exactly what competencies or qualifications we are looking for. He came up with a list really quickly to answer the question. He does not have anything he is actually working on. He does not have any way of evaluating. There is nothing he can show us as to how this evaluation would be done. Who decides on the competencies and qualifications for the board? This is how you get on the board, and there was no clear answer about whether someone could be refused.

I do not think these are parameters. These are not parameters. These are ways of tightening the vise and holding the nuts and bolts together. I am sorry, but I cannot buy that these parameters are better than none. These are not parameters. They are very vague words that could mean anything depending on who decides what they mean. I do not know whether we even know that.

16:00

Through the Chair, does the minister think certain persons do not have any qualities or skills they could bring to the board? Are there people out there in New Brunswick who do not have any qualifications or skills they could bring to the board?

Hon. Mr. Holder: First of all, I am going to disagree with the member opposite that this is vague and that there is no process in place. First of all, my job, as the Minister of Labour, is to create the legislation for WorkSafeNB to operate under. In this particular case, it is my job to create legislation that requires WorkSafeNB to build a matrix around how it makes its appointments. It is not my job as minister to create that matrix for it. It is my job to legislate the fact that it needs one.

Now, the idea that the list that we read off of is vague... I would invite the member opposite to sit down with WorkSafeNB. It can show you the minutes

moment-là. Je ne sais vraiment pas quoi ajouter de plus.

M. K. Arseneau : Merci, Monsieur le ministre, mais ce que je dis, et je pense que nous disons la même chose, c'est qu'il n'y a pas de paramètres ici. Les éléments sont tellement vagues qu'ils ne constituent pas des paramètres. Madame la présidente, le ministre ne peut pas nous dire exactement quelles compétences ou qualifications nous recherchons. Il a rapidement dressé une liste pour répondre à la question. Il n'a rien de concret sur quoi s'appuyer. Il n'a aucun moyen d'évaluer. Il n'a rien à nous montrer sur la manière dont l'évaluation en question serait effectuée. Qui décide des compétences et des qualifications requises pour siéger au conseil d'administration? Voilà comment on y accède, et il n'y a pas eu de réponse claire quant à savoir si quelqu'un pourrait être écartée.

Je ne pense pas que les éléments mentionnés soient des paramètres. Ce ne sont pas des paramètres. Ce sont des moyens de resserrer l'étau et de maintenir les écrous et les boulons ensemble. Je suis désolé, mais je ne peux pas croire que ces paramètres valent mieux que rien. Ce ne sont pas des paramètres. Ce sont des mots très vagues qui peuvent signifier n'importe quoi selon la personne qui décide de leur signification. Je ne sais même pas si nous savons cela.

Par l'entremise de la présidence, le ministre pense-t-il que certaines personnes n'ont aucune qualité ou compétence à apporter au conseil d'administration? Y a-t-il des gens au Nouveau-Brunswick qui n'ont aucune qualification ou compétence à apporter au conseil d'administration?

L'hon. M. Holder : Tout d'abord, je ne suis pas d'accord avec le député d'en face lorsqu'il dit que les éléments sont vagues et qu'il n'y a pas de processus en place. En premier lieu, mon rôle, en tant que ministre du Travail, est d'élaborer la législation régissant le fonctionnement de Travail sécuritaire NB. Dans le cas précis qui nous occupe, mon rôle est d'élaborer une législation qui oblige Travail sécuritaire NB à établir une matrice décrivant la manière dont elle procède à ses nominations. Ce n'est pas mon rôle, en tant que ministre, de créer cette matrice à sa place. Mon rôle est de légiférer pour établir qu'elle en a besoin.

Maintenant, l'idée selon laquelle la liste que nous avons lue est vague... J'invite le député d'en face à s'entretenir avec Travail sécuritaire NB. L'organisme

of its board meeting where that matrix was approved. The matrix lists off the types of things I listed off here. I mean, I did not have that matrix at my disposal because I do not work at WorkSafeNB. I am the minister responsible for enacting the legislation.

I would invite the member opposite to sit down with WorkSafeNB and get an understanding. That matrix does exist. It has been approved by its board of directors. Get a better understanding of how that works, and work with WorkSafeNB with any recommendations you might have coming forward. My job is to require it to have a matrix. It is not our job as legislators here to determine what that matrix looks like.

Mr. K. Arseneau: Thank you, Mr. Minister, through the Chair. You did not answer my question, though. Is there anyone in New Brunswick who may not . . . I mean, you have the WorkSafeNB team here, so it could help you answer. I understand that you do not work at WorkSafeNB. Is there anyone in New Brunswick who does not have any skills or qualifications that they could bring to the board at WorkSafeNB?

Hon. Mr. Holder: Madam Chair, every single New Brunswicker can apply for one of these jobs. It is up to WorkSafeNB, at any given time, to determine what it needs to carry out its duties. Every New Brunswicker can apply, and it is up to WorkSafeNB to determine what it needs. I do not know what more I can say than that.

16:05

Mr. K. Arseneau: Thank you, minister, through the Chair. I think what you are saying is that there are some people who could apply and could bring something. But it is so . . . That is the problem with this kind of matrix that we do not know about. If the minister is not ready to table the matrix right here, right now, we do not know what we are debating. That is not transparency, and that is not something I could vote for when looking at this part of it.

peut vous montrer le procès-verbal de la réunion de son conseil d'administration au cours de laquelle la matrice en question a été approuvée. La matrice énumère les éléments que j'ai cités ici. En fait, je ne disposais pas de cette matrice car je ne travaille pas à Travail sécuritaire NB. Je suis le ministre chargé de légiférer.

J'invite le député d'en face à rencontrer Travail sécuritaire NB pour se faire une idée. La matrice dont je parle existe bel et bien. Elle a été approuvée par son conseil d'administration. Renseignez-vous mieux sur son fonctionnement et collaborez avec Travail sécuritaire NB pour toute recommandation que vous pourriez éventuellement formuler. Mon rôle consiste à exiger que l'organisme dispose d'une matrice. Ce n'est pas à nous, en tant que législateurs, de déterminer à quoi ressemble cette matrice.

M. K. Arseneau : Je remercie le ministre par l'entremise de la présidence. Vous n'avez toutefois pas répondu à ma question. Y a-t-il quelqu'un au Nouveau-Brunswick qui ne pourrait pas... Écoutez, vous avez l'équipe de Travail sécuritaire NB ici, elle pourrait donc vous aider à répondre. Je comprends que vous ne travaillez pas à Travail sécuritaire NB. Y a-t-il quelqu'un au Nouveau-Brunswick qui ne possède aucune compétence ou qualification qu'il pourrait apporter au conseil d'administration de Travail sécuritaire NB?

L'hon. M. Holder : Madame la présidente, tous les gens du Nouveau-Brunswick peuvent postuler à l'un des postes en question. C'est à Travail sécuritaire NB qu'il revient, à tout moment, de déterminer ce dont elle a besoin pour s'acquitter de ses fonctions. Tous les gens du Nouveau-Brunswick peuvent postuler, et c'est à Travail sécuritaire NB de déterminer ses besoins. Je ne vois pas ce que je pourrais ajouter de plus.

M. K. Arseneau : Je remercie le ministre par l'entremise de la présidence. Je pense que ce que vous dites, c'est qu'il y a des gens qui pourraient postuler et apporter quelque chose. Mais c'est tellement... C'est le problème avec un tel genre de matrice dont nous ne savons rien. Si le ministre n'est pas prêt à déposer la matrice ici et maintenant, nous ne savons pas de quoi nous débattons. Ce n'est pas de la transparence, et ce n'est pas quelque chose pour lequel je pourrais voter en regard d'un tel aspect.

It is a slippery slope, with all due respect, minister. It is a slippery slope. We are forcing people to think alike. There is a loss of perspectives. Instead of making decisions, this is the kind of governance we are looking at. Instead of making decisions, we are just looking for people to do the job. We want people who do the job, not people who think outside of any box. We are looking for people who are going to come to the board and make all lives easier. Whoever is running the show gets to choose who they want there by asking: Who do I want on my team?

This is not . . . When we are talking about stakeholders having a say in it, we want their perspectives. They have a lot of different perspectives that the board could have, and that is who we should be looking to to propose names of people to go on this board. We are naturalizing a form of thinking. That is another thing. Madam Chair, I would say this is antidemocratic. My friend, Alain Deneault, would call this totalitarian management.

(Interjections.)

Mr. K. Arseneau: No, it is true.

(Interjections.)

Mr. K. Arseneau: Not as crazy as you guys.

Madam Chair: Please state your point of order.

Hon. Mr. Holder: I just heard the member opposite use the word “totalitarian”, and he used “antidemocratic”. I would ask the member opposite to retract both of those words. I have stood in this Legislature for 20 years—

Madam Chair: You have stated your . . .

Hon. Mr. Holder: I have been elected as a member of this Legislature. I would ask you—

Madam Chair: Thank you. Listening to the member for Kent North, I understood that he was not referring to either a government or a person. He was referring

C’est une pente glissante, avec tout le respect que je vous dois, Monsieur le ministre. C’est une pente glissante. Nous forçons les gens à penser de la même manière. Il y a une perte de perspectives. Au lieu de prendre des décisions, voilà le genre de gouvernance auquel nous assistons. Au lieu de prendre des décisions, nous cherchons simplement des personnes pour faire le travail. Nous voulons des gens qui font le travail, pas des gens qui sortent des sentiers battus. Nous recherchons des personnes qui vont rejoindre le conseil d’administration et faciliter la vie de tout le monde. Celui qui mène la danse choisit qui il veut voir au conseil en se demandant : Qui est-ce que je veux dans mon équipe?

Ce n’est pas... Lorsque nous parlons de parties prenantes ayant leur mot à dire, nous voulons connaître leurs points de vue. Elles ont beaucoup de perspectives différentes que le conseil d’administration pourrait adopter, et c’est vers elles que nous devrions nous tourner pour proposer des noms de personnes à siéger à ce conseil. Nous adoptons une forme de pensée. C’est une autre chose. Madame la présidente, je dirais que c’est antidémocratique. Mon ami, Alain Deneault, appellerait cela une gestion totalitaire.

(Exclamations.)

M. K. Arseneau : Non, c’est vrai.

(Exclamations.)

M. K. Arseneau : Pas aussi fou que vous.

La présidente : Veuillez exposer votre rappel au Règlement.

L’hon. M. Holder : Je viens d’entendre le député d’en face utiliser le mot « totalitaire », et il a utilisé « antidémocratique ». Je demanderais au député d’en face de retirer ces deux mots. Je sié debate à la Chambre depuis 20 ans...

La présidente : Vous avez exposé votre...

L’hon. M. Holder : J’ai été élu député de cette Assemblée. Je vous demanderais...

La présidente : Merci. En écoutant le député de Kent-Nord, j’ai compris qu’il ne faisait référence ni à un gouvernement ni à une personne. Il faisait

mostly to the situation. That is how I will . . . Thank you.

Mr. K. Arseneau: Thank you, Madam Chair. Trust the stakeholders. If you do not have the knowledge on the board, then maybe there is a problem with the employees working around the management team. If people do not have those competencies, qualities, and qualifications, they could get that knowledge and experience through training. We could help lift New Brunswickers up in many forms and ways to be on these boards instead of just, once again, looking for the top 1%, 2%, or whatever and putting them in these positions.

What if we were to apply this kind of thinking here in the House? Let's say we were looking for science-based decision-making. A few people out here would be gone. If we were looking for good judgment, a few people would be gone. If we were looking for independence, we would lose all the ones who follow a party line. If we were looking for flexibility, we would not have a Premier anymore.

Everyone has skills. Everyone has qualities. The things they could bring to the table may not be exactly what WorkSafeNB is looking for, but they do have something to bring to the table. Madam Chair, this piece legislation right here, subsection 8(1.02), takes a lot more away than it brings. For that reason, I am going to propose an amendment.

Amendement proposé

Article 6 ; Paragraphe 1 ; Alinéa b :

Par la suppression de paragraphe 8(1.02)

16:10

(**Madam Chair** read the proposed amendment, and the following debate ensued.)

Débat sur l'amendement proposé

La présidente : Y a-t-il des questions ou des commentaires?

principalement référence à la situation. C'est ainsi que je vais... Merci.

M. K. Arseneau : Merci, Madame la présidente. Faites confiance aux parties prenantes. Si le conseil d'administration ne dispose pas des compétences nécessaires, c'est peut-être que le problème vient des employés qui travaillent aux côtés de l'équipe de direction. Si les personnes ne possèdent pas ces compétences, qualités et qualifications, elles pourraient acquérir de telles connaissances et une telle expérience grâce à la formation. Nous pourrions aider les gens du Nouveau-Brunswick de multiples façons à siéger à de tels conseils d'administration, au lieu de nous contenter, une fois de plus, de rechercher le 1 %, 2 % ou quel que soit le pourcentage des meilleurs et de les nommer à ces postes.

Et si nous appliquions un tel genre de réflexion ici, à la Chambre? Imaginons que nous recherchions une prise de décision fondée sur la science. Quelques personnes ici seraient écartées. Si nous recherchions le bon jugement, quelques personnes seraient écartées. Si nous recherchions l'indépendance, nous perdriions toutes celles qui suivent la ligne de parti. Si nous recherchions la flexibilité, nous n'aurions plus de premier ministre.

Tous les gens ont des compétences. Tous les gens ont des qualités. Ce qu'ils pourraient apporter n'est peut-être pas exactement ce que recherche Travail sécuritaire NB, mais ils ont bel et bien quelque chose à apporter. Madame la présidente, la disposition que nous avons ici, le paragraphe 8(1.02), enlève bien plus qu'il n'apporte. C'est pourquoi je vais proposer un amendement.

Proposed Amendment

Paragraph 6(1)(b):

By striking out subsection 8(1.02)

(**La présidente** donne lecture de l'amendement proposé ; il s'élève un débat.)

Debate on Proposed Amendment

Madam Chair: Are there any questions or comments?

M. G. Arseneault : Merci, Madame la présidente. Je regarde l'amendement et j'aimerais savoir si nous pouvons obtenir une explication de la part de la personne qui l'a proposé ; cela nous permettrait de mieux comprendre l'amendement et son intention. Merci.

La présidente : Y a-t-il d'autres questions ou commentaires?

16:15

M. K. Arseneau : Merci, Madame la présidente. Je pose des questions depuis environ 45 minutes pour arriver à cet amendement. J'essaie de démontrer que cet amendement est nécessaire, étant donné que rien ne nous dit quelles compétences ou qualifications sont recherchées ou comment celles-ci seront évaluées.

Le ministre essaie de me convaincre que nous allons être capables... Je ne sais pas comment le dire, mais c'est comme s'il nous disait : Votez en faveur du projet de loi et ne vous inquiétez pas. Je n'ai pas beaucoup confiance dans cette façon de prendre des décisions.

J'aimerais savoir ce qui est recherché. Je pense que tous les gens du Nouveau-Brunswick peuvent apporter des compétences et des qualités à cette table et que nous devons faire confiance aux parties prenantes avec lesquelles travaille Travail Sécuritaire NB pour proposer des personnes qui veulent œuvrer pour le bien de la cause.

Comme je l'ai dit, je trouve que le projet de loi est très restrictif et très vague. Donc, je pense que, de cette façon, cela permettra de faire encore plus de nominations. Selon moi, on va vraiment s'efforcer de trouver les compétences et les qualités chez les personnes qu'on veut proposer. On va nommer la personne, et, tout d'un coup, il va y avoir une façon de se cacher derrière le processus. On va dire : On cherchait ces compétences-là et tout cela.

Voilà pourquoi je propose d'enlever le paragraphe 8(1.02). Comme il l'a proposé, si le ministre et Travail Sécuritaire NB, dans deux ou trois ans, veulent revenir avec le projet de loi contenant un processus beaucoup plus développé — tout d'abord, il faut un processus — à ce moment-là, nous pourrions voter sur le projet de loi. Toutefois, pour le moment, je ne suis pas prêt à voter pour quelque chose qu'il est impossible de comprendre. Merci beaucoup.

Mr. G. Arseneault: Thank you, Madam Chair. I am looking at the amendment and I would like to know if we can get an explanation from the person who moved it to give us a better understanding of the amendment and its intent. Thank you.

Madam Chair: Are there any other questions or comments?

Mr. K. Arseneau: Thank you, Madam Chair. I have been asking questions for about 45 minutes to get to this amendment. I am trying to demonstrate that this amendment is necessary, since nothing tells us what skills or qualifications are being sought or how they will be assessed.

The minister is trying to convince me that we will be able... I do not know how to say it, but it is as if he were telling us: Vote in favour of the bill, and do not worry. I do not have much confidence in this way of making decisions.

I would like to know what is being sought. I think that all New Brunswickers can bring skills and qualifications to this table and that we must trust the stakeholders WorkSafeNB is working with to nominate people who want to work for the good of the cause.

As I said, I find this bill very restrictive and very vague. So I think, this way, even more people could be nominated. In my opinion, a real effort has to be made to define the skills and qualifications for candidates. A person will be nominated, and then, all of a sudden, there will be a process to hide behind. This is what will be said: Those skills and all of that were being sought.

That is why I am proposing that subsection 8(1.02) be removed. As the minister proposed, if he and WorkSafeNB want to come back in two or three years with the bill containing a much more comprehensive process—first of all, a process is needed—then we can vote on the bill. However, for now, I am not prepared to vote for something that is impossible to understand. Thank you very much.

Madam Chair: Are there other questions or comments?

Mr. G. Arseneault: Madam Chair, I have listened to the explanation, and I have listened to the comments this afternoon. I think the member makes complete sense. If there is no process, we should have a process before we start the vote. We should not be giving a blank cheque to anyone or to any government. That is exactly what is happening here and what will happen.

I heard the minister, and the minister answered the question by talking about WorkSafeNB having a matrix and saying that we should go speak with WorkSafeNB. Well, WorkSafeNB is here. Maybe we should table the matrix and have a look at it. That would add to the discussion. We would actually see what direction WorkSafeNB is going in. It seems as though we are being asked to vote on something that is this or that; it is a little vague, as far as I can see. I think the honourable member for Kent North has made some very valid points this afternoon in this discussion, and I want to congratulate him on doing that. It opens the eyes of all the members here.

When you start making appointments, people always question them, whether they are valid appointments or not. Quite often, they are valid appointments, but politics or accusations of politics always slip in. I think that if you have a good process that is open, as many members would like to see, then there would be more confidence in the system, especially when it comes to WorkSafeNB. It operates on the workers' money and the employers' money, and I think it is very important. I think the honourable member has raised some very good points and should have the support of members here in this House.

Madam Chair: Are there other questions or comments?

Proposed Amendment Defeated

(Madam Chair put the question, and the proposed amendment was defeated.)

Mr. K. Arseneau and Mr. C. Chiasson requested a recorded vote.)

La présidente : Y a-t-il d'autres questions ou commentaires?

M. G. Arseneault : Madame la présidente, j'ai écouté l'explication et j'ai écouté les commentaires cet après-midi. Je pense que le député a tout à fait raison. S'il n'y a pas de procédure, nous devrions en établir une avant de passer au vote. Nous ne devrions pas donner carte blanche à qui que ce soit ni à aucun gouvernement. C'est exactement ce qui se passe ici et ce qui va se passer.

J'ai entendu le ministre, et celui-ci a répondu à la question en évoquant le fait que Travail sécuritaire NB dispose d'une matrice et en disant que nous devrions aller en discuter avec Travail sécuritaire NB. Eh bien, Travail sécuritaire NB est ici. Peut-être devrions-nous déposer cette matrice et l'examiner. Cela enrichirait la discussion. Nous verrions ainsi clairement dans quelle direction va Travail sécuritaire NB. On dirait qu'on nous demande de voter sur quelque chose qui est soit ceci, soit cela, ce qui est un peu vague, d'après ce que je vois. Je pense que le député de Kent-Nord a soulevé des points très pertinents cet après-midi au cours de la présente discussion, et je tiens à l'en féliciter. Cela ouvre les yeux de tous les parlementaires ici présents.

Lorsque l'on commence à faire des nominations, les gens les remettent toujours en question, qu'elles soient valables ou non. Très souvent, ce sont des nominations valables, mais la politique ou les accusations de politisation s'immiscent toujours. Je pense que si l'on disposait d'un bon processus ouvert, comme de nombreux parlementaires le souhaiteraient, le système inspirerait davantage confiance, en particulier dans le cas de Travail sécuritaire NB. Cet organisme fonctionne grâce à l'argent des travailleurs et des employeurs, et je pense que c'est très important. Je pense que le député a soulevé des points très pertinents et qu'il devrait bénéficier du soutien des parlementaires ici présents.

La présidente : Y a-t-il d'autres questions ou commentaires?

Rejet de l'amendement proposé

(La présidente met la question aux voix ; l'amendement proposé est rejeté.)

M. K. Arseneau et M. C. Chiasson demandent la tenue d'un vote nominal.)

16:30

Recorded Vote—Proposed Amendment to Amended Bill 27

(**Madam Chair**, having called for the ringing of the division bells, put the question on the amendment to Bill 27, and the amendment was defeated on a vote of 21 Nays to 17 Yeas, recorded as follows:

Yeas—Mr. G. Arseneault, Mr. Melanson, Mr. Landry, Ms. Rogers, Mr. Harvey, Mrs. Harris, Mr. Kenny, Mr. Coon, Ms. Mitton, Mr. Bourque, Mrs. F. Landry, Ms. Thériault, Mr. C. Chiasson, Mr. K. Arseneau, Mr. Horsman, Mr. McKee, Mr. D'Amours.

Nays—Hon. Mr. Holder, Mr. Savoie, Hon. Mr. Higgs, Hon. Mr. Steeves, Hon. Mrs. Shephard, Mr. Austin, Hon. S. Wilson, Hon. Mrs. Anderson-Mason, Hon. Mr. Gauvin, Hon. Mr. Stewart, Hon. Mr. Cardy, Mr. DeSaulniers, Hon. Mr. Wetmore, Hon. M. Wilson, Hon. Mr. Holland, Hon. Mr. Urquhart, Hon. Mr. Oliver, Mr. Northrup, Mr. Fitch, Mr. Fairgrieve, Mr. Crossman.)

Debate on Amended Bill 27

Madam Chair: Are there other questions or comments?

We will wait for staff to come in. Thank you.

16:35

Mr. G. Arseneault: Thank you, Madam Chair. I have just a few questions. I was listening to the discussion this afternoon, and it brought to my attention, as a former Acting Commissioner and Deputy Commissioner of the Canada Pension Plan—Old Age Security Review Tribunal . . . When the minister made his amendment, he mentioned a change of wording to make the English text comparable to the French, and I salute him for initiating that. I have just a few questions about that, and they have to do with the insertion of the words “CPP disability pension”. He explained it very well with \$1 000 and \$100. I am wondering whether there is an exception when the CPP disability is related directly to a person's work and he or she cannot work anymore. If it happened on the job, is it handled differently than just a straight disability Canada Pension Plan? That is my question.

Vote nominal sur l'amendement proposé du projet de loi 27 amendé

(La présidente demande de faire fonctionner la sonnerie d'appel et met la question aux voix ; l'amendement du projet de loi 27 est rejeté par un vote de 21 contre et 17 pour, inscrit comme suit :

pour : — M. G. Arseneault, M. Melanson, M. Landry, M^{me} Rogers, M. Harvey, M^{me} Harris, M. Kenny, M. Coon, M^{me} Mitton, M. Bourque, M^{me} F. Landry, M^{me} Thériault, M. C. Chiasson, M. K. Arseneau, M. Horsman, M. McKee, M. D'Amours ;

contre : l'hon. M. Holder, M. Savoie, l'hon. M. Higgs, l'hon. M. Steeves, l'hon. M^{me} Shephard, M. Austin, l'hon. S. Wilson, l'hon. M^{me} Anderson-Mason, l'hon. M. Gauvin, l'hon. M. Stewart, l'hon. M. Cardy, M. DeSaulniers, l'hon. M. Wetmore, l'hon. M. Wilson, l'hon. M. Holland, l'hon. M. Urquhart, l'hon. M. Oliver, M. Northrup, M. Fitch, M. Fairgrieve, M. Crossman.)

Débat sur le projet de loi 27 amendé

La présidente : Y a-t-il d'autres questions ou commentaires?

Nous allons attendre que le personnel arrive. Merci.

M. G. Arseneault : Merci, Madame la présidente. Je n'ai que quelques questions. J'ai écouté la discussion cet après-midi, et cela a attiré mon attention en tant qu'ancien commissaire par intérim et commissaire adjoint du Tribunal de révision Régime de pensions du Canada—Sécurité de la vieillesse... Lorsque le ministre a présenté son amendement, il a mentionné une modification de la formulation afin de rendre le texte anglais comparable au texte français, et je le félicite d'avoir pris une telle initiative. J'ai juste quelques questions à ce sujet, et elles concernent l'insertion des mots « pension d'invalidité du RPC ». Il a donné une explication très claire à ce sujet avec les montants de 1 000 \$ et 100 \$. Je me demande s'il existe une exception lorsque l'invalidité au titre du RPC est directement liée au travail d'une personne et que celle-ci ne peut plus travailler. Si l'accident s'est produit au travail, est-ce traité différemment d'une

Hon. Mr. Holder: Madam Chair, to the member opposite, to clarify that, it has to be related to the same specific injury in order for the clawback, for lack of a better word, to come into play. It is only if you are on CPP Disability Benefits for the same injury for which you are claiming the WorkSafeNB benefit. You cannot get both. They are going to be blended. It has to be . . . We are only talking about the same specific work-related injury.

16:40

Mr. G. Arseneault: Madam Chair, I thank the minister through you. With regard to that, I am just wondering . . . I am trying to read my own writing here. I did some quick writing. I am wondering whether there is going to be a grandfather clause because this is something new. It is not in there yet. I am just wondering: For those who are now receiving both, will there be a grandfather clause so that they are not affected?

Hon. Mr. Holder: No, there is no grandfathering. The fact of the matter is that you should not be claiming benefits from two different insurance policies for the same injury. This will bring us completely in line with every other Canadian jurisdiction.

Mr. G. Arseneault: I thank the minister. It is just that I know that many citizens who are on fixed incomes, especially fixed incomes dealing with disability, budget their money quite wisely. We tend to think they are making lots of money on disability, but, in fact, they are not making that much. They tend to live a certain lifestyle. To have that reduced out of the blue . . . I am sort of concerned about that. I am just wondering how this will be communicated to those who will have a change in their amount of disability.

simple invalidité au titre du Régime de pensions du Canada? Voilà ma question.

L'hon. M. Holder : Madame la présidente, pour clarification à l'intention du député d'en face, il faut que l'invalidité soit liée à la même blessure spécifique pour que le recouvrement, faute d'un meilleur terme, s'applique. Ce n'est le cas que si vous percevez des prestations d'invalidité du RPC pour la même blessure pour laquelle vous demandez la prestation de Travail sécuritaire NB. Vous ne pouvez pas toucher les deux. Elles seront combinées. Il faut que ce soit... Nous ne parlons que de la même blessure spécifique liée au travail.

M. G. Arseneault : Madame la présidente, je remercie le ministre par votre entremise. À ce sujet, je me demande simplement... J'essaie de lire ce que j'ai écrit ici. J'ai griffonné quelques notes à la va-vite. Je me demande s'il y aura une clause de droits acquis, car il s'agit d'une nouveauté. Une telle clause n'est pas encore mentionnée dans le projet de loi. Je me demande simplement : Pour ceux qui reçoivent actuellement les deux prestations, y aura-t-il une clause de droits acquis afin qu'ils ne soient pas affectés?

L'hon. M. Holder : Non, il n'y a pas de clause de droits acquis. Le fait est que vous ne devriez pas pouvoir réclamer des prestations au titre de deux polices d'assurance différentes pour la même blessure. Une telle disposition nous mettra en parfaite conformité avec toutes les autres administrations canadiennes.

M. G. Arseneault : Je remercie le ministre. C'est juste que je sais que de nombreuses personnes qui ont des revenus fixes, en particulier celles qui touchent une pension d'invalidité, gèrent leur budget avec beaucoup de prudence. On a tendance à penser qu'elles gagnent beaucoup d'argent grâce à leur pension d'invalidité, mais en réalité, elles n'en gagnent pas tant que ça. Elles tendent à avoir un certain mode de vie. Voir leur revenu réduit du jour au lendemain... Cela m'inquiète un peu. Je me demande simplement comment l'information sera communiquée aux personnes dont le montant de la prestation d'invalidité va changer.

Hon. Mr. Holder: It will be done on a case-by-case basis. Their case managers will be reaching out to them.

Mr. G. Arseneault: I am led to believe that these people will not receive a letter out of the blue with no explanation. Someone will personally, face-to-face, meet and chat with them, I hope.

Hon. Mr. Holder: Yes, absolutely. Somebody will reach out to them.

Mr. G. Arseneault: I commend WorkSafeNB for doing that. I think it would be very valuable and the right thing to do. I think that is great. It is good to hear.

The other question I have is with regard to the tribunal system that is in place now. There has been some chat about the tribunal system. I have heard some criticism or whatever. Are there any changes coming to the tribunal system?

Hon. Mr. Holder: No, there are no changes to the Workers' Compensation Appeals Tribunal itself. The only change will be that you have to go through the internal review with WorkSafeNB and go through that process before you apply to the WCAT.

Mr. G. Arseneault: Thank you to the minister through the Chair. With regard to the tribunal system, how are the members selected? Could you just refresh my memory on that?

Hon. Mr. Holder: Through the ABC process, it is posted through our department. The WCAT does the interview process, and then it makes recommendations to the Executive Council. I believe there are 10 Vice-Chairs and 1 Chair, and they all have to be lawyers.

16:45

Mr. G. Arseneault: I will not say anything about that. Thanks to the minister.

I am just wondering: With regard to the tribunal, has any of its authority changed—any of its responsibilities, mandate, or decision-making powers?

L'hon. M. Holder : Cela se fera au cas par cas. Leurs gestionnaires de cas prendront contact avec elles.

M. G. Arseneault : Je suis amené à croire que les personnes concernées ne recevront pas une lettre soudainement, sans aucune explication. Quelqu'un ira les rencontrer en personne, face à face, pour discuter avec elles, j'espère.

L'hon. M. Holder : Oui, tout à fait. Quelqu'un prendra contact avec elles.

M. G. Arseneault : Je félicite Travail sécuritaire NB pour une telle initiative. Je pense qu'elle est très valable et qu'elle est la bonne chose à faire. Je la trouve formidable. C'est bon à entendre.

L'autre question que j'ai concerne le système de tribunal actuellement en place. Il y a eu quelques discussions à ce sujet. J'ai entendu certaines critiques ou quoi que ce soit d'autre. Y a-t-il des changements à venir concernant le système de tribunal?

L'hon. M. Holder : Non, aucun changement n'est prévu au sein du Tribunal d'appel des accidents au travail lui-même. Le seul changement sera que vous devrez passer par le processus de révision interne de Travail sécuritaire NB et suivre ce processus avant de saisir le Tribunal d'appel des accidents au travail.

M. G. Arseneault : Merci au ministre par l'intermédiaire de la présidence. En ce qui concerne le système de tribunal, comment les membres sont-ils sélectionnés? Pourriez-vous me rafraîchir la mémoire à ce sujet?

L'hon. M. Holder : Dans le cadre du processus des OCC, les postes sont publiés par notre ministère. Le TAAT mène les entretiens, puis formule des recommandations au Conseil exécutif. Je crois qu'il y a 10 vice-présidents et 1 président, et qu'ils doivent tous être avocats.

M. G. Arseneault : Je ne ferai aucun commentaire à ce sujet. Merci au ministre.

Je me demande simplement : En ce qui concerne le tribunal, ses pouvoirs ont-ils changé, à savoir ses responsabilités, son mandat ou ses pouvoirs

Have any of those changed, or will they change in the near future?

Hon. Mr. Holder: They will not change in this bill. The only thing that has changed was in the legislation that we brought in previously, in January. The policy deference was removed from the Workers' Compensation Appeals Tribunal, or WCAT, as you will remember, and put back with WorkSafeNB.

Mr. G. Arseneault: Maybe the minister could clarify this, Madam Chair. There was a lot of discussion over the past couple of months about WorkSafeNB and tribunal decisions. They were binding for other decisions as well. Is that still the case? Has that created a problem? Am I explaining myself well there?

Hon. Mr. Holder: I know what you mean. Nothing is changing with this legislation, so your question does not pertain to anything in this bill that is before us today. What did happen was we brought in changes where . . . I guess the best way to describe it is that WCAT was basically making decisions that were setting policy by setting precedents. That was driving up the cost of our premiums. We took that policy deference away from the board in the previous legislation and put it back with WorkSafeNB so that policy decisions would happen directly at WorkSafeNB and not through the tribunal.

Mr. G. Arseneault: Madam Chair, I want to thank the minister and his staff for answering my questions. Those are my questions for today. Thank you.

Mr. DeSaulniers: I would like to thank you for appearing here today, and to your staff, thank you for the important work you do.

I just have a few questions, and most of them are friendly in nature. I would ask the minister: Whom does he view as stakeholders?

Hon. Mr. Holder: What I would say to the member opposite is that, obviously, the stakeholders would be both employee and employer organizations. With the current composition of the board, as I said earlier today, there would be four from the employee associations and four from the employer

décisionnels? Y a-t-il eu des changements à ces éléments, ou y en aura-t-il dans un avenir proche?

L'hon. M. Holder : Il n'y aura pas de changement de la sorte dans le projet de loi. La seule chose qui a changé se trouvait dans le projet de loi que nous avons présenté précédemment, en janvier. La déférence en matière de politique a été retirée au Tribunal d'appel des accidents au travail, ou TAAT, comme vous vous en souvenez, et réattribuée à Travail sécuritaire NB.

M. G. Arseneault : Peut-être que le ministre pourrait clarifier le point suivant, Madame la présidente. Il y a eu beaucoup de discussions ces derniers mois au sujet de Travail sécuritaire NB et des décisions du tribunal. Celles-ci étaient également contraignantes pour d'autres décisions. Est-ce toujours le cas? Cela a-t-il posé un problème? Est-ce que je m'explique bien?

L'hon. M. Holder : Je comprends ce que vous voulez dire. Rien ne change avec le présent projet de loi, de sorte que votre question ne concerne aucun élément du projet de loi dont nous sommes saisis aujourd'hui. Ce qui s'est passé, c'est que nous avons apporté des changements où... Je pense que la meilleure façon d'expliquer est que le TAAT prenait essentiellement des décisions qui établissaient des politiques en créant des précédents. Cela faisait grimper le coût de nos cotisations. Nous avons retiré la déférence en matière de politique au conseil d'administration dans le projet de loi précédent et l'avons rendue à Travail sécuritaire NB afin que les décisions de politique soient prises directement par Travail sécuritaire NB et non par le tribunal.

M. G. Arseneault : Madame la présidente, je tiens à remercier le ministre et son équipe d'avoir répondu à mes questions. Je n'en ai plus pour aujourd'hui. Merci.

M. DeSaulniers : J'aimerais vous remercier d'être ici aujourd'hui, et, à votre équipe, merci pour le travail important que vous accomplissez.

Je n'ai que quelques questions, et la plupart d'entre elles sont de nature amicale. Je demanderais au ministre : Qui considère-t-il comme des parties prenantes?

L'hon. M. Holder : Je dirais au député d'en face que, de toute évidence, les parties prenantes seraient à la fois les organisations d'employés et celles d'employeurs. Avec la composition actuelle du conseil d'administration, comme je l'ai dit plus tôt aujourd'hui, il y aurait quatre représentants des

organizations. I know that the member opposite and I have had an opportunity to talk in the past about the need to make sure there is equal representation from both the employees and the employers.

This legislation we are bringing in today will actually require those nominations to come from employer groups. It could be trade unions on the workers' side. It could be the Canadian Manufacturers' Association, for instance, I think it is safe to say, on the employee side. That is just to give you a couple of examples, but it could be any of those. As long as it is an employee- or employer-focused organization, it can make nominations. Then the board will determine which recommendations it will send forward to government for approval.

Mr. DeSaulniers: Madam Chair, through you to the minister, having a background as a workers' advocate, I know that biases can sometimes creep into a system. The board is the group that decides who gets hired. If it is hiring people who lean a certain way or who are more inclined to agree with an employer than with a worker, then even though you have four worker representatives on that board, it does not necessarily mean they are going to really represent workers. I would caution you to speak with the board and make sure it does not allow that to creep in, because the workers need to have honest representation. They need to have their voices heard, and they need fairness and balance. When you put those criteria in there, that needs to be stressed to the board so that workers do not get beat up and employers do not keep interfering with what they want to do.

16:50

Hon. Mr. Holder: Madam Chair, the point is well taken. I guess it is important to note that based on my conversations with WorkSafeNB, there is more engagement than ever before. For instance, board meetings are going on around the province now. When that is happening, the board is engaging with stakeholder groups. You know, stakeholder groups could be . . . We are getting much more diverse in terms of what we view as a stakeholder. As I said earlier today, one of the conversations I have had with

associations d'employés et quatre des organisations d'employeurs. Je sais que le député d'en face et moi-même avons eu l'occasion de discuter par le passé de la nécessité de veiller à ce qu'il y ait une représentation égale des employés et des employeurs.

Le projet de loi que nous présentons aujourd'hui exigera en fait que les nominations proviennent de groupes d'employeurs. Il pourrait s'agir de syndicats du côté des travailleurs. Il pourrait s'agir de l'Association des manufacturiers canadiens, par exemple, du côté des employés, je pense qu'on peut le dire sans risque. Ce ne sont là que quelques exemples, mais cela pourrait être n'importe lequel de ces organismes. Tant qu'il s'agit d'une organisation axée sur les employés ou les employeurs, elle peut présenter des candidatures. Le conseil d'administration déterminera ensuite quelles recommandations il transmettra au gouvernement pour approbation.

M. DeSaulniers : Je dirai au ministre par votre entremise, Madame la présidente, que, ayant moi-même défendu les intérêts des travailleurs, je sais que des biais peuvent parfois s'immiscer dans un système. C'est le conseil d'administration qui décide qui est embauché. S'il recrute des personnes qui penchent d'un certain côté ou qui sont plus enclines à se ranger du côté de l'employeur que de celui des travailleurs, alors même si le conseil compte quatre représentants des travailleurs, cela ne signifie pas nécessairement qu'ils vont réellement représenter les travailleurs. Je vous invite à discuter avec le conseil d'administration et à vous assurer qu'il ne laisse pas de tels biais s'immiscer, car les travailleurs ont besoin d'une représentation honnête. Ils ont besoin que leur voix soit entendue, et ils ont besoin d'équité et d'équilibre. Lorsque vous intégrez de tels critères, il faut le souligner auprès du conseil d'administration afin que les travailleurs ne soient pas malmenés et que les employeurs ne continuent pas à s'immiscer dans ce qu'ils veulent faire.

L'hon. M. Holder : Madame la présidente, le point est bien compris. Je pense qu'il est important de noter que, d'après mes conversations avec Travail sécuritaire NB, l'engagement est plus fort que jamais. Par exemple, des réunions du conseil d'administration ont lieu actuellement dans toute la province. À ces occasions, le conseil d'administration dialogue avec les groupes de parties prenantes. Vous savez, les groupes de parties prenantes pourraient être... Notre conception de ce qu'est une partie prenante se

WorkSafeNB is that maybe we need to also look at the families of injured workers and get reps from that segment on the board to bring that perspective into the equation too.

Your point is well taken. I would encourage you, perhaps, to sit down with WorkSafeNB and look at the matrix that it has put in place and that has been approved by its board of directors in terms of what it uses for those criteria. If you have any suggestions with regard to where we could be engaging more around the province, I certainly understand your background in the labour movement as well, so do not be afraid to bring those to me and to WorkSafeNB moving forward. Your point is well taken, and that is exactly why I believe we need to legislate the requirement for WorkSafeNB to have qualifications in place to build a matrix, as it is doing, so that this community and stakeholder engagement is ongoing.

Mr. DeSaulniers: Thank you. Madam Chair, through you to the minister, as long as those qualifications are not used as a barrier, right? Do not use them as a stumbling block for somebody to be appointed because of the way the person thinks. Another question is this: Of the four worker representatives, how many of those folks come from a workers' advocate background, such as a union?

Hon. Mr. Holder: The answer to that question, Madam Chair, is that they all do.

Mr. DeSaulniers: Thank you. Madam Chair, through you to the minister and his staff, thanks again. That is all I have for questions.

Madam Chair: Are there other questions or final comments?

Hon. Mr. Holder: Thank you, Madam Chair. On that note, if there are no other questions, I want to thank my staff from the Department of Post-Secondary Education, Training and Labour for being here this afternoon. I also want to thank the staff from

diversifie considérablement. Comme je l'ai dit plus tôt aujourd'hui, l'une des discussions que j'ai eues avec Travail sécuritaire NB portait sur la nécessité éventuelle de prendre également en compte les familles des travailleurs blessés et d'intégrer des représentants de ce groupe au conseil d'administration afin d'apporter une telle perspective dans l'équation.

Je comprends tout à fait votre point de vue. Je vous encourage peut-être à discuter avec Travail sécuritaire NB et à examiner la matrice qu'il a mise en place et qui a été approuvée par son conseil d'administration en ce qui concerne les critères qu'il utilise. Je comprends bien votre parcours au sein du mouvement syndical, alors si vous avez des suggestions quant aux secteurs où nous pourrions nous engager davantage dans la province, n'hésitez pas à m'en faire part, ainsi qu'à Travail sécuritaire NB, à l'avenir. Je comprends tout à fait votre argument, et c'est exactement pour cette raison que je pense que nous devons légiférer pour exiger que Travail sécuritaire NB dispose des qualifications nécessaires pour élaborer une matrice, comme il le fait actuellement, afin qu'une telle collaboration avec la collectivité et les parties prenantes soit permanente.

M. DeSaulniers : Merci. En autant, par votre entremise, Madame la présidente, que les qualifications en question ne soient pas utilisées comme un obstacle, n'est-ce pas? Ne les utilisez pas comme un frein à la nomination d'une personne en raison de sa façon de penser. Une autre question : Parmi les quatre représentants des travailleurs, combien d'entre eux ont une expérience dans la défense des travailleurs, par exemple au sein d'un syndicat?

L'hon. M. Holder : La réponse à cette question, Madame la présidente, est qu'ils ont tous une telle expérience.

M. DeSaulniers : Merci. Je remercie encore une fois le ministre et son équipe par votre entremise, Madame la présidente. Je n'ai plus de questions.

La présidente : Y a-t-il d'autres questions ou des commentaires finaux?

L'hon. M. Holder : Merci, Madame la présidente. Sur ce, s'il n'y a pas d'autres questions, je tiens à remercier mon équipe du ministère de l'Éducation postsecondaire, de la Formation et du Travail d'être ici cet après-midi. Je veux également remercier l'équipe

WorkSafeNB, under the leadership of Doug Jones, for being with us here today.

I want to say this very clearly. I know that we have had some heated debates today in the Legislature, but certainly, from our perspective, the main point is that we need to make sure that we have a system in place and an organization in place that has a legislative and regulatory framework around it that creates that balance. First and foremost, the workers of our province need to be protected. However, we cannot put an undue burden on those employers who create the jobs for the employees in the first place. That is the whole spirit of the Meredith Principles. Everything we do through the recommendations and through the Auditor General's recommendations will be geared around making sure that balance is maintained.

16:55

On that note, I want to thank the staff for being here, and I thank the members for their questions today.

Madam Chair: We can thank the staff, and then we will move on to the vote.

(Le projet de loi 27, *Loi concernant la mise en œuvre des recommandations du Rapport du Groupe de travail sur Travail sécuritaire NB*, est approuvé dans sa forme amendée.)

La présidente : Nous allons maintenant prendre une pause de cinq minutes pour laisser le temps aux fonctionnaires du ministère suivant de s'installer.

(La séance est suspendue à 16 h 56)

La séance reprend à 17 h 4, sous la présidence de **M. C. Chiasson**.)

17:00

Mr. Chair: I call the meeting to order.

(Interjections.)

Mr. Chair: All right, we will keep it down to a dull roar so I can put the question forward.

de Travail sécuritaire NB, dirigée par Doug Jones, d'être parmi nous aujourd'hui.

Je tiens à dire ceci très clairement. Je sais que nous avons eu des débats animés aujourd'hui à l'Assemblée législative, mais il est certain que, de notre point de vue, l'essentiel est de veiller à ce que nous disposions d'un système et d'une organisation s'appuyant sur un cadre législatif et réglementaire qui crée l'équilibre en question. Avant tout, les travailleurs de notre province doivent être protégés. Cependant, nous ne pouvons pas imposer un fardeau excessif aux employeurs qui, au départ, créent des emplois pour les salariés. C'est là tout l'esprit des principes de Meredith. Tout ce que nous faisons, à travers nos recommandations et celles de la vérificatrice générale, vise à garantir le maintien de cet équilibre.

Sur ce, je tiens à remercier le personnel d'être présent, et je remercie les députés pour leurs questions d'aujourd'hui.

La présidente : Nous pouvons remercier le personnel, puis nous passerons au vote.

(Bill 27, *An Act Respecting Addressing Recommendations in the Report of the Task Force on WorkSafeNB*, was agreed to as amended.)

Madam Chair: We will now take a five-minute break to give the next departmental officials time to come in.

(The committee recessed at 4:56 p.m.)

The committee resumed at 5:04 p.m., with **Mr. C. Chiasson** in the chair.)

Le président : La séance est ouverte.

(Exclamations.)

Le président : Très bien, nous allons baisser le ton afin que je puisse procéder.

Bill 22

Mr. Chair, after Bill 22, *An Act to Amend the New Brunswick Income Tax Act*, had been presented: Mr. Minister, the floor is yours to introduce your staff.

17:05

Hon. Mr. Steeves: Thank you, Mr. Chair. As announced in the 2019-20 budget, this bill proposes to not adopt a recent federal tax measure related to passive income that would have a negative impact on New Brunswick small businesses. Beginning on January 1, 2019, this federal tax measure restricted access to the federal small business tax rate on active business income based on the amount of passive income earned within the corporation. We believe we are making the right decision to support our small businesses and to energize our private sector.

Maintaining the current rules for New Brunswick's small business limit will avoid a corporate income tax rate increase from 2.5%, where it is now, to 14% on active business income for those small businesses impacted by the federal changes. New Brunswick small businesses would have paid an estimated \$10 million to \$12 million more annually in provincial corporate income tax if we adopted the federal measure. By not adopting these new federal measures, we are protecting our small businesses.

Mr. Chair, today, I am rising to speak on the second reading of the bill entitled *An Act to Amend the New Brunswick Income Tax Act*. Joining me today, I have Jennifer, Peter, and Cheryl, my buddies and pals for the day. We are open to whatever questions you have. I should do it more formally than that. Cheryl Hansen is the Deputy Minister of Treasury Board and Finance. Peter Kieley is the Assistant Deputy Minister of the Fiscal Policy Division, and Jennifer McMullin is the Senior Economist of the Tax Policy Branch. Thanks.

Mr. Chair: Thank you, minister. Are there questions?

Projet de loi 22

Le président, à l'appel du projet de loi 22, *Loi modifiant la Loi sur l'impôt sur le revenu du Nouveau-Brunswick* : Monsieur le ministre, vous avez la parole pour présenter votre équipe.

L'hon. M. Steeves : Merci, Monsieur le président. Comme annoncé dans le budget 2019-2020, le présent projet de loi propose de ne pas adopter une mesure fiscale fédérale récente relative aux revenus passifs qui aurait un impact négatif sur les petites entreprises du Nouveau-Brunswick. À compter du 1^{er} janvier 2019, cette mesure fiscale fédérale a restreint l'accès au taux d'imposition fédéral des petites entreprises sur les revenus d'entreprise actifs en fonction du montant des revenus passifs générés au sein de l'entreprise. Nous estimons que nous prenons la bonne décision pour soutenir nos petites entreprises et dynamiser notre secteur privé.

Le maintien des règles actuelles concernant le seuil des petites entreprises du Nouveau-Brunswick permettra d'éviter une augmentation du taux d'imposition des sociétés, qui passerait de 2,5 %, son niveau actuel, à 14 % sur les revenus d'entreprise actifs pour les petites entreprises touchées par les changements fédéraux. Les petites entreprises du Nouveau-Brunswick auraient eu à payer environ 10 millions à 12 millions de plus par année en impôt provincial sur le revenu des sociétés si nous avions adopté la mesure fédérale. En n'adoptant pas cette nouvelle mesure fédérale, nous protégeons nos petites entreprises.

Monsieur le président, je prends la parole aujourd'hui à l'étape de la deuxième lecture du projet de loi intitulé *Loi modifiant la Loi de l'impôt sur le revenu du Nouveau-Brunswick*. Je suis accompagné aujourd'hui de Jennifer, Peter et Cheryl, mes amis et compagnons de la journée. Nous sommes ouverts à toutes vos questions. Je devrais procéder de manière plus formelle. Cheryl Hansen est sous-ministre des Finances et du Conseil du Trésor. Peter Kieley est sous-ministre adjoint de la Division de la politique fiscale, et Jennifer McMullin est économiste principale de la Direction de la politique de l'impôt. Merci.

Le président : Merci, Monsieur le ministre. Y a-t-il des questions?

Mr. G. Arseneault: Thank you, Mr. Chair. I thank the minister and welcome the staff to the Assembly to discuss this bill, Bill 22. Looking at the bill, it is a one-pager, so I am hoping the minister can possibly enlighten us with some examples of how this applies to businesses and the types of businesses. I know he mentioned small businesses, but could he explain the term “passive income” in relation to small businesses, how that works, and what has happened in the past? We can go from there with our other questions. Thank you.

Hon. Mr. Steeves: To the member through the Chair, thank you for the question. We should start out by talking about what is passive and what is active income. Active income is the sale of goods and services. Passive income is investments. It is rent. It is investments in stock. It is royalties, portfolio dividends, and things such as that.

How does passive income affect the tax on active business? I think that is what you asked. New Brunswick’s small business tax rate right now is 2.5%. That is on the first \$500 000. If we adopted the federal measures, it would automatically raise that from 2.5% to 14%. I know both sides of the floor would agree that that is not something we want to do to the small business owners here in New Brunswick. Under the federal changes, that is what would happen. We have proposed legislation here that stopped it, as of January 1, from happening. This maintains the business tax rate on passive income at 2.5% rather than letting it go to 14%.

Mr. G. Arseneault: I thank the minister through the Chair. I am just wondering this. It is a federal tax, but we have the authority to not implement it. Is that what I am hearing from the minister, Mr. Chair?

17:10

Hon. Mr. Steeves: Thank you for the question. You asked: Is this something where we can choose to

M. G. Arseneault : Merci, Monsieur le président. Je remercie le ministre et souhaite la bienvenue au personnel à l’Assemblée pour discuter du présent projet de loi, le projet de loi 22. En examinant ce projet de loi, je constate qu’il ne fait qu’une page, ce qui me porte à espérer que le ministre pourra possiblement nous éclairer à l’aide d’exemples sur la manière dont la mesure s’applique aux entreprises et aux différents types d’entreprises. Je sais qu’il a fait mention des petites entreprises, mais pourrait-il expliquer le terme « revenu passif » en ce qui concerne les petites entreprises, comment cela fonctionne et ce qui se faisait par le passé? Nous pourrions ensuite passer à nos autres questions. Merci.

L’hon. M. Steeves : Je remercie le député pour la question par l’entremise de la présidence. Nous devrions commencer par définir ce qu’est un revenu passif et ce qu’est un revenu actif. Le revenu actif provient de la vente de biens et de services. Le revenu passif provient des investissements. Il s’agit des loyers. Il s’agit des investissements en actions. Il s’agit des redevances, des dividendes de portefeuille et d’autres éléments du genre.

En quoi le revenu passif a-t-il une incidence sur l’imposition des activités commerciales actives? Je crois que c’est ce que vous demandiez. Le taux d’imposition des petites entreprises au Nouveau-Brunswick est actuellement de 2,5 %. Ce taux s’applique aux premiers 500 000 \$. Si nous adoptions les mesures fédérales, ce taux passerait automatiquement de 2,5 % à 14 %. Je sais que les deux côtés de la Chambre s’accorderaient à dire que ce n’est pas ce que nous voulons faire subir aux propriétaires de petites entreprises ici, au Nouveau-Brunswick. Avec les changements fédéraux, c’est ce qui se passerait. Nous avons ici une proposition de loi qui empêche cela de se produire à compter du 1^{er} janvier. Elle maintient le taux d’imposition des entreprises sur le revenu passif à 2,5 % plutôt que de le laisser passer à 14 %.

M. G. Arseneault : Je remercie le ministre par l’entremise de la présidence. Je me pose simplement la question suivante. Il s’agit d’un impôt fédéral, mais nous avons le pouvoir de ne pas l’appliquer. Est-ce bien ce que j’entends de la part du ministre, Monsieur le président?

L’hon. M. Steeves : Merci pour la question. Vous avez demandé : S’agit-il d’un cas où nous pouvons

follow or to not follow the feds? This is one instance where we can do exactly that. The federal government defines the tax base, but this is one area where the province can choose to adopt or not to adopt. We are not adopting, and neither are other provinces, such as Ontario, and I believe Quebec as well is about to announce that it is not adopting. More provinces will be following suit. We are doing this in order to keep our tax base exactly where I put it; rather than going to 14%, it is at 2.5%.

Mr. G. Arseneault: Mr. Chair, perhaps the minister could inform me as to which provinces are adopting this and whether there will still be a federal tax on our small businesses. Aside from the 2.5% the minister is referring to, with this bill being passed, will there still be some tax money going to Ottawa through small businesses?

Hon. Mr. Steeves: Thank you for the question. You asked: Who is adopting it? There have been no announcements from the other provinces, other than the ones I have already mentioned, Ontario and Quebec. You asked: Will there still be a federal tax on small business? It will remain the same. The federal government's tax on small business is 9%, and ours will remain the same, at 2.5%.

17:15

Mr. G. Arseneault: We will use January 1, 2019, as the date this is going to come into effect. It is going to be backdated. Does that mean, then, that this tax was in effect on January 1, 2019? Or did it just go by the fiscal year at the end of March, starting then? I am just wondering when the federal one came into effect.

Hon. Mr. Steeves: Through the Chair to the member, thank you for the question. I think I understand what you mean. Yes, the federal government put it into effect as of January 1, 2019. We did not adopt it, so we made it retroactive to January 1, 2019. It was never adopted here at all, even back then.

Mr. G. Arseneault: What I gather from the minister is that there was no collection of any money from

choisir de suivre ou de ne pas suivre le gouvernement fédéral? C'est un cas où nous pouvons faire exactement cela. Le gouvernement fédéral définit l'assiette fiscale, mais c'est un domaine où la province peut choisir d'adopter ou de ne pas adopter une telle définition. Nous ne l'adoptons pas, et d'autres provinces non plus, comme l'Ontario, et je crois que le Québec est également sur le point d'annoncer qu'il ne l'adoptera pas. D'autres provinces suivront le mouvement. Nous agissons ainsi afin de maintenir notre assiette fiscale exactement là où je l'ai fixée, de sorte qu'au lieu de passer à 14 %, elle reste à 2,5 %.

M. G. Arseneault : Monsieur le président, le ministre pourrait peut-être m'indiquer quelles provinces adoptent une telle mesure et s'il y aura toujours une taxe fédérale sur nos petites entreprises. Outre les 2,5 % auxquels le ministre fait référence, si le projet de loi est adopté, une partie des recettes fiscales ira-t-elle toujours à Ottawa par l'intermédiaire des petites entreprises?

L'hon. M. Steeves : Merci pour la question. Vous avez demandé : Qui adopte la mesure? Aucune annonce n'a été faite par les autres provinces, à l'exception de celles que j'ai déjà mentionnées, à savoir l'Ontario et le Québec. Vous avez demandé : Y aura-t-il toujours une taxe fédérale sur les petites entreprises? Elle restera inchangée. La taxe du gouvernement fédéral sur les petites entreprises est de 9 %, et la nôtre restera inchangée, à 2,5 %.

M. G. Arseneault : Nous fixerons la date d'entrée en vigueur au 1^{er} janvier 2019. La mesure sera rétroactive. Cela signifie-t-il donc que la taxe en question était en vigueur au 1^{er} janvier 2019? Ou bien s'appliquait-elle simplement à l'exercice fiscal se terminant fin mars, à partir de cette date? Je me demande simplement quand la taxe fédérale est entrée en vigueur.

L'hon. M. Steeves : Je remercie le député pour sa question par l'entremise de la présidence. Je crois comprendre ce que vous voulez dire. Oui, le gouvernement fédéral a mis sa mesure en vigueur à compter du 1^{er} janvier 2019. Nous ne l'avons pas adoptée, nous l'avons donc rendue rétroactive au 1^{er} janvier 2019. Elle n'a jamais été adoptée ici, même à l'époque.

M. G. Arseneault : Si je comprends bien ce que dit le ministre, aucune somme n'a été perçue auprès des

small businesses under this, although the feds had it in effect January 1, 2019.

Hon. Mr. Steeves: The January 1, 2019, returns would not be filed until next year anyway, so that is why. We are not collecting it or planning to collect it, so it would not affect them.

Mr. G. Arseneault: Yes. That makes sense. So, there was nothing budgeted, you know, when you expected revenue. Some of this would have added revenue to the provincial coffers had we accepted it. Or was it just going straight to the feds?

Hon. Mr. Steeves: Mr. Chair, through you to the member opposite, as I am going through reams and reams of paper... There it is. Yes, the small businesses would have paid \$10 million to \$12 million in taxes this year, so it is \$10 million to \$12 million that they do not have to pay.

(Interjection.)

Hon. Mr. Steeves: No. It does not go anywhere. It is not being collected.

(Interjection.)

Hon. Mr. Steeves: No, it would have gone here. If we had adopted those measures, yes, it would have come here.

Mr. G. Arseneault: That leads me to the next question, Mr. Chair. Would we have budgeted expecting that revenue, or did we anticipate that we would not be adopting it? I guess you would have been in government in November.

Hon. Mr. Steeves: No, we did not budget it. We knew what we were doing here, so we did not budget for it.

Mr. G. Arseneault: Mr. Chair, to the minister, I would expect then that there is no backstop in this either.

Anyway, those are my final questions. I want to thank the minister and his staff for being very open and

petites entreprises en vertu de la mesure en question, bien que le gouvernement fédéral l'ait mise en vigueur le 1^{er} janvier 2019.

L'hon. M. Steeves : Les déclarations du 1^{er} janvier 2019 ne seraient de toute façon déposées que l'année prochaine, c'est donc la raison. Nous ne percevons pas les sommes en question et n'avons pas l'intention de le faire, de sorte que cela n'affecterait pas les petites entreprises.

M. G. Arseneault : Oui. C'est logique. Donc, rien n'avait été prévu au budget, vous savez, au moment où vous vous attendiez à des recettes. Une partie de ces recettes aurait alimenté les caisses de la province si nous les avions acceptées. Ou est-ce que l'argent allait directement au gouvernement fédéral?

L'hon. M. Steeves : Par votre entremise au député d'en face, Monsieur le président, alors que je suis en train de parcourir des tonnes de papier... Voilà. Oui, les petites entreprises auraient payé entre 10 millions et 12 millions d'impôts cette année, de sorte que ce sont 10 millions à 12 millions qu'elles n'ont pas à payer.

(Exclamation.)

L'hon. M. Steeves : Non. L'argent ne va nulle part. Il n'est pas perçu.

(Exclamation.)

L'hon. M. Steeves : Non, l'argent aurait été versé ici. Si nous avions adopté les mesures en question, oui, l'argent aurait été versé ici.

M. G. Arseneault : Cela m'amène à la question suivante, Monsieur le président. Aurions-nous prévu les recettes en question dans le budget, ou avions-nous prévu que nous ne les adopterions pas? Je suppose que vous auriez été au pouvoir en novembre.

L'hon. M. Steeves : Non, nous n'avons pas budgétisé les recettes. Nous savions ce que nous faisons à cet égard, de sorte que nous ne les avons pas budgétisées.

M. G. Arseneault : Je suppose donc, Monsieur le président, dirais-je au ministre, qu'il n'y a pas non plus de filet de sécurité dans ce dossier.

Quoi qu'il en soit, ce sont là mes dernières questions. Je tiens à remercier le ministre et son équipe pour leur

transparent with this. I appreciate the explanations. Thank you.

Mr. Chair: I thank you, member. Are there any further questions?

Mr. Coon: Thank you, Mr. Chair, and good afternoon to the minister and his staff, through you.

I guess my first question to the minister is this: Who lobbied him to bring in this bill? Did he meet with any of the lobbyists registered under New Brunswick's *Lobbyists' Registration Act* regarding this issue?

17:20

Hon. Mr. Steeves: To the member opposite and leader of his party, I do not remember having exact meetings about it. I do remember talking to Krista Ross from the Fredericton Chamber of Commerce and then talking to John from the Greater Moncton Chamber of Commerce as well as the Atlantic Chamber of Commerce, and certainly, there was the Canadian Federation of Independent Business (CFIB). We would meet them at events and at budget speeches, capital budget speeches, and stuff like that. I remember talking to them, and they mentioned that they did not like this tax that the feds wanted to add.

If I went back to my schedule, member, I could tell you for sure. I would have to go back and bring you the schedule. If I had any meetings, I do not remember, because I have meetings all day long with different people.

Mr. Coon: Thank you for the answer. I looked at the lobbyist registry, and there are, of course, a number of companies that have lobbyists who are registered as lobbying the Department of Finance. Of course, they could be lobbying on all kinds of other things, but the registry includes, as you have mentioned today, the Canadian Federation of Independent Business, Moosehead Breweries, the New Brunswick Business Council, and Irving Oil, specifically.

grande ouverture et leur transparence sur le sujet. J'apprécie les explications. Merci.

Le président : Je vous remercie, Monsieur le député. Y a-t-il d'autres questions?

M. Coon : Merci, Monsieur le président, et je souhaite par votre entremise un bon après-midi au ministre et à son équipe.

Je pense que ma première question au ministre sera la suivante : Qui a fait pression sur lui pour qu'il présente un tel projet de loi? A-t-il rencontré des lobbyists enregistrés en vertu de la *Loi sur l'inscription des lobbyists* du Nouveau-Brunswick au sujet de cette question?

L'hon. M. Steeves : Je dirai au député d'en face et chef de son parti que je ne me souviens pas avoir eu de réunions précises sur le sujet. Je me souviens avoir discuté avec Krista Ross de la Fredericton Chamber of Commerce, puis avec John de la Chambre de commerce du Grand Moncton ainsi qu'avec la Chambre de Commerce de l'Atlantique, et bien sûr, il y avait la Fédération canadienne de l'entreprise indépendante (FCEI). Nous les rencontrions lors d'événements et lors des discours du budget, des discours du budget de capital et ce genre de choses. Je me souviens avoir discuté avec eux, et ils ont mentionné qu'ils n'aimaient pas cette taxe que le gouvernement fédéral voulait ajouter.

Si je consultais mon agenda, Monsieur le député, je pourrais vous informer avec certitude. Je devrais y jeter un oeil et vous apporter l'agenda. Je ne me souviens pas si j'ai eu des réunions, car j'en ai toute la journée avec différentes personnes.

M. Coon : Merci pour votre réponse. J'ai consulté le registre des lobbyists, et il y a bien sûr un certain nombre d'entreprises dont les lobbyists sont enregistrés comme exerçant des activités de lobbying auprès du ministère des Finances. Bien sûr, ils pourraient faire du lobbying sur toutes sortes d'autres sujets, mais le registre comprend, comme vous l'avez mentionné aujourd'hui, la Fédération canadienne de l'entreprise indépendante, Moosehead Breweries, le Conseil d'entreprises du Nouveau-Brunswick et Irving Oil, en particulier.

On this, you say that it is a tax increase, but really, this is going to remove a tax exemption, essentially, federally, and it would have done so provincially. The federal Finance Minister, after making significant changes to this as a result of issues raised by small business, said that in its final form, this would really only apply to the richest 3% of private corporations. Have you done the math in New Brunswick to see whether that is accurate or whether that estimate is high for us or low for us?

17:25

Hon. Mr. Steeves: Through the Chair to the member opposite, I do not know where the federal minister would be getting that, because this only applies to small businesses. About 350 to 400 small businesses in New Brunswick would be eligible for this. It is not about the richest corporations at all. It is about small business.

Mr. Coon: Well, it is about Canadian-controlled private corporations, Mr. Chair. Just to clarify this, I am wondering whether the Minister of Finance could say that any Canadian-controlled private corporation is able to claim the small business rate for the first \$150 000 of income or whatever it is.

Hon. Mr. Steeves: As I understood the question, Mr. Chair, through you, to the member opposite, it was: Can any private corporation claim it on the first \$500 000? No, not any Canadian private corporation can. The corporations have to have capital assets of less than \$15 million, and then it would be on the first \$500 000.

Mr. Coon: Okay, so I guess that is the answer, Mr. Chair. If a corporation has less than \$15 million in capital assets, it can claim the small-business deduction at \$500 000. Is that correct?

Hon. Mr. Steeves: Yes, it can claim the deduction on the first \$500 000. Yes.

Mr. Coon: Of corporations that this tax deferral would affect if it were instituted in New Brunswick provincially, as it is going to be federally, what

À ce sujet, vous dites qu'il s'agit d'une augmentation d'impôt, mais en réalité, cela va supprimer une exonération fiscale, essentiellement au niveau fédéral, et cela aurait été le cas au niveau provincial. Le ministre fédéral des Finances, après avoir apporté des modifications importantes à la mesure en question à la suite des préoccupations soulevées par les petites entreprises, a déclaré que, dans sa forme finale, elle ne s'appliquerait en réalité qu'aux 3 % les plus riches des sociétés privées. Avez-vous fait le calcul au Nouveau-Brunswick pour voir si cela est exact ou si une telle estimation est trop élevée ou trop faible pour nous?

L'hon. M. Steeves : Je dirai au ministre, par l'entremise de la présidence, que je ne sais pas d'où le ministre fédéral tire cela, car la mesure ne s'applique qu'aux petites entreprises. Environ 350 à 400 petites entreprises du Nouveau-Brunswick seraient touchées par cette mesure. Il ne s'agit absolument pas des sociétés les plus riches. Il s'agit des petites entreprises.

M. Coon : Eh bien, il s'agit des sociétés privées sous contrôle canadien, Monsieur le président. Juste pour clarifier les choses, je me demande si le ministre des Finances pourrait préciser si toute société privée sous contrôle canadien peut bénéficier du taux d'imposition applicable aux petites entreprises pour les premiers 150 000 \$ de revenu, ou quel que soit le montant.

L'hon. M. Steeves : Si j'ai bien compris la question posée par le député d'en face par votre entremise, Monsieur le président, elle était la suivante : Toute société privée peut-elle bénéficier du taux sur les premiers 500 000 \$? Non, ce n'est pas le cas pour toutes les sociétés privées canadiennes. Les sociétés doivent avoir des immobilisations inférieures à 15 millions, et dans ce cas, le taux s'appliquerait aux premiers 500 000 \$.

M. Coon: D'accord, je suppose donc que c'est la réponse, Monsieur le président. Si une société a moins de 15 millions d'immobilisations, elle peut demander la déduction pour petites entreprises sur 500 000 \$. Est-ce exact?

L'hon. M. Steeves : Oui, elle peut demander la déduction sur les premiers 500 000 \$. Oui.

M. Coon : Parmi les sociétés qui seraient concernées par un tel report d'impôt s'il était instauré au niveau provincial au Nouveau-Brunswick, comme cela va être le cas au niveau fédéral, quel pourcentage de ces

percentage of those Canadian-controlled private corporations would fit into that category?

Hon. Mr. Steeves: Through the Chair to the member opposite, it would be 350 to 400 businesses, which represents about 1.5% of our businesses.

Mr. Coon: So, again, Mr. Chair, to clarify, you are saying . . . I do not want the total. I want the number of Canadian-controlled corporations in New Brunswick that would be claiming this small-business deduction, although, in many people's view, they would not be small businesses. Because they have \$15 million in assets or less, they would just be claiming the small business deduction of \$500 000.

17:30

Hon. Mr. Steeves: Through you, Mr. Chair, to the member opposite, I think I have the answer to it now. There are about 25 000 small businesses in New Brunswick. Of those, 11 000 benefit from the small business rate because some of them do not make enough money. Right? That is about 350 to 400 small businesses.

Mr. Coon: Thank you for that answer. In response to quite reasonable concerns that small business people originally raised to the plans here, this was modified so that . . . Let's be clear. What this is all about is eliminating the tax deferral advantage that occurs when a Canadian-controlled private corporation uses its after-tax business income to invest in passive investments.

Now, in response to the concerns that were raised on the federal side, in its legislation, it ended up exempting \$50 000 per year of that income that would go to passive investments. You can invest \$50 000 from your income within the business to take advantage of passive investments such as . . . Well, you gave a list anyway a while ago. At a 5% rate of return, that would maybe give you \$1 million in additional revenue. That suggests to me that most small businesses in New Brunswick will not be captured by this. You would have to be generating more than \$50 000 in disposable income that you

sociétés privées sous contrôle canadien entrerait dans cette catégorie?

L'hon. M. Steeves : Par l'entremise de la présidence, je répondrais au député d'en face qu'il s'agirait de 350 à 400 entreprises, ce qui représente environ 1,5 % de nos entreprises.

M. Coon : Donc, encore une fois, Monsieur le président, pour clarifier les choses, vous dites... Je ne veux pas le total. Je veux le nombre de sociétés sous contrôle canadien au Nouveau-Brunswick qui demanderaient une telle déduction pour petites entreprises, même si, de l'avis de bien des gens, elles ne seraient pas des petites entreprises. Comme elles ont 15 millions d'actifs ou moins, elles demanderaient simplement la déduction pour petites entreprises de 500 000 dollars.

L'hon. M. Steeves : Par votre entremise, Monsieur le président, je dirai au député d'en face que je pense maintenant avoir la réponse à la question. Il y a environ 25 000 petites entreprises au Nouveau-Brunswick. Parmi celles-ci, 11 000 bénéficient du taux d'imposition des petites entreprises, car certaines d'entre elles ne font pas assez d'argent. N'est-ce pas? Cela représente environ 350 à 400 petites entreprises.

M. Coon : Merci pour la réponse. En réaction aux préoccupations tout à fait raisonnables que les propriétaires de petites entreprises avaient initialement soulevées à propos de tels projets, ceux-ci ont été modifiés de sorte que... Soyons clairs. Il s'agit en fait d'éliminer l'avantage de report d'impôt qui survient lorsqu'une société privée sous contrôle canadien utilise son revenu d'entreprise après impôt pour réaliser des investissements passifs.

Or, en réponse aux préoccupations soulevées du côté du fédéral, la législation de celui-ci a fini par exonérer 50 000 \$ par année du revenu en question destiné à des investissements passifs. Vous pouvez investir 50 000 \$ de votre revenu d'entreprise pour profiter d'investissements passifs tels que... Eh bien, vous en avez donné de toute façon une liste il y a quelque temps. Avec un taux de rendement de 5 %, cela vous rapporterait peut-être 1 million de revenus additionnels. Cela me laisse penser que la plupart des petites entreprises du Nouveau-Brunswick ne seront pas concernées par une telle mesure. Il faudrait que vous génériez plus de 50 000 \$ de revenu disponible que vous pourriez ensuite investir dans des

could then invest as a passive investment to be touched by this tax deferral change.

Hon. Mr. Steeves: Through the Chair to the member opposite, there is no tax deferral change. We wanted to protect small businesses from that tax increase, going from 2.5% to 14%. What we did was maintain the same rules as last year. What this does is maintain the same rules as last year, so there is no tax deferral change.

Mr. Coon: I understand. That is the point of your bill, to ensure that there is no change to the tax deferral advantage that is currently available. But what I am saying is that if, on the provincial side, you adopted what the feds are doing, that tax deferral advantage would continue to apply to most small businesses in this province because anyone investing \$50 000 of after-tax business income would be exempt from the changes the federal government is making and that we would make. You would have to invest more to lose that tax deferral advantage that is currently available. Is that not true?

17:35

Hon. Mr. Steeves: Through the Chair to the member opposite, thank you for the question. Yes, that is true. It is the first \$50 000 per year on businesses that are Canadian-controlled private corporations earning between \$50 000 and \$150 000 in passive income. The small business limit on active business income eligible for the federal small business tax rate will be reduced and completely eliminated for small businesses with passive income in excess of \$150 000. So yes, that is true.

Mr. Coon: The situation remains, then, that this provides the opportunity for a select few, if this bill passes, to continue to benefit from the tax deferral that is currently in place. And it continues, for some, perhaps, to provide an incentive for individuals to incorporate in order to take advantage of the preferential tax rate, which is, essentially, the result of that deferral, compared to what they would be paying if they were making investments as individuals. If you are making an investment as an individual from your business that is not incorporated, then you are going to pay a much higher tax rate than if you incorporate and

investissements passifs pour être touché par un tel changement de report d'impôt.

L'hon. M. Steeves : Je dirai au député d'en face, par l'entremise de la présidence, qu'il n'y a pas de modification du report d'impôt. Nous voulions protéger les petites entreprises contre l'augmentation d'impôt en question, qui ferait passer le taux de 2,5 % à 14 %. Ce que nous avons fait, c'est maintenir les mêmes règles que l'année dernière. Cela revient à maintenir les mêmes règles que l'année dernière, de sorte qu'il n'y a pas de modification du report d'impôt.

M. Coon : Je comprends. C'est là l'objet de votre projet de loi, à savoir garantir qu'il n'y ait aucun changement à l'avantage de report d'impôt actuellement disponible. Ce que je dis, toutefois, c'est que si, au niveau provincial, vous adoptiez ce que fait le gouvernement fédéral, cet avantage de report d'impôt continuerait de s'appliquer à la plupart des petites entreprises de la province, car toute personne investissant 50 000 \$ de revenus d'entreprise après impôt serait exemptée des changements que le gouvernement fédéral est en train d'apporter et que nous apporterions. Il faudrait investir davantage pour perdre cet avantage de report d'impôt actuellement disponible. N'est-ce pas vrai?

L'hon. M. Steeves : Par l'entremise de la présidence, je remercie le député d'en face pour sa question. Oui, c'est vrai. Il s'agit des premiers 50 000 \$ par année pour les entreprises qui sont des sociétés privées sous contrôle canadien et qui tirent entre 50 000 \$ et 150 000 \$ de revenus passifs. Le seuil applicable aux petites entreprises pour les revenus d'entreprise actifs admissibles au taux d'imposition fédéral des petites entreprises sera réduit et complètement supprimé pour les petites entreprises dont les revenus passifs dépassent 150 000 \$. Donc oui, c'est vrai.

M. Coon : La situation demeure donc telle que cela offre à quelques privilégiés, si le projet de loi est adopté, la possibilité de continuer à bénéficier du report d'impôt actuellement en vigueur. Et cela continue, pour certains peut-être, à inciter les particuliers à se constituer en société afin de profiter d'un avantage fiscal préférentiel, qui est, en substance, le résultat d'un tel report, par rapport à ce qu'ils paieraient s'ils effectuaient des investissements en tant que particuliers. Si vous effectuez un investissement en tant que particulier à partir de votre entreprise non constituée en société, vous paierez alors un taux

take advantage of this tax deferral that would still be in place if the bill passes.

Hon. Mr. Steeves: Through the Chair to the member opposite, yes, business people will take advantage of whatever the rules will allow them to take advantage of, absolutely. You are taking a risk. I remember. The most recent business I started was back in 2003, and I had that for nine years before I sold it. But I can remember going to the bank and my wife asking: What is on the line? The people at the bank said: If he fails, you lose your house. You start over again from scratch.

That is scary when you are in your early fifties. Early forties, I guess it was—mid-forties or late forties. Anyway, it is scary to start over. Yes, it is an advantage, when you are starting a business, to take advantage of whatever rules are there for you. Some people will take advantage of it for sure, yes.

17:40

Mr. Coon: I guess I am still trying to understand why you brought this bill forward. It really only affects about 1.5% of our small businesses. You gave the numbers earlier. Given the exemptions that are in place to ensure that the bulk of small businesses can continue to benefit from this tax deferral by investing up to a maximum of \$50 000, this really is about ensuring that the tax deferral remains in place on the provincial side for about 1.5% of our small businesses.

Hon. Mr. Steeves: Would I have liked to have the \$10 million or \$12 million in extra taxes that this would have provided? Yes, but do you know what? It may be a small number to you, I guess, but it is 350 small businesses. Small businesses are what we are trying to develop more of in New Brunswick; we do not want to chase them away or punish them. It is hard to go into small business. It is hard to make it as a small business. It is a lot of work. It is days and years of worry and sleepless nights and all the rest of it.

d'imposition beaucoup plus élevé que si vous vous constituez en société et profitez du report d'impôt en question qui resterait en vigueur si le projet de loi était adopté.

L'hon. M. Steeves : Par l'entremise de la présidence au député d'en face, oui, les entrepreneurs tireront parti de tout ce que les règles leur permettront de tirer parti, absolument. Vous prenez un risque. Je m'en souviens. La dernière entreprise que j'ai lancée remonte à 2003, et je l'ai gardée pendant neuf ans avant de la vendre. Or, je me souviens être allé à la banque et avoir entendu mon épouse demander : Qu'est-ce qui est en jeu? Les gens de la banque ont répondu : S'il échoue, vous perdrez votre maison. Vous repartirez de zéro.

C'est effrayant quand on a une cinquantaine d'années. J'étais plutôt au début de la quarantaine, je crois, ou bien au milieu ou à la fin de la quarantaine. Quoi qu'il en soit, c'est effrayant de repartir de zéro. Oui, c'est un avantage, quand on lance une entreprise, de tirer parti de toutes les règles qui s'offrent à nous. Certaines personnes en profiteront, oui, c'est certain.

M. Coon : J'essaie toujours de comprendre, je crois, pourquoi vous avez présenté le présent projet de loi. Il ne concerne en réalité qu'environ 1,5 % de nos petites entreprises. Vous avez donné les chiffres tout à l'heure. Compte tenu des exemptions en place pour garantir que la grande majorité des petites entreprises puisse continuer à bénéficier du report d'impôt en investissant jusqu'à un maximum de 50 000 \$, il s'agit en réalité de veiller à ce que le report d'impôt reste en vigueur au niveau provincial pour environ 1,5 % de nos petites entreprises.

L'hon. M. Steeves : Aurais-je aimé disposer des 10 millions ou 12 millions de recettes fiscales supplémentaires que cela aurait générés? Oui, mais vous savez quoi? C'est peut-être un petit chiffre pour vous, j'imagine, mais cela représente 350 petites entreprises. Les petites entreprises sont ce que nous essayons de développer davantage au Nouveau-Brunswick, et nous ne voulons pas les faire fuir ni les pénaliser. Il est difficile de se lancer dans une petite entreprise. Il est difficile de réussir en tant que petite entreprise. Cela demande beaucoup de travail. Ce sont des jours et des années d'inquiétude, de nuits blanches et tout le reste.

Are we helping some people? Yes, we are. We are trying to help them, and we are trying to encourage small businesses with the small business investor tax credit. It is programs like that that are going to save small business, according to CFIB, the chambers of commerce in Moncton, Fredericton, and Saint John, and the Atlantic Chamber of Commerce. Protecting small business has to be what government is about, I think. It's about trying to encourage people to take that leap into small businesses. Hopefully, they will take a leap into a larger business and take it even further. But you have to start somewhere; small business is where you start, and you go on from there. We encourage people, and this is one program that we think helps them along the way.

Mr. Coon: Okay, thank you for that response. Has the minister actually had any discussions with the federal Finance Minister about an intent to exempt New Brunswick from the removal of this tax deferral?

Hon. Mr. Steeves: No, I have not.

Mr. Coon: I know that the Finance Ministers from across the country met with Minister Morneau about this in 2018, under a former government. This was before government made significant changes to ensure that the legitimate concerns that small businesses brought forward were addressed. Has the minister received any correspondence from the federal Minister of Finance regarding New Brunswick's intent to keep its part of the tax deferral in place?

Hon. Mr. Steeves: There was a meeting of the Finance Ministers back in early December. We were within two weeks of getting the capital budget together, so I did not go. I sent the deputy minister, who, at that time, was Deputy Minister of Finance. She represented me. That deputy minister has since moved on and works in another area of government.

The federal government has been notified in writing that we are not proceeding with the program. We are opting out.

Est-ce que nous aidons certaines personnes? Oui, c'est le cas. Nous essayons de les aider et nous essayons d'encourager les petites entreprises grâce au crédit d'impôt pour les investisseurs dans les petites entreprises. Ce sont des programmes comme celui-là qui vont sauver les petites entreprises, selon la FCEI, les chambres de commerce de Moncton, de Fredericton et de Saint John ainsi que la Chambre de Commerce de l'Atlantique. Je pense que la protection des petites entreprises doit être au coeur de l'action du gouvernement. Il s'agit de tenter d'encourager les gens à se lancer dans la création d'une petite entreprise. Avec un peu de chance, ils passeront ensuite à une entreprise plus grande et iront encore plus loin. Mais comme il faut bien commencer quelque part, c'est par une petite entreprise qu'on commence, et on part de là. Nous encourageons les gens, et c'est un programme qui, selon nous, les aide dans une telle démarche.

M. Coon : D'accord, merci pour la réponse. Le ministre a-t-il eu des discussions avec le ministre fédéral des Finances au sujet d'une intention d'exempter le Nouveau-Brunswick de la suppression du report d'impôt?

L'hon. M. Steeves : Non, je n'ai pas eu de telles discussions.

M. Coon : Je sais que les ministres des Finances de tout le pays ont rencontré le ministre Morneau à ce sujet en 2018, sous le gouvernement précédent. C'était avant que le gouvernement n'apporte des changements importants pour s'assurer que les préoccupations légitimes soulevées par les petites entreprises soient prises en compte. Le ministre a-t-il reçu une quelconque correspondance du ministre fédéral des Finances concernant l'intention du Nouveau-Brunswick de maintenir en place sa partie du report d'impôt?

L'hon. M. Steeves : Il y a eu une réunion des ministres des Finances début décembre. Nous étions à moins de deux semaines de finaliser le budget de capital, je n'y suis donc pas allé. J'ai envoyé la sous-ministre, qui était à l'époque sous-ministre des Finances. Elle m'a représenté. Cette sous-ministre a depuis changé de poste et travaille dans un autre secteur du gouvernement.

Le gouvernement fédéral a été informé par écrit que nous ne donnerons pas suite au programme. Nous nous en retirons.

Mr. Coon: Thank you for that. Has the minister received any response from the federal government as a result of that notification?

17:45

Hon. Mr. Steeves: Through the Chair to the member opposite, Finance Canada and CRA, I am told, have been working with staff behind the scenes on implementing the policy. Yes, Finance Canada and CRA have been working with the staff.

Mr. Coon: Mr. Chair, this, once again, speaks to the need for an overall look at the fairness of our taxation system. We are dealing with a specific measure here that is outside the context of the bigger look at our taxation system. Everyone says that everyone should be paying their fair share. The question I have is this: Why would the 1.4% of private corporations in the province not be willing to pay their fair share of taxes related to investment income above the threshold of \$50 000 or more that has been established? That is pretty significant.

Investment income is passive. It is not part of your business activities. It is something that just results from making those investments. It seems to me that the changes that were made by the federal government exempted the vast majority of private corporations in the province. There are just a handful that have the capital generated from their after-tax revenue in sufficient quantities to make large investments and recoup large returns on that. Yet, that will continue to be protected by this tax deferral rather than getting taxed at the rate that would be there if the deferral were not available.

I would like to hear the minister's view on the question of everyone paying their fair share of taxes. Of course, we have seen a shift over time in terms of the relative contribution to government revenues that corporations and businesses have been making versus households. Households have been proportionately making more and more of a contribution to our tax base, and businesses and corporations have been making less and less over the past number of decades. What is his view of fairness in the tax system?

Hon. Mr. Steeves: Through the Chair to the member opposite, you said it was not part of business activities, but I would argue that it was part of the business

M. Coon : Merci. Le ministre a-t-il reçu une réponse du gouvernement fédéral à la suite d'une telle notification?

L'hon. M. Steeves : Je répondrai au député d'en face par l'entremise de la présidence que, d'après ce qu'on m'a dit, Finances Canada et l'ARC ont travaillé en coulisses avec le personnel pour mettre en oeuvre une telle politique. Oui, Finances Canada et l'ARC ont travaillé avec le personnel.

M. Coon : Monsieur le président, cela montre une fois de plus la nécessité d'un examen global de l'équité de notre système fiscal. Nous traitons ici d'une mesure spécifique qui sort du cadre de cet examen plus large de notre système fiscal. Tout le monde dit que chacun devrait payer sa juste part. Ma question est la suivante : Pourquoi les 1,4 % de sociétés privées de la province ne seraient-elles pas disposées à payer leur juste part d'impôts sur les revenus d'investissement supérieurs au seuil de 50 000 \$ ou plus qui a été fixé? C'est assez important.

Les revenus d'investissement sont passifs. Ils ne font pas partie de vos activités commerciales. Ils résultent simplement des investissements. Il me semble que les modifications apportées par le gouvernement fédéral ont exonéré la grande majorité des sociétés privées de la province. Seule une poignée d'entre elles disposent d'un capital généré par leurs revenus après impôts en quantité suffisante pour réaliser des investissements importants et en tirer des rendements élevés. Pourtant, celles-ci continueront d'être protégées par le report d'imposition plutôt que d'être imposées au taux qui s'appliquerait si ce report n'existait pas.

J'aimerais entendre l'avis du ministre sur le principe que chacun paie sa juste part d'impôts. Bien sûr, nous avons constaté au fil du temps une évolution de la contribution relative des sociétés et des entreprises aux recettes publiques par rapport à celle des ménages. Les ménages ont contribué proportionnellement de plus en plus à notre assiette fiscale, tandis que les entreprises et les sociétés y ont contribué de moins en moins au cours des dernières décennies. Quelle est la conception du ministre de l'équité dans le système fiscal?

L'hon. M. Steeves : Par l'entremise de la présidence au député d'en face, vous avez dit que les revenus d'investissement ne faisaient pas partie des activités commerciales, mais je soutiens qu'ils en font partie, à

activity—saving, expanding your business, paying bonuses for staff, and things like that.

Getting back to this, it is not like new legislation that is giving somebody a new break. What we are doing is keeping exactly what we had before. We are not changing anything at all. We are keeping what we had before. We are keeping it in place and protecting people that way so that they do not experience a new tax. That is all we are trying to avoid. People are paying taxes. We ran on a platform of not increasing taxes, and in this case, it was about not increasing taxes.

17:50

Mr. Coon: Well, it may be semantics, but it is, in fact, a deferral of a tax that would otherwise be paid. This \$12 million in this budget, the way this budget has been written, would certainly help when we look at things such as the unsafe situation in the Chalmers emergency room, where people are waiting way too long when they need to be seen by a physician. That, apparently, is because we do not have sufficient funds to increase the number of clinician hours to devote to the ER there. That is just one example.

If this 1.4% of private corporations in the province has far more than \$50 000 in after-tax revenue free and available to invest, it is not just scraping by, I would not say. It is perplexing to me that the Minister of Finance would not want to see that revenue made available to meet some real needs and to adequately fund public services that clearly are not being adequately funded. We could make a list of public services that are not being adequately funded and that really need to be adequately funded to help people.

Mr. Chair, I will end here and extend my thanks to the minister and his staff for their responses.

Mr. Chair: Thank you, member. I was going to offer you a pair of sunglasses. You looked like you were struggling a bit.

savoir pour épargner, développer son entreprise, verser des primes au personnel, et ce genre de choses.

Pour en revenir au projet de loi, ce n'est pas comme si une nouvelle loi accordait un nouvel allègement fiscal à quelqu'un. Ce que nous faisons, c'est conserver exactement ce que nous avions auparavant. Nous ne changeons absolument rien. Nous conservons ce que nous avions auparavant. Nous le maintenons en place et protégeons ainsi les gens afin qu'ils ne soient pas soumis à un nouvel impôt. C'est tout ce que nous essayons d'éviter. Les gens paient des impôts. Nous avons fait campagne sur la promesse de ne pas augmenter les impôts, et dans ce cas précis, il s'agit justement de ne pas augmenter les impôts.

M. Coon : Eh bien, c'est peut-être une question de sémantique, mais il s'agit en fait d'un report d'un impôt qui aurait autrement dû être payé. Les 12 millions prévus dans le budget, de la façon dont ce budget a été rédigé, seraient certainement utiles si l'on considère des situations telles que celle, dangereuse, des urgences de Chalmers, où les gens attendent beaucoup trop longtemps alors qu'ils ont besoin d'être examinés par un médecin. Cela s'explique apparemment par le fait que nous ne disposons pas de fonds suffisants pour augmenter le nombre d'heures de travail des cliniciens affectés à ce service d'urgence. Ce n'est qu'un exemple parmi d'autres.

Si les 1,4 % d'entreprises privées en question de la province disposent de bien plus de 50 000 \$ de revenus après impôts, disponibles pour être investis, je ne dirais pas qu'elles ont du mal à joindre les deux bouts. Je trouve déconcertant que le ministre des Finances ne souhaite pas que ces revenus soient mis à contribution pour répondre à des besoins réels et pour financer de manière adéquate des services publics qui, de toute évidence, ne le sont pas suffisamment. Nous pourrions dresser une liste des services publics qui ne sont pas financés de manière adéquate et qui ont vraiment besoin d'un financement adéquat pour aider la population.

Monsieur le président, je vais m'arrêter là et remercier le ministre et son personnel pour leurs réponses.

Le président : Merci, Monsieur le député. J'allais vous offrir une paire de lunettes de soleil. Vous aviez l'air d'avoir un peu de mal.

Are there any further questions?

Mr. Austin: Thank you, Mr. Chair. I guess I want to take this opportunity. I know we are getting short on time and there are only a few minutes left, but I just want to take the opportunity to thank the minister for coming forward with his staff and presenting this bill. At the end of the day, small businesses are going to benefit. There may not be as many as we had hoped. One thing we had called for was the elimination of the small business tax so that all small businesses could benefit. But this is a help. It is a small step to help those small businesses.

You can talk to any small business owner in the province today, and they will all tell you the same thing: Whether it is taxes, regulations, or everything else that goes into running a business, it is tough—very tough—in this province. If there is a way that something, such as this bill, can be introduced to alleviate that, even on a small scale, something is better than nothing.

Again, I just want to thank the minister and the staff for helping to give some relief to small businesses. Thank you.

Mr. Chair: Thank you, member. Are there any other comments or questions? There being none, minister, do you have any closing comments?

Hon. Mr. Steeves: I have said it before, and I will say it again: The staff are outstanding. The staff in Treasury Board and Finance are outstanding, and I want to thank the crew that came out today as well as all the staff there. They work hard. They work long hours every day, and I am exceptionally proud to work with them.

Mr. Chair: Thank you, minister. With that, I will ask the outstanding staff to leave the Chamber so that we can proceed to the vote.

(Bill 22, *An Act to Amend the New Brunswick Income Tax Act*, was agreed to as presented.)

Y a-t-il d'autres questions?

M. Austin : Merci, Monsieur le président. Je pense que je vais profiter de l'occasion. Je sais que le temps presse et qu'il ne reste que quelques minutes, mais je tiens simplement à remercier le ministre d'être venu avec son personnel pour présenter le projet de loi. En fin de compte, ce sont les petites entreprises qui en bénéficieront. Il n'y en aura peut-être pas autant que nous l'espérions. L'une des mesures que nous avions réclamées était la suppression de l'impôt sur les petites entreprises afin que toutes puissent en bénéficier. Mais c'est déjà une aide. C'est un petit pas pour aider ces petites entreprises.

Vous pouvez parler à n'importe quel propriétaire de petite entreprise de la province aujourd'hui, et ils vous diront tous la même chose : Qu'il s'agisse des impôts, des règlements ou de tout ce qui entre dans la gestion d'une entreprise, la situation est difficile, très difficile, dans la province. S'il existe un moyen de présenter une mesure, telle que le présent projet de loi, pour alléger cette situation, même à petite échelle, c'est mieux que rien.

Encore une fois, je tiens simplement à remercier le ministre et le personnel d'avoir contribué à soulager quelque peu les petites entreprises. Merci.

Le président : Merci, Monsieur le député. Y a-t-il d'autres commentaires ou questions? Comme il n'y en a pas, Monsieur le ministre, avez-vous des observations finales?

L'hon. M. Steeves : Je l'ai déjà dit, et je le répète : Le personnel est exceptionnel. Le personnel de Finances et Conseil du Trésor est exceptionnel, et je tiens à remercier l'équipe qui est venue aujourd'hui ainsi que l'ensemble du personnel. Ils travaillent dur. Ils font de longues heures chaque jour, et je suis extrêmement fier de travailler avec eux.

Le président : Merci, Monsieur le ministre. Sur ce, je vais demander au personnel exceptionnel présent de quitter la Chambre afin que nous puissions procéder au vote.

(Le projet de loi 22, *Loi modifiant la Loi sur l'impôt sur le revenu du Nouveau-Brunswick*, est adopté sans amendement.)

Mr. Chair: This meeting is adjourned. I will now call Mr. Speaker.

(**Mr. Speaker** resumed the chair when the committee rose.)

17:55

Committee Reports

(**Mr. C. Chiasson**, after requesting that the Speaker revert to the order of Presentations of Committee Reports, reported Bill 22 as agreed to and Bill 27 agreed to as amended.

Mr. Speaker, pursuant to Standing Rule 78.1, put the question on the motion deemed to be before the House that the report be concurred in, and the motion was carried.

Mr. Northrup moved that the House adjourn.

The House adjourned at 5:56 p.m.)

Le président : La séance est levée. Je vais maintenant faire venir le président de la Chambre.

(**Le président** de la Chambre reprend le fauteuil.)

Rapports de comités

(**M. C. Chiasson** demande au président de revenir à l'appel de la présentation des rapports de comités et fait rapport du projet de loi 22, adopté sans amendement, et du projet de loi 27 dans sa forme amendée.

Le président, conformément à l'article 78.1 du Règlement, met aux voix la motion d'adoption du rapport, dont la Chambre est réputée être saisie ; la motion est adoptée.

M. Northrup propose l'ajournement de la Chambre.

La séance est levée à 17 h 56.)